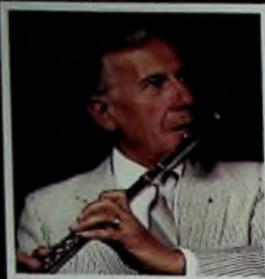


Journal
de la
Confédération
Musicale
de
France



91^e Assemblée générale
Sur la route
des Antilles...

C.N.S.M. de Paris ▼



Patrick GALLOIS
Concertiste ▼

Maxence LARRIERU - Concertiste
C.N.S.M. de Lyon ▼



Thomas PREVOST - Soliste
Nouvel Orchestre Philharmonique ▼



Shiro KUDO - Concertiste ▼



Philippe PIERLOT - Soliste ▲
Orchestre National de France



Chrystel DELAVAL - Soliste ▲
Orchestre National de Lille



Benoît FROMANGT - Soliste ▲
Opéra de Paris

"QUAND DE GRANDS ARTISTES RENCONTRENT UNE GRANDE MARQUE!"

La qualité et la notoriété des flûtes Yamaha
sont les résultats d'années d'effort et de passion mais aussi
d'une collaboration permanente entre
artistes et techniciens.

Le besoin et le goût des musiciens pour la perfection font
qu'aujourd'hui les plus grands flûtistes internationaux
ainsi que des milliers d'élèves accordent
une totale confiance à Yamaha

Cela ne peut pas être un hasard...

YAMAHA

Renseignements et documentation :
Magasins de musique et Yamaha Musique France
BP 70 - 77312 Marne-la-Vallée Cedex 2



Sommaire

ÉDITORIAL, par Maurice Adam	1
PROMÉTHÉE : Analyse de l'œuvre, par Frédéric Robert	2
BATTERIES-FANFARES : Le cérémonial militaire, par André Trémine	5
HOMMAGES	6
INTERVIEW : Musiques guadeloupéennes du gros ka au zouk, avec Philippe Bon	8
ENQUÊTE DES LECTEURS	13
91 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : Compte-rendu des travaux	15
A VENIR : 92 la plus grande fanfare du monde/Fête de la musique	36
COMMUNIQUE : Pays de la Loire : une action en faveur des orchestres d'harmonie	37
Vaucluse : une création mondiale pour les Philharmonistes d'Orange	38
A ÉCOUTER : Récital par l'Ensemble de Trompettes de Paris	39
ÉCHOS/MUSIQUE	40
DISQUES : Harmonies, par Claude Decugis	43
Classiques, par Jean Malraye	45
MANIFESTATIONS	48
PETITES ANNONCES/CARNET D'ADRESSES	51
PROMENADE A TRAVERS NOS RÉGIONS	I-XII

ÉDITORIAL



La 91^e Assemblée générale ordinaire de la C.M.F. a également été extraordinaire : jamais une assemblée générale, accueillie par une fédération régionale, ne s'était tenue aussi loin. Le cadre, l'organisation, l'accueil de notre Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de Guadeloupe, présidée par Robert Dauberton, tout fut parfait, et laisse à ceux qui eurent le privilège d'être présents — plus de 200 personnes avaient tenu à faire le déplacement — un grand souvenir : la découverte d'une des plus belles régions françaises, et de ses réalités musicales.

Ce congrès a été l'occasion de resserrer les liens entre la C.M.F. et sa fédération de Guadeloupe. La Guadeloupe est une région de riches traditions musicales, ni les compétences, ni la volonté ne manquent. Néanmoins, un certain nombre de choses restent à faire, et notamment sur le plan de la formation : les collectivités, les pouvoirs publics, les associations s'y emploient. Là comme ailleurs, il s'agit de travailler en partenariat. Pour nous, une première action concrète sera l'accueil, dans les stages musicaux des fédérations, de jeunes musiciens guadeloupéens. Inversement, de jeunes musiciens de Métropole pourront participer aux activités musicales de la Fédération de Guadeloupe. Il faut réussir cette politique d'échanges et d'enrichissement mutuel.

La durée du congrès — une semaine — a également permis d'approfondir les relations entre les responsables et animateurs des différentes fédérations de la C.M.F. : des contacts prometteurs, qui devraient apporter des échanges inter-fédéraux, des résultats concrets.

Le cadre très beau dans lequel se sont déroulés nos travaux ne les a pas empêchés, au contraire, d'être sérieux et efficaces. Les ateliers, notamment, ont ouvert des perspectives très intéressantes pour l'avenir. Vous pourrez dans ce numéro prendre connaissance de la substance de ces travaux.

Nous vous proposons aussi un questionnaire sur le journal de la C.M.F. à compléter et à nous retourner. Cette enquête nous permettra de mieux vous connaître, et de mieux satisfaire vos souhaits, vos suggestions pour nous permettre d'améliorer notre revue.

Je vous remercie pour vos réponses.

Maurice ADAM □

Journal de la
Confédération
Musicale de France



103, bd de Magenta - 75010 Paris Gérant : M. Adam
Tél. : 42 82 10 17 - Télécopie : 45 96 06 86 Cogérant : J. Julien

Directeur de la Publication : Maurice ADAM
Secrétariat de rédaction : Christine BERGNA,
Laurence SOLNAIS
Abonnement : Christinne Oliva Gil

Abonnement 1 an : France : 145 F
Étranger : 200 F - Prix au n° : 30 F.

N° de Commission paritaire : 65172 - N.C.B. Paris
381279637 SIRET n° 38127963700015 - APE
n° 8607, BPRNP Paris Gare du Nord, 115, bd
Magenta, 75010 Paris. N° de compte :
01210143875

Imprimerie de Montligeon
61400 La Chapelle Montligeon
Dépôt légal n° 15957

« Toute reproduction, même partielle et par quelque procédé que ce soit, du contenu de la présente Revue est interdite, selon la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation écrite préalable du directeur de la Publication. Cette autorisation spécifique et préalable suppose en tout état de cause que la source du texte reproduit soit mentionnée »

L'œuvre pour harmonie de Gabriel Fauré (3)

PROMÉTHÉE : Analyse de l'œuvre



Collection "Musica".

Gabriel Fauré en 1905.

Parmi les péripéties qui précédèrent la première de *Prométhée* (1) prévue pour le 26 août, l'orage qui s'abattit sur les Arènes de Béziers ne fut pas le moindre puisqu'il obligea à remettre cette création au lendemain. « L'orage a été effroyable, écrivait Fauré. La foudre est tombée sur les arènes, à l'endroit même (ô coïncidence) où Prométhée devait ravir le feu! Le décor était lamentable à six heures. On y a travaillé toute la nuit. Jambon (le décorateur) avait heureusement emmené avec lui un de ses bons lieutenants. » (2)

Malgré les dégâts causés par la pluie aux décors — les harpes avaient été noyées! — la première fut, néanmoins, un succès. « Tout a marché à merveille, écrivait encore Fauré, on m'a fait une ovation; il m'a fallu comparaître sur la scène entre deux acteurs. » Dans cette même lettre à sa femme, Fauré rapporte que Saint-Saëns, après un moment de silence et de réflexion, lui a dit : « Avec ton *Prométhée*, tu nous a tous enfoncés, tes confrères, y compris moi, et je n'en éprouve aucune peine, au contraire. Inutile d'ajouter qu'il exagère énormément. Mais son contentement de mon œuvre me fait grand plaisir, autant que tu peux l'imaginer. »

Le bon accueil réservé finalement aux trois représentations motiva une reprise dans les mêmes lieux, exactement un an plus tard. Succès semblable qui fera écrire à Fauré cette fois : « La moralité, c'est que, vraiment, Castelbon a un grand et vrai mérite, et qu'il se fera encore de belles choses ici. » (4)

Il convient à présent de nous attarder sur la partition même, en accordant la priorité parmi les critiques du moment à celle qui reste, en dernière analyse, la plus lucide (dût-elle, rappelons-le, avoir été formulée d'après la seule lecture de la réduction chant et piano) : celle, que nous avons déjà signalée, de Paul Dukas (5) : « La critique musicale a trop rarement l'occasion d'entretenir le public de la personnalité de M. Gabriel Fauré. Et la raison en est simple : ce musicien exquis, ce maître incontesté du lied et du quatuor (6) n'a presque jamais écrit que de la musique ». Il rappelait alors ses deux premières musiques de scène (en oubliant la troisième : *Pelléas et Mélisande!*) et concluait : « Autant avouer que M. Fauré n'a jamais fait de théâtre, comme on dit en argot de coulisses. Ce qui revient à dire que, pour la majorité de nos critiques musicaux, il n'a jamais fait de musique. » Ce qui n'avait rien d'excessif

en un temps où, malgré l'importance nouvelle du concert depuis les lendemains de la guerre de 1870, c'est au théâtre — abordé donc ici véritablement pour la première fois par Fauré — que les renommées se fondaient à jamais.

« Ce qui frappe tout d'abord, écrivait encore Paul Dukas (...) c'est la simplicité extrême du rythme et de la ligne mélodique, jointe à un raffinement harmonique presque constant. Ce fait résulte à la fois du souci d'approprier l'œuvre à sa destination et de la nature musicale de l'auteur. Comme *Prométhée* devait être entendu dans un vaste espace, les successions d'accords devaient être assez largement établies pour qu'elles arrivassent sans confusion à l'oreille des assistants; de là le parti-pris de rythmes toujours amples et de mélodies nettement dessinées. Mais le mouvement de la musique ainsi réglé, et M. Fauré ne s'en est que très rarement départi, rien ne l'empêchait de faire que ces larges rythmes fussent scandés par des accords riches en eux-mêmes et de constante recherche en leurs enchaînements. Ainsi le compositeur a su très sagement concilier des exigences qui semblaient s'exclure : celle de son sentiment propre et celle du but spécial qu'il se proposait d'atteindre ».

Comme il le faisait observer plus loin (...) M. Fauré, dont on s'accordait à vanter les qualités de charme et de tendresse, a néanmoins prouvé aux incrédules que la corde d'airain de sa lyre était sonore autant que la corde d'or en est tendre et voilée. Il négligeait, ou peut-être il dédaignait de la faire vibrer, voilà tout. L'occasion venue, il en a tiré de beaux éclats, d'une main ferme. (...) La corde d'or résonnera peut-être plus souvent sous ses doigts, par la suite, que la corde d'airain. Mais il a d'ores et déjà prouvé à la bienveillante médisance de certains de ses admirateurs qu'il était susceptible de se hausser au niveau des situations les plus grandioses ».

Voilà pour les considérations générales auxquelles on ne trouve pas plus à redire qu'à cette remarque concernant « l'unité » ou l'unification thématique des morceaux séparés constituant la partition : « Il va sans dire que dans une œuvre d'un caractère semblable, composée, en somme, de morceaux isolés les uns des autres par le parlé de la tragédie, il ne pouvait s'agir de baser le développement musical sur des thèmes conducteurs. Chaque fragment, solo, pièce symphonique ou chœur, forme pour ainsi dire un épisode séparé. Mais le caractère des personnages principaux du poème est néanmoins exprimé par quelques phrases mélodiques essentielles qui s'insèrent très naturellement dans le texte musical des différentes parties de l'œuvre et servent à les relier l'une à l'autre. »

Passons, en l'occurrence, à un examen plus détaillé des pages essentielles de la partition où nous pourrions déceler, justement, ces motifs « unificateurs » si l'on peut dire : le Prélude fait entendre, après celui de *Prométhée*, une impérieuse fanfare qui symbolise les Dieux de l'Olympe. Une courte transition mène à la subtile association du thème de l'Humanité avec celui de Prométhée. Une octave montante-caractéristique de Fauré et qu'on retrouvera dans le thème d'Ulysse de *Pénélope* — symbolise, cette fois, le Feu — cette introduction orchestrale s'achevant sur le châtement de Prométhée. Les pathétiques objurgations de Gaïa, la mère de Prométhée, donnent lieu à l'un des plus beaux airs de soprano de tout le répertoire lyrique français avec ses heureuses oscillations entre l'arioso et le récitatif.

D'un tout autre caractère sera l'air de Bia, l'implacable déesse qui poursuivra Prométhée et Pandore. Prométhée ayant encouru le châtement des Dieux pour avoir ravi le Feu afin de le donner aux hommes, Pandore tombe d'un sommeil de mort et c'est le long et émouvant chœur de ses compagnes portant son corps jusqu'à une caverne proche de la montagne qui ouvre le deuxième acte. Jean-Michel Nectoux observe, non sans raisons, que le thème principal de ce cortège s'apparente à celui de la mélodie *Au cimetière* composée douze ans plus tôt. On opposera ce chœur féminin à celui qui va ouvrir le troisième acte où les Océanides, nymphes des golfes et des eaux marines, transportent au sommet du Caucase Pandore arrachée à son sommeil léthargique. « Cet épisode féérique est sans aucun doute, selon

Jean-Michel Nectoux, le plus beau joyau de la partition de Fauré. Il s'ouvre sur un prélude orchestral qui compte certainement parmi les pages les plus ensorcelantes de la musique française (...). Et par quel coup de génie le thème du châtement chante-t-il à la clarinette avec une si poignante douceur? Ce thème devient le thème principal du chœur des Océanides, symbole musical de leur message de mansuétude et de paix. »

Pour Saint-Saëns, cette page était même le point culminant de la partition, mais, précisait-il dans une lettre à Auguste Durand « il faut l'entendre pour en juger. Ceux qui font des réserves sur l'ampleur de cette musique jugent tout vraiment sur des idées préconçues ». Tel n'était pas, bien sûr, Paul Dukas pour qui Fauré avait : (...) « démontré aux incrédules qu'il pourrait, quand il lui plairait, aborder le théâtre. Peut-être, ajoutait-il, n'y apportera-t-il pas ce sens spécial, qu'on se plaît à reconnaître à certains compositeurs, et qui se manifeste trop souvent par la confection de musique plus que médiocre, quand elle n'est pas foncièrement antimusicale. Quoiqu'il fasse, M. Fauré n'atteindra jamais à cette spécialité-là. Il lui demeure simplement loisible de nous donner un opéra écrit d'un bout à l'autre par un vrai musicien. Ce ne serait peut-être pas aussi saisissant, mais cela aurait au moins l'avantage de nous reposer de bien des choses ». Ce n'est pas *Pénélope* qui allait contredire une aussi flatteuse prédiction.

Quant à la *tonalité* dans laquelle, finalement, le mythe de Prométhée aura été traité par Fauré, et que nous évoquions dans notre premier article (7) — comparativement à Reynaldo Hahn et Maurice Emmanuel, pour nous en tenir à des ouvrages comparables avec soli et chœurs, lyriques ou de concert — cette tonalité aura été celle de la tendresse malgré tout et le plus émouvant témoignage nous en est offert par un autre point culminant de la partition s'ajoutant au chœur des Océanides déjà cité : l'air d'Héphaïstos « O sublime et bon Titanide / Cœur altéré de justice et d'amour ». Une autre révélation, pour sûr, et dont nous serons pareillement redevables à cette première intégrale enregistrée.

Frédéric Robert

(1) Voir notre article dans le numéro précédent.

(2) Gabriel Fauré : *Lettres intimes* publiées par son fils Philippe Fauré-Frémiet ; Grasset édit., p. 49.

(3) Ibid. p. 50.

(4) Ibid. p. 61.

(5) Paul Dukas : *Écrits sur la Musique*, S.E.F.I. 1948, pp. 506 sqq.

(6) Allusion aux deux quatuors avec piano.

(7) Voir no de février 1992.

■ Erratum :

Dans notre premier article, la note 14 et dernière avait été fâcheusement omise. Nous précisons qu'elle renvoyait à une citation empruntée à la *Notice sur la vie et les œuvres de Gabriel Fauré* d'Alfred Bruneau ; librairie Charpentier-Fasquelle, 1925, p. 28.

REMISE SPÉCIALE
jusqu'au 15 juillet 1992



DISQUE & MUSIQUE

RÉSERVÉ AUX MEMBRES DES SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Grâce à votre carte personnelle gratuite*, que nous vous enverrons sur simple demande de votre part **DISQUE ET MUSIQUE** vous offre des conditions et remises personnelles et permanentes sur tout le matériel de **MUSIQUE** neuf, de toute marque, en emballage d'origine et bénéficiant des garanties fabricant



AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Location-vente sans frais sur clarinettes, saxo-alto, trompettes, flûtes d'étude.
- Paiement en 3 fois sans frais.
- Crédit total CETELEM.
- Expédition prioritaire.

* Offre exclusivement réservée aux membres des sociétés de musique

Bon à découper ou à recopier

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Désire recevoir gratuitement sa carte personnelle et une documentation.

A retourner : Disque & Musique
165, rue de Rennes, 75006 PARIS - Tél. : (1) 45 48 63 37

SELMER, LES SAXOPHONES



UNE LONGUE HISTOIRE...

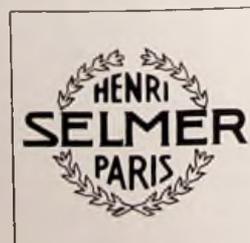


Depuis la création de son premier saxophone en 1922, SELMER a apporté une contribution importante à l'évolution de l'instrument.

Son développement est historiquement associé aux plus grands noms du jazz et de l'enseignement académique. Que de mutations, perfectionnement et innovations pour répondre aux désirs des générations successives, aux couleurs du temps !

Aujourd'hui, SELMER propose une large gamme de saxophones, du sopranino au basse.

Des caractéristiques acoustiques incomparables, une mécanique précise : l'instrument des "grands" !



H. SELMER & Cie
instruments de musique
18, rue de la Fontaine au Roi
75011 Paris France

CÉRÉMONIAL MILITAIRE

■ HONNEURS AUX DRAPEAUX

1. Lorsque toutes les personnalités ont pris place, le chef du dispositif commande GARDE A VOUS.

— Les personnalités se mettent au GARDE A VOUS et la Batterie-Fanfare désignée exécute cette sonnerie.

2. Il commande AU DRAPEAU.

— La Batterie-Fanfare exécute cette sonnerie.

— La Fanfare ou la Musique présente à cette cérémonie joue le REFRAIN DE LA MARSEILLAISE.

— Cérémonie identique pour hisser et descendre les couleurs.

■ CÉRÉMONIAL AUX MONUMENTS AUX MORTS

1. Lorsque toutes les personnalités et les sociétés désignées pour cette cérémonie ont pris place, faire sonner le GARDE A VOUS.

2. La ou les personnalités déposent la ou les gerbes.

3. Les personnalités reculent de quelques pas pour se recueillir.

4. Exécution de la sonnerie AUX MORTS.

— Minute de silence et LA MARSEILLAISE en entier si il y a un drapeau officiel. Sans la présence d'un drapeau, REFRAIN DE LA MARSEILLAISE seulement.

(A défaut d'Harmonie ou Fanfare, faire exécuter par les clairons le dernier appel de AUX MORTS.)

5. Les personnalités rejoignent leur emplacement, la ou les Musiques jouent sur place une marche de leur choix pendant la dislocation.

N.B. — L'Ouverture et la Fermeture du Ban ne s'exécutent que pour des Prises de Commandement, des Remises Officielles de décorations : Légion d'honneur, Médaille militaire, Ordre national du mérite, Lectures de citations, Ordre du jour.

■ HONNEURS MILITAIRES A RENDRE AUX AUTORITÉS CIVILES

— Président de la République : AUX CHAMPS à l'arrivée et au départ et LA MARSEILLAISE en entier au moment où il s'arrête devant le drapeau.

— Idem pour le Premier ministre, le président du Sénat, le président de l'Assemblée nationale, les ministres en exercice, le président du Conseil constitutionnel, les préfets en uniforme, dans leur département ou leur région.

N.B. — A défaut de tambours et clairons, ce sont les trompettes de cavalerie qui sonnent LA MARCHE en remplacement de la sonnerie AUX CHAMPS ou le RAPPEL POUR HONNEURS à la place du RAPPEL DE PIED FERME.

■ EXÉCUTION DE L'HYMNE NATIONAL

LA MARSEILLAISE en entier n'est exécutée que dans les cérémonies où figure un drapeau. Dans ce cas, l'autorité à qui les honneurs sont rendus, se porte aussitôt qu'elle arrive sur le lieu de la cérémonie, devant le drapeau; l'hymne national est joué au moment où elle s'arrête et salue.

Dans les cérémonies autres que celles où figure un drapeau, le REFRAIN seul est joué.

L'HYMNE NATIONAL ou son REFRAIN n'est exécuté qu'une seule fois au cours de la même cérémonie.

Exception à cette règle, les honneurs prévus pour le drapeau sont toujours rendus intégralement.

André Trémine

(Articles 3, 22, 25, 27
du Cérémonial militaire)



PROTON-CAPILLERY Sarl

31, quai Pierre-Scize - 69009 LYON - ☎ 78 27 31 59

Fax 72 00 84 88

FABRICANT spécialisé dans :

- Drapeaux brodés
- Bannières
- Flammes pour instruments de musique
- Ecussons

Maison fondée en 1945

Un dernier sourire...

Olivier Messiaen, compositeur, organiste et pédagogue s'est éteint le 28 avril dernier à l'âge de 83 ans.

Né à Avignon le 10 décembre 1908 d'une mère poète et d'un père professeur d'anglais, il repose désormais au pied des Alpes, face aux montagnes du Dauphiné où il a passé toute son enfance. C'est là où il avait découvert le chant des oiseaux, « ses premiers et ses plus grands maîtres » où puisera son inspiration créatrice.

Enfant, il est imprégné de théâtre et d'opéra, apprend le piano et bien vite la musique devient sa véritable vocation. En 1919, il rentre au Conservatoire national de musique de Paris où il restera jusqu'en 1930. Il aura comme professeur de composition Paul Dukas et l'organiste Marcel Dupré. A sa sortie, il sera nommé organiste de l'église de la Trinité à Paris (1931) et ce pendant plus de quarante ans. Très croyant, ses compositions pour l'église seront empreintes d'inspiration mystique comme la *messe de la Pentecôte* écrite en 1950.

Toute sa vie il parcourra le monde et ses nombreuses voyages nourriront son œuvre musicale d'un langage harmonique et rythmique nouveau qui lui donnera sa singularité.

La composante son-couleur restera fondamentale dans toute son œuvre. Il entendait les couleurs et inversement la musique provoquait en lui de merveilleuses sinuosités le menant à « l'éblouissement ». Telle est sa musique qu'il comparera à un « arc en ciel théologique ».

Son opéra *Saint François d'Assise* qu'il crée tardivement à l'âge de 75 ans représente l'aboutissement de toutes ses quêtes.

Professeur au conservatoire de Paris et grand pédagogue, il a eu comme élèves Yannis Xenakis, Karlheinz Stockhausen et Pierre Boulez, lequel dira de lui : « C'est le plus grand musicien de sa génération pour la France », « il représente une extraordinaire capacité de création, d'invention et aussi de communication. »

Autre réaction celle du compositeur Marcel Landowski : « Dès sa jeunesse il a eu une technique musicale très personnelle et une vision harmonique à lui et à lui seul, c'est un homme qui savait que pour faire évoluer les choses il fallait conserver et choyer ses racines car il n'y a pas d'évolution sans racines. »

Sa dernière composition intitulée *Sourire* était dédiée à Mozart pour le bicentenaire de sa mort en 1991. C'est sur cette note pleine d'espoir qu'Olivier Messiaen nous a quittés.

Nous avons appris avec tristesse le décès de **M. Raymond Diederich**, survenu le 15 novembre 1991. Il avait été chef de la Musique de l'Armée de l'Air, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre 1939-1940, officier des Arts et Lettres, officier des Palmes Académiques, membre de la S.A.C.E.M. Depuis sa retraite, il consacrait tous ses loisirs à la musique en dirigeant des harmonies mais aussi en formant des musiciens et en assurant leur

perfectionnement. Il avait aussi assuré la direction d'orchestres symphoniques et d'orchestres de chambre. Directeur des conservatoires de Saint-Malo et Cavaillon, excellent musicien, il a beaucoup écrit pour ces ensembles et en particulier trois quatuors à cordes.

Tous ses amis de Carmaux, Laver, Graulhet, Saint-Malo, Vitry-les-Reims, Revin où il avait particulièrement œuvré lui présentent un ultime salut.



Albert Burgazzi. Né à Aubervilliers, il fait son apprentissage musical à Saint-Gratien (clarinette) et adhère aux sociétés musicales d'Enghien et d'Eaubonne.

En 1971, il s'installe à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine) et crée l'Union musicale de Corps-Nuds en 1973 (il en sera président jusqu'à son décès).

Élu trésorier de la Fédération musicale d'Ille-et-Vilaine à sa création en 1986 (réélu depuis, chaque année, à ce poste), trésorier de la Fédération musicale de Bretagne en 1986 et 1987, il est professeur de saxophone à l'harmonie école de la S.N.C.F. de Rennes et participe à la vie des sociétés de Vitry et Chartres-de-Bretagne.

Responsable administratif de tous les stages organisés par la F.M.D. 35 et membre du Conseil d'administration de la Fédération musicale de Bretagne depuis sa création en 1978, il est chargé de l'inventaire général de bibliothèque régionale de la F.M.B. (travail qu'il venait d'achever...).

Depuis sa retraite, Albert Burgazzi consacrait l'essentiel de son temps au développement musical et aux activités de la Fédération. Musicien amateur, il militait depuis longtemps pour associer le plus souvent possible, les professionnels de la musique au développement des sociétés musicales.

Son décès prématuré laisse un grand vide dans nos esprits... et notre organisation...

Prix SACEM de la Réalisation Pédagogique



Sylvaine Billier
**LE
DÉCHIFFRAGE**

*ou l'art
de la
première
interprétation*

Tout le monde se pose la question : « Comment aborder le déchiffrage instrumental, quel que soit l'instrument ? » Riche d'une longue expérience pédagogique, Sylvaine Billier nous apporte le fruit de son enseignement. Son propos n'est pas uniquement d'ordre technique, bien que les moyens y soient amplement étudiés et plus spécifiquement adaptés à son instrument : le piano. Sa réflexion porte aussi sur les raisons de la carence de la lecture à vue, des blocages, des instrumentistes vis-à-vis de la partition nouvelle ; l'éducation, l'attitude psychologique y ont naturellement leur place. Cet ouvrage démystifie le déchiffrage et encourage ceux pour qui il reste encore une énigme insoluble.

A. LEDUC - 175, rue St Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Gérard BILLAUDOT Éditeur

14, Rue de l'Échiquier - 75010 PARIS
Tél. (1) 47.70.14.46.

**LE «THÉSAURUS»
DU SAXOPHONISTE**

de Francis CURNET

Un véritable «Vademecum», indispensable au saxophoniste professionnel ainsi qu'à l'étudiant saxophoniste confirmé.

L'ouvrage offre plus de 200 propositions de doigtés pour l'obtention de tous (ou presque) les sons monophoniques du saxophone sur toute son étendue possible (sur-aigu compris). L'alto et le ténor sont particulièrement concernés mais les spécificités touchant les modèles soprano, soprano, baryton et basse y sont également étudiées.

La figuration des doigtés se découvre sous une forme originale inédite et très simplifiée. Des exercices d'application sont insérés dans le recueil concernant essentiellement la maîtrise de l'alternance des doigtés pour l'obtention d'une même note.

- Pour une interprétation musicale personnalisée élargissant les entailles des possibilités techniques

- Pour la quête permanente d'une esthétique musicale différente des habitudes (musique contemporaine ou improvisée).



ÉDITIONS COMBRES

MUSIQUE DE CHAMBRE ET D'ENSEMBLE

NOUVEAUTÉS

- Carmel R. **Quatuor** pour 2 violons, alto et violoncelle.
Langlais J. **Ceremony** pour ensembles de cuivres (6 trompettes, 4 trombones, 2 tubas ou 3 trompettes, 2 trombones et 1 tuba).
Langlais J. **Suite concertante** pour violon et violoncelle.
Nicolas M. **Grande suite zodiacale** - Quatuor pour 3 cuivres et piano.
Paubon P. **Divertissement n° 1** pour 4 flûtes.
Paque D. **Trois courtes pièces**, op. 131 pour 4 cors.
Pavlenkos S. **Pastorale** pour 5 saxophones.
Phillips R. **Retour d'Italie** - Suite pour 3 violons et violoncelle.
Tenaud A. **Climats** - Duos progressifs pour violons (1^{er} recueil).

COLLECTION D'ŒUVRES COMMENTÉES pour guitare (dernières parutions)

- Coquery J.-M. **Trios en herbe** (4 trios très faciles).
Desportes Y. **Guitaromanie** pour 4 guitares.

COLLECTION « RENCONTRES » dirigée par Pierre Bigot pour tous ensembles d'instruments

- | | |
|--|--|
| Arrangement à 4 parties (ou multiple de 4) | Arrangement à 5 parties (quintette ou orchestre) |
| Debussy C. Le petit Nègre | Devogel J. Chant rythmé |
| Chopin F. Valse (KK 4 b n° 10) | Devogel J. Eden Rock |
| Schumann R. Le gai laboureur | Scott Joplin The Entertainer |

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS - Tél. : 48 24 89 24 - Télécopie : 42 46 98 82

Musiques guadeloupéennes

Du Gros-Ka au Zouk

La musique antillaise, et guadeloupéenne, n'est pas toujours bien connue en Métropole. Elle repose sur une tradition riche, au carrefour de plusieurs cultures, et liée aux conditions historiques et sociales qu'a connues la Guadeloupe : les plantations, l'esclavage. La musique a rythmé la vie de cette société.

Philippe Bon, Conseiller à la Musique et à la Danse à la D.R.A.C. de Guadeloupe a bien voulu répondre aux questions du *Journal de la C.M.F.* et nous tracer un panorama de l'histoire de la musique guadeloupéenne.

— *La musique est une tradition aux Antilles. Où cette tradition prend-elle sa source?*

P. Bon : La musique antillaise est étroitement liée à l'histoire même des Antilles. Elle prend forme aux XVI^e et XVII^e siècles, dès les premiers temps de la colonisation, où se dessinent les groupes qui vont former la société guadeloupéenne : d'une part, les grands propriétaires terriens, les colons, aussi appelés békés — terme que l'on emploie encore en Martinique — qui possèdent l'essentiel des terres; d'autre part, les esclaves noirs, main-d'œuvre que l'on exploite rapidement; enfin les petits blancs, les premiers peut-être à avoir été au service de ces grands propriétaires, et qui vivaient dans des conditions analogues à celles des esclaves, sous contrat pour dix ans au terme duquel ils pouvaient espérer obtenir un petit lopin de terre.

Tous ces gens ensemble constituent la société de plantation, un système réglé par des mécanismes sociaux, réglementaires, et administratifs précis, un système de castes très compartimenté. Univers clos, la plantation est une sorte d'univers concentrationnaire dont les conditions de vie restent très difficiles, aggravées encore par un pays hostile au climat très sec. Dans cet univers étroit vont s'entremêler pourtant les cultures d'où vont naître des formes d'expressions et de vie artistique relativement typiques. Il est à noter que le phénomène s'étend aux îles alentours, organisées sur le même modèle, et qui ne manquent pas de communiquer sous les auspices de la flibuste et de la contrebande.

C'est dans ce contexte que vont naître alors des genres musicaux qui vont ensuite évoluer avec le temps : en Guadeloupe le gros-ka, qui existe toujours, musique traditionnelle populaire, la plus typique de Guadeloupe; en Martinique, son équivalent, le bel-air. Le mot gros-ka pourrait venir de l'utilisation de « Ka », qui désignait les barils de salaison, comme d'un mot de dialecte africain « n'goka », qui désignait le fait de danser, de s'amuser, de battre le tambour.

Le gros-ka s'est imposé peu à peu comme la musique de fête des esclaves associés à la danse et au chant; mais aussi comme une musique certainement religieuse au départ accompagnant des cérémonies vaudou. Cet aspect, encore présent il y a quelques années, semble avoir complètement disparu. Cette musique s'est en fait laïcisée, elle est devenue une musique de réjouissance populaire dont les thèmes sont fondés sur la vie quotidienne, où il subsiste quelques mots africains mais dénués de leur sens d'origine.

— *Comment se joue cette musique?*

P. Bon : La figure classique de cette musique est ce que l'on appelle le tambour gros-ka, appelé à l'époque la calenda, ou encore la bamboula, terme désuet mais qui a voyagé, comme vous le savez, avec une autre signification. En revanche, le terme de bel-air, lui, a complètement disparu. Le gros-ka est un tambour couché, un baril de salaison recouvert d'une peau de cabri attachée avec des haubans, et que l'on accorde selon le registre que cherche à définir

le joueur, appelé le *tambouillé*. Il y a un tambour d'accompagnement, le boula, qui, lui, est couché et un instrument soliste, le *maké*, qui peut être debout ou couché selon les différentes régions de Guadeloupe — particularités qui ont tendance actuellement à disparaître. A ces deux instruments de base on peut rajouter le *chacha*, grossealebasse typiquement guadeloupéenne, et le *siyak*, instrument que l'on frotte avec un peigne.

Musique de combat, de ralliement au départ c'est aujourd'hui une musique que l'on joue dans n'importe quelles circonstances, à la plage par exemple, le dimanche, ou dans les lewoz. Lewoz viendrait du nom d'une plantation qui se trouvait à Sainte-Rose, il désignait ces rassemblements d'esclaves où l'on jouait du gros-ka, appellation que l'on a gardé pour ces fêtes qui se passent le samedi soir ou pendant les vacances scolaires.

— *Y-a-t-il eu des notations de cette musique?*

P. Bon : Non. on ne connaît de cette musique que ce qui a été transmis par la tradition orale ou par la pratique musicale actuelle, qui est labélisée comme musique traditionnelle, mais qui n'est plus la même qu'autrefois. Il y a quand même eu des essais, comme par exemple le *Traité de Gros-Ka moderne* mais qui vise à normaliser la musique actuelle, plutôt qu'à transcrire la musique traditionnelle.

Ce que l'on appelle le gros-ka moderne est une musique progressive, qui peut être extrêmement savante. Son initiateur Gérard Lockel,

musicien de jazz et compositeur, a formé un groupe qui est devenu un mouvement, le GKM, mais cette musique n'a d'interprète que lui-même et ne s'adresse qu'à un public d'initiés. D'autres musiciens jouent du gros-ka moderne mais c'est une musique d'essence plus populaire.

— *Quand la figure de la biguine est-elle née?*

P. Bon : La biguine a pris naissance vers la fin du XIX^e siècle, non plus dans les rues cases-nègres d'alors mais dans la plantation elle-même. Les esclaves qui travaillaient dans les maisons des planteurs ont pu se familiariser avec la musique d'origine européenne — notamment de danse — et développer un nouveau genre musical, le quadrille, qui existe sous deux formes, le quadrille des lanciers, et le quadrille de commandement. Musique inspirée du menuet, de la valse, de la mazurka elle se jouait avec des violons, des bandonéons, puis plus tard avec l'accordéon. On suppose, même si c'est très controversé, que la biguine est née du mélange du quadrille et du gros-ka.

La biguine s'est propagée dans les années 30 en France et en Europe, en Louisiane même, ce qui a fait dire à certains que le jazz pouvait être à l'origine de la biguine ou inversement. Il y avait, en effet, une communauté antillaise à la Nouvelle-Orléans. Il faut savoir que les Antillais ont toujours beaucoup voyagé, on trouve encore des communautés martiniquaises et guadeloupéennes à Panama qui se sont implantées à l'époque de la construction du Canal, à la Nouvelle-Orléans, en Floride. C'est l'Exposition Universelle de 1902 d'abord puis l'Exposition Coloniale de 1931 qui ont permis le rayonnement de la biguine.

Dans les années 50 sont venus sur la scène des orchestres qui s'attachaient à défendre et à créer des œuvres en créole, qui étaient très sensibles à ce qui se faisait ailleurs dans les Caraïbes, ou aux États-Unis, au jazz, au calypso. Ils vont créer dans les années 60-70 cette dynamique de petites formations qu'on appelle des combos, qui étaient en fait des groupes de jazz. Ils vont lancer également la cadence rampa, le calypso.

Les principaux chefs d'alors viennent de Panama ou de République Dominicaine, comme c'est le cas de Paul-Émile Haliar, arrivé en Guadeloupe à l'âge de quatorze ans, et qui est, avec son orchestre Jeunesse, le

chantre de la musique guadeloupéenne. Certains de ces musiciens, brillants solistes, comme Robert Mavounzy, Al Lirvat vont très tôt partir en métropole et affirmer le rayonnement de la biguine. Les musiciens et groupes de cette époque sont toujours là : l'orchestre Jeunesse par exemple plus vivant que jamais a fêté récemment son cinquantième anniversaire.

— *La biguine comme figure dominante de la musique antillaise daterait de cette époque?*

P. Bon : Oui. Et pendant très longtemps, jusqu'à il y a cinq ou six ans, on ne connaissait pas par exemple le zouk en métropole mais la biguine, qui est comme une sorte de label pour désigner les musiques venues d'ici.

Pourtant, dans les années 60, la biguine a commencé de décliner et ce sont les orchestres haïtiens qui se sont approprié la scène musicale locale avec de nouveaux rythmes qui n'avaient rien à voir avec la biguine : la cadence rampa, qui a elle-même cédé la place au compas direct, enfin le zouk, apparu dans les années 80.

Tous ces rythmes étaient des rythmes de danse, — mis à part les berceuses, ou certaines chansons et sérénades —, à la différence, là encore, des îles voisines : la calypso, par exemple, a une tradition de chanson militante, de chanson engagée qui peut aussi bien s'écouter que se

danser. La biguine à un moment aurait pu tendre à cela, elle s'est malheureusement éteinte. Elle est actuellement en train de repartir sous d'autres formes.

— *Ces rythmes sont donc toujours présents aujourd'hui!*

P. Bon : A l'heure où le zouk commence à s'essouffler ces rythmes reviennent en force. En fait, ces différents genres de musique qui ont existé comme des phénomènes de mode n'ont jamais complètement disparu. Mais le manque de structures de formation empêche de les maintenir longtemps à des niveaux performants.

Aujourd'hui tous ces genres coexistent. A part le gros-ka moderne qui a été inventé ces dernières années, le gros-ka traditionnel se joue toujours, musique spontanée que tout le public recherche à l'occasion des fêtes; la musique de quadrille est le fait de quelques sociétés musicales qui fonctionnent en club fermés selon un rituel un peu cérémonieux; la biguine est jouée toujours, à certaines occasions, par quelques orchestres — le syndicat d'initiative s'efforce chaque année de la remettre à l'honneur avec l'organisation de concours de création; enfin, le zouk, né dans les années 80, qui est une synthèse musicale du gros-ka, du calypso, de rythmes africains, dont la base est le mende, un rythme de carnaval.



Le groupe de Gros-Ka Kanida

— *Le carnaval est-il très présent en Guadeloupe?*

P. Bon : Oui. Il existe trois fédérations de carnaval, deux à Basse-Terre et une à Pointe-à-Pitre, qui regroupent au total une soixantaine de groupes de carnaval. Chacun de ces groupes compte un orchestre avec des tambours en plastique, des caisses claires et parfois d'autres instruments mais qui, pour la plupart, ont disparu au fil du temps toujours à cause de l'absence de formation musicale. Mais c'est vrai que les musiciens préfèrent jouer dans des groupes de jazz, de biguine, plutôt que dans ces formations qui ont souvent ce côté flon-flon que l'on dénonce depuis vingt ans.

— *Et les sociétés musicales en Guadeloupe?*

P. Bon : Les premières sociétés musicales de Guadeloupe sont nées dans la première moitié du siècle. Ces sociétés étaient la copie conforme de ce qui existait à l'époque en métropole, leur répertoire était le même qu'à Paris, Londres ou même Vienne. La Guadeloupe comptait des orchestres de chambre, des petits orchestres symphoniques — il y en a eu deux en Guadeloupe —, des orchestres à plectres, mandolines, banjos mais qui jouaient très peu de musique guadeloupéenne; ailleurs, au Venezuela par exemple, sont nées des musiques plus typiques, différentes. En Guadeloupe, on s'est contenté de

reproduire le répertoire traditionnel en y ajoutant peut-être parfois des airs créoles. Ces sociétés vont connaître leur déclin vers les années 50. La musique sous cette forme ne pouvait pas durer sans enrichissement par le patrimoine, par une certaine ouverture à l'environnement culturel régional.

— *Existe-t-il d'autres pratiques musicales en Guadeloupe?*

P. Bon : En dehors de la Fédération régionale des sociétés musicales et folkloriques de Guadeloupe, il y a une fédération des chorales de Guadeloupe, qui a une politique très volontariste; elle s'efforce depuis deux ans de mettre en œuvre un programme de formation pour les chefs de cœur et les choristes.

— *La musique aux Antilles est-elle selon vous promise à d'autres formes?*

P. Bon : Il faut savoir que la Guadeloupe est ouverte à tous les genres musicaux, à l'exception toutefois de la musique rock qui ne passe pas du tout ici. Tout naturellement s'imposent des rythmes qui correspondent plus au climat, à la nature, au tempérament, qui excluent les rythmes agressifs. Dernièrement, le rap est rentré en force mais il a du mal à passer malgré tout ou alors il est récupéré et devient raggamuffin, — comme c'est le cas dans les îles voisines —, un rythme, un tempo un peu plus lent, plus caribéen. Un art

comme la danse connaît les mêmes limites. La danse contemporaine, par exemple, ne pourrait s'adapter qu'à condition qu'elle s'intègre dans le cadre musical caribéen. Cette manière de situer son corps par rapport à autrui, aux difficultés qu'on peut rencontrer dans une grande métropole est difficilement imaginable ici, du point de vue du public et du danseur lui-même.

— *Comment voyez-vous l'avenir de la musique en Guadeloupe?*

P. Bon : Les musiques sont nées en fait à la charnière des deux siècles. Aujourd'hui, après l'apogée de la biguine, il n'y a pas eu de relève. La musique a été comme une répétition du même, qui obéissait à des critères commerciaux, aux dépens de la création. Il y a le même essoufflement actuellement avec le zouk. Faute d'enseignement la création a été inexistante.

L'avenir de la musique passe, à mon avis, essentiellement par la formation et la création. L'essentiel de ce qui existe aujourd'hui est lié aux trois premiers siècles de la colonisation. Après l'abolition de l'esclavage, en 1848, les choses ont bougé très lentement; jusqu'en 1960, les conditions de vie n'ont pas changé de manière majeure. Il y avait, jusqu'en 1970, quatorze usines sucrières ce qui déterminait un mode de vie différent de celui qui est en train de se développer en Guadeloupe actuellement.

■ A ÉCOUTER

BIGUINE (Rééditions/compilations)

- Alexandre Stellio et son orchestre créole, CBS 467598 2.
- Antillaisement vôtre (succès des années 1950-1959), EMI 2534062, PM 520.
- Quand Paris biguinait (orchestres créoles 1930-1940), 30 876, PM 500, AAD, (Diffusion exclusive, VIRGIN France S.A.).

MUSIQUE CHOUVAL BWA (« Cheval-bois, musique de manège) de Martinique

- Dédé Saint-Prix et Avan Van, Georges Debr, Sony Music.
- Marce et son groupe Toumpack, Georges Debs.
- Pakatak, production 3 A.
- KALI, « Racines », Hibiscus Records, 1988.

BÈLÈ (musique traditionnelle des campagnes martiniquaises)

- Chants et danses négro-martiniquais, vol. 3, AM 4, production et

réalisation : AM 4, Rive droite Levassor, 97200 Fort de France. Tél. : 63 89 33.

- Eugénie Mona, Hibiscus Records.

GROKA (Guadeloupe)

- Esnard Boisour, Liso Music, 1991.
- Van Leve, Liso Music, 1991.

A noter également l'édition prochaine d'un disque de gro ka par Radio France, coll. OCORA.

MUSIQUE DE CARNAVAL (Guadeloupe)

- AKI YO, Production GMZ, 1992.

MUSIQUE DE BAL-QUADRILLE

- Danican et Kancel, Liso Music, 1992.

ET AUSSI :

- Les tout premiers disques du groupe MALAVOI (compilations disponibles à la F.N.A.C.).

Aujourd'hui, l'enseignement musical se fait essentiellement dans les cours privés, les petites associations. Il n'y a pas de C.N.R., d'E.N.M., d'école municipale agréée. En fait, l'attitude des pouvoirs publics était de penser que la musique pouvait se développer d'elle-même. Et puis il y avait d'autres priorités : l'installation de l'électricité dans certaines communes qui en était dépourvues encore dans les années 70, la mise en place d'un réseau routier, d'écoles. Enfin, il y a certaines réticences, certains préjugés dans l'esprit des Guadeloupéens, l'idée que la musique ne s'apprend pas.

— *Y-a-t-il actuellement un projet précis?*

P. Bon : Oui, la création de structures d'enseignement qui devrait aboutir prochainement. Des orchestres vont être créés dans certaines communes, celles qui le réclament.

Il manque encore des structures de diffusion mais elles sont programmées. A Pointe-à-Pitre, il y a le Centre des Arts et de la Culture qui est pleinement suffisant. A Basse-Terre on va construire bientôt une structure de diffusion de 500 places.

Nous avons bon espoir de réaliser les structures de base nécessaires à la vie musicale dans notre région en accord avec tous les partenaires.

*Propos recueillis
par Laurence Solnais
et Jean Spenehauer*

■ A LIRE

- CALLY Sully, *Musiques et danses afro-caraïbes (Martinique)*, O Madiana éditions, Paris, 1990.
- ROSEMAIN Jacqueline, *La musique dans la société antillaise, 1635-1902, Martinique-Guadeloupe*, éditions L'Harmattan, Paris, 1986.
- ROSEMAIN Jacqueline, *La danse aux Antilles, des rythmes sacrés au Zouk*, éditions L'Harmattan, Paris, 1990.
- JALLIER Maurice, Lossen Yollen, *Musique aux Antilles, Mizik bo kay*, éditions caribéennes, Paris, 1985.
- BENOIT Édouard, *Musique populaire de la Guadeloupe, de la Biguine au Zouk (1940-1980)*, O.R.P.G., A.G.E.T.L., Pointe-à-Pitre, 1990.
- URI Alex et Françoise, *Musiques et musiciens de la Guadeloupe (Le chant de Karukera)*, Paris, 1991.
- MEUNIER Jean-Pierre, LEARDEE Brigitte, *La biguine de l'oncle Ben's*, éditions caribéennes, Paris, 1989.
- GABALI Jocelyn, *Diadyée (Le vocabulaire du gro-ka)*, Pointe-à-Pitre, 1984.
- LAFONTAINE Marie-Céline, *Alors ma chère, moi... Carnot par lui-même (Propos d'un musicien recueillis et traduits par l'auteur)*, éditions caribéennes, Paris, 1986.
- Actes du colloque de Pointe-à-Pitre, *Les musiques guadeloupéennes (dans le champ culturel afro-américain au sein des musiques du monde)*, éditions caribéennes, Paris, 1986.

H.M.M.O.

VOUS PROPOSE

Des Dizaines de Milliers de Titres

dans les rubriques :

- COMBO JAZZ (petite formation de Jazz de 5 à 9 musiciens).
- DIXIELAND COMBO (formation de 7/8 musiciens).
- BIG BAND (grande formation de Jazz de 10 à 19 musiciens).
- ORCHESTRE A CORDES
- ORCHESTRE SYMPHONIQUE
- ORCHESTRE D'HARMONIE
- FANFARE
- BRASSBAND
- ENSEMBLES :
 - a) Flûtes (du duo au chœur de flûtes).
 - b) Clarinettes (du duo au chœur de clarinettes).
 - c) Saxophones (du duo à l'octuor).
 - d) Bois (du duo au chœur de bois).
 - e) Trompettes (de 2 à 16 trp).
 - f) Trombones (du duo au chœur de trb).
 - g) Tuba (du duo au quatuor).
 - h) Cuivres (du duo au chœur de cuivres).
- Quintettes de cuivres : Canadian Brass Series.
Gazebo Series
Denis Wick brass collections
Encore brass series

REPRÉSENTATION DES ÉDITIONS :

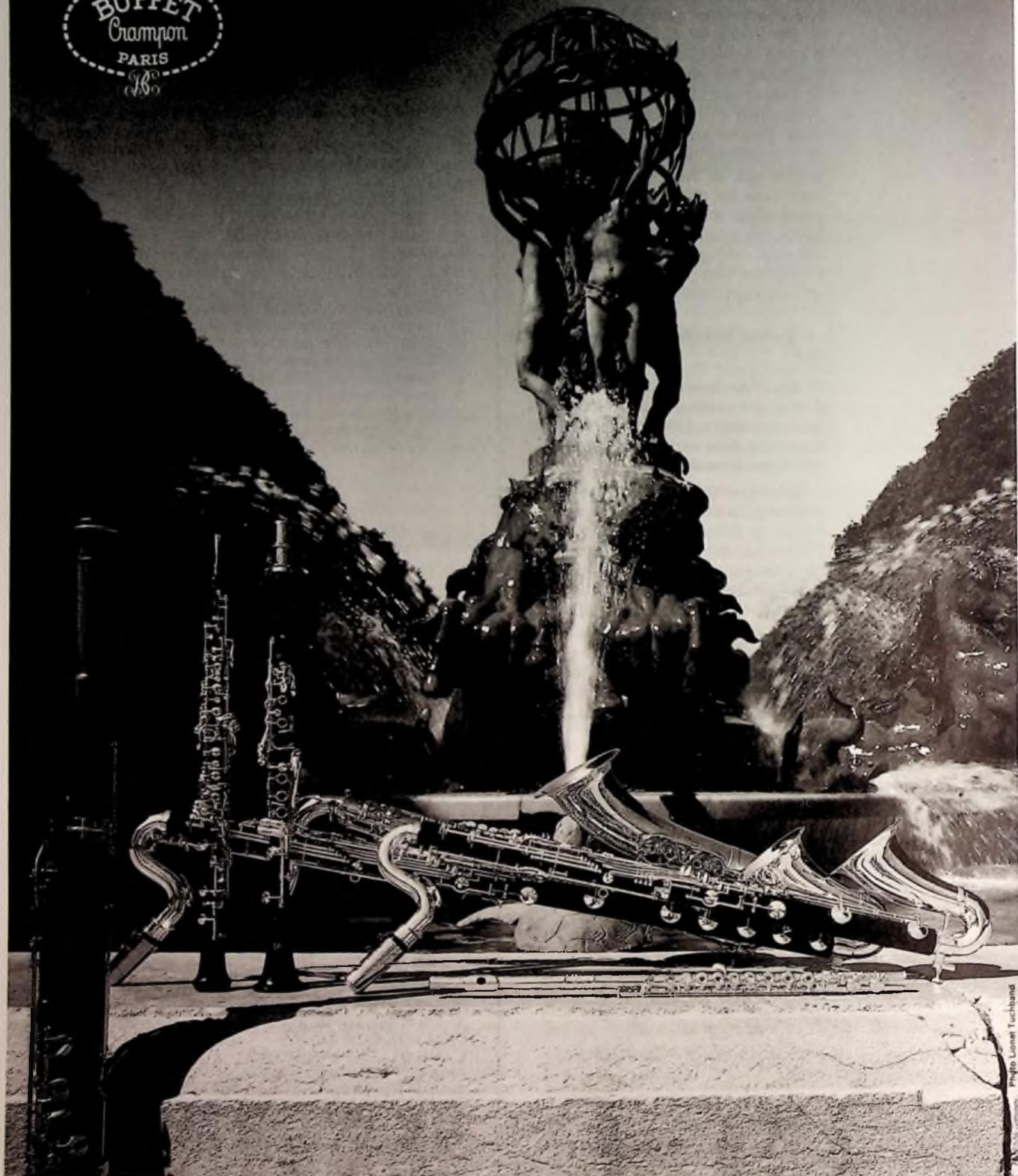
- DE HASKE (Pays-bas).
- J.-C.-L. CARTIER (Canada).
- R. SMITH (Angleterre).
- STUDIO MUSIC (Angleterre).
- HAL LÉONARD (U.S.A.).
- JENSON PUBLICATIONS (U.S.A.).
- KENDOR (U.S.A.).
- E.B. MARKS (U.S.A.).
- MUSICWORKS (U.S.A.).
- COMPOSER'S ÉDITIONS (U.S.A.).
- M.C.A. (U.S.A.).
- RUBANK (U.S.A.).
- G. SCHIRMER (U.S.A.).
- JERRY BILLIK MUSIC (U.S.A.).
- FRANK MUSIC (U.S.A.).
- WILLIAMSON Music (U.S.A.).
- BIRCH ISLAND MUSIC PRESS (U.S.A.).
- Éd. H. MORRIS (U.S.A.).
- WILLIAM ALLEN MUSIC (U.S.A.).
- AMITRA MUSIC (U.S.A.).
- LUDWIG MUSIC (U.S.A.).
- DOUG BEACH MUSIC (U.S.A.).
- ALFRED PUBLISHING (U.S.A.).
- HIGHLAND MUSIC (U.S.A.).
- WYNN MUSIC (U.S.A.).
- C. L. BARNHOUSE (U.S.A.).
- N. KJOS MUSIC (U.S.A.).
- SAM FOX (U.S.A.).
- LAKE STATE PUBLICATIONS (U.S.A.).
- CARL FISCHER (U.S.A.).
- MARK HINDSLEY (U.S.A.).
- QUEENWOOD PUBLICATIONS (U.S.A.).
- MUSICIANS PUBLICATIONS (U.S.A.).
- SHAPIRO BERSNTEIN (U.S.A.).
- SHAWNEE PRESS (U.S.A.).
- HANSEN

Documentation gratuite

Envoi uniquement aux demandes qui préciseront impérativement :

a) Rubrique concernée - b) Fonction(s) exercée(s)

H.M.M.O. - B.P. 64 - 59510 HEM
Tél. : 20 83 78 32 - Fax : 20 82 83 91



Philippe Lemerle Tuchband

BUFFET CRAMPON

L'INSTRUMENT DE TOUS LES SUCCÈS

5, RUE MAURICE-BERTEAUX 78200 MANTES-LA-VILLE TÉL (1) 34 77 57 87

Enquête

Chers lecteurs,

Vous qui lisez ce journal régulièrement, ou qui le connaissez depuis peu, nous vous proposons aujourd'hui de nous faire part de vos critiques et de vos suggestions.

En répondant à ce questionnaire, vous nous permettez de mieux vous connaître et de mieux vous satisfaire.

Nous vous remercions par avance de votre réponse.

Maurice Adam

1. DEPUIS QUAND LISEZ-VOUS LE JOURNAL DE LA C.M.F.?

- moins de 1 an
- de 1 à 5 ans
- plus de 5 ans
- plus de 10 ans (à préciser)

2. COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LE JOURNAL DE LA C.M.F.?

- 3. COMMENT VOUS LE PROCUREZ-VOUS?**
- je suis abonné(e) personnellement
 - on me l'a prêté
 - autres

4. REPRENEZ-VOUS LE JOURNAL DE LA C.M.F. POUR UNE LECTURE OU UNE CONSULTATION DANS LE MOIS?

- jamais
- plusieurs fois

5. D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, A PROPOS DU JOURNAL, ÊTES-VOUS :

- très satisfait(e)
- assez satisfait(e)
- peu satisfait(e)
- pas du tout satisfait(e)

7. QUELLES SONT LES NOUVELLES RUBRIQUES QUE VOUS AIMERIEZ TROUVER DANS LE JOURNAL DE LA C.M.F.?

- Rubrique livres
- Les métiers de la musique
- Les instruments
- Histoire de la musique
- Les enfants et la musique
- Autres

8. LA MUSIQUE POUR VOUS :

- Je joue d'un instrument :
oui non
si oui lequel? :
seul(e) dans une formation
- Je pratique le chant :
oui non
seul(e) dans une formation
- J'écoute de la musique :
oui non

9. DURANT CES DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS ASSISTÉ À DES FESTIVALS?

- dans votre région
- hors de votre région
- à l'étranger

6. CES DIFFÉRENTES RUBRIQUES VOUS INTÉRESSENT-ELLES?

- Infos C.M.F.
- Histoire de la musique
- Rencontre avec un musicien
- Rencontre avec une société
- Répertoire (analyse d'œuvres)
- Le jeu Labyrinthe musical
- Les comptes rendus des manifestations C.M.F. ..
- Échos/Musique
- Les disques
- Annonces des manifestations C.M.F.

Beaucoup Assez Peu Pas du tout

	Beaucoup	Assez	Peu	Pas du tout
— Infos C.M.F.				
— Histoire de la musique				
— Rencontre avec un musicien				
— Rencontre avec une société				
— Répertoire (analyse d'œuvres)				
— Le jeu Labyrinthe musical				
— Les comptes rendus des manifestations C.M.F. ..				
— Échos/Musique				
— Les disques				
— Annonces des manifestations C.M.F.				

T.S.V.P.

10. D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE ASSISTEZ-VOUS A DES MANIFESTATIONS MUSICALES?

Oui non En tant que :
 — spectateur
 — participant

11. AVEZ-VOUS D'AUTRES REMARQUES?

.....

CARTE D'IDENTITÉ

SEXE : Homme Femme

QUEL EST VOTRE AGE?
 — moins de 20 ans
 — 20-30 ans
 — 30-49 ans
 — 50 ans et plus

QUELLE EST VOTRE PROFESSION?
 — étudiant
 — salarié
 — retraité

OÙ HABITEZ-VOUS?
 — commune rurale
 — ville de — 20 000 habitants
 — ville de 20 000 à 100 000 habitants
 — ville de plus de 100 000 habitants
 — Paris

ÊTES-VOUS ADHÉRENT C.M.F.?
 oui non

QUESTIONNAIRE
à retourner à :
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
SERVICE JOURNAL
103, BD DE MAGENTA
75010 PARIS

Éditions C.M.F. DIFFUSION

œuvres éditées pour les sociétés musicales et préparées par Désiré Dondeyne et Frédéric Robert

Pour Orchestres d'Harmonie

- Ouverture en Fa Majeur (1793) MÉHUL
- Symphonie en UT (1795) (un seul mouvement) CATEL
- Marche Lugubre (1790) GOSSEC
- Symphonie Militaire (1794) (un seul mouvement) CATEL
- Musique pour célébrer la Mémoire des Grands Hommes (1799) (Quatre mouvements) REICHA

RESTAURATION

- 3^e Suite (marche, menuet, pas redoublé, valse) BLASIUŠ
- 2^e Suite (1817) BLASIUŠ
(marche d'Henry IV, polonaise, pas redoublé, valse)

Nouveautés

ORCHESTRES D'HARMONIE

- Marche militaire en Fa majeur et pas redoublé (arrangement D. Dondeyne) GEBAUER
- Marche et pas redoublé n° 3 F. R. GEBAUER
(thème de la flûte enchantée, arrangement D. Dondeyne)
- Marche funèbre (1840) Adolphe ADAM
(composée pour le retour des cendres de Napoléon)
- Les Sablaises (v. 1895-1897) LAMIRALD

ORCHESTRES D'HARMONIE ET ACCORDÉON

- Concerto pour accordéon et petit orchestre d'harmonie D. DONDEYNE

Pour Orchestres d'Harmonie et Chœurs mixtes ou chœurs d'hommes (*)

- La Bataille de Fleurus (1794) (*) CATEL
- Aux Mânes de la Gironde (1795) GOSSEC
- L'Hymne des vingt-deux (1795) (ténor solo) MÉHUL
- L'Hymne du Panthéon (1794) (*) CHERUBINI
- Le chant du 14 juillet (1790-1791) (*) GOSSEC
- Chant du Retour de Campo Formio (1797) MÉHUL
(hymne pour la Paix - avec quatre solistes)
- Te Deum (1790) (*) GOSSEC

CHORALES

- Chœurs d'hommes
- Complainte de Mandrin Harmonisation F. ROBERT
- Ave Maria Y. DESPORTES

MORCEAUX POUR ORCHESTRES A PLECTRES

- Speranza perduta DAGOSTO
- Soirée de Printemps DAGOSTO
- Roses Trémières DAGOSTO
- Dame de Cœur DAGOSTO
- Interlude A. MILLION
- le Directeur de théâtre W.-A. MOZART - M. MONTI

91^e Assemblée générale

Deshaies - Guadeloupe
3-9 avril 1992



*Cher zami bonjou,
Nou décidé fé congré là en guadeloupe
et nou ka pensé ké zot là è ké zot content
è que zot que évé nou di premié o dènié jou.
(c'est-à-dire : Chers amis bonjour, nous avons décidé de faire le congrès en Guadeloupe,
et nous pensons que vous êtes là, que vous êtes contents, et que vous serez des nôtres
du premier au dernier jour!)*

OUVERTURE

C'est donc en créole, et pour rendre hommage à la culture antillaise et guadeloupéenne, que le président Maurice Adam a voulu souhaiter la bienvenue à tous les participants du 91^e Congrès de la C.M.F.

Plus de 200 personnes étaient venues de métropole retrouver leurs amis de la Fédération régionale des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe; et participer, avec eux, aux travaux de l'assemblée générale statutaire, comme tous les ans. Ce grand nombre de participants prouve, s'il en est besoin, l'excellent taux de représentation des fédérations régionales à ce congrès.

La cérémonie d'ouverture de l'assemblée générale, le vendredi 3 avril, a été marquée par l'accueil musical de la Fédération de Guadeloupe : sept sociétés de jeunes majorettes, et un orchestre antillais ont adressé aux congressistes leur message de bienvenue, par un spectacle, avec une grâce et un naturel que l'on ne rencontre pas si souvent...

Puis, Maurice Adam ouvrait officiellement le congrès.

ALLOCUTION DE MAURICE ADAM Président de la C.M.F.



En ouvrant ce congrès tout à fait exceptionnel, puisque nous sommes accueillis par notre Fédération de Guadeloupe, je voudrais saluer et remercier les personnalités qui nous font, ce matin, l'honneur et l'amitié de leur présence. Je veux saluer tout particulièrement le président Robert Dauberton et tous les membres de la Fédération régionale des Sociétés Musicales et Folkloriques de la Guadeloupe d'avoir accepté l'organisation de cette Assemblée générale, et pour la chaleur de leur accueil.

Je suis très heureux d'ouvrir notre 91^e congrès sur cette terre de Guadeloupe, terre française face à la mer des Caraïbes, terre de rencontre de trois cultures : la Caraïbe, l'Européenne et l'Africaine, qui donnent à cette région toute sa richesse, et notamment sur le plan musical. J'espère que notre présence aujourd'hui sera l'occasion d'apporter une aide déterminante à la réalisation des projets de la Fédération de Guadeloupe : écoles de musique, stages...

Voilà un an, à l'Assemblée générale d'Hyères-

les-Palmiers, vous m'accordiez votre confiance en m'élisant au poste de président de la Confédération Musicale de France. J'ai été très sensible à cette nomination. Permettez-moi de rendre hommage à mes prédécesseurs et en particulier à André Petit, qui pendant huit années a œuvré, dans des conditions parfois difficiles, pour le renouveau et le développement de notre association. Après ce travail rigoureux de remise en état, ma mission est maintenant de donner à la C.M.F. une impulsion et une image nouvelles. Le travail réalisé a été important mais il reste beaucoup à faire. Pour nous il est impératif de se fixer des objectifs.

Qu'attend-on de la C.M.F.? Une politique cohérente et ambitieuse pour le développement d'une société musicale, de la formation des jeunes et de la pratique musicale des amateurs. C'est pourquoi nous devons harmoniser notre programme de formation dans toutes les régions, assurer la préparation du Diplôme d'Aptitude pour la Direction des Sociétés Musicales et Chorales au sein de chaque fédération régionale, afin d'élargir le recrutement de nos cadres. Le programme définitif est mis au point. Il nous reste à préparer la convention qui sera présentée prochainement à l'Association des maires de France.

Nous devons également nous pencher sur le règlement des concours nationaux et internationaux. En effet, ces derniers sont appelés à se développer avec l'unification européenne de 1993, et il faudra bien que nous disposions d'un règlement commun avec les fédérations amies de la Communauté. Le règlement, les contenus et les objectifs du concours d'excellence devront également faire l'objet de notre attention particulière puisqu'il intéresse tout spécialement nos jeunes musiciens.

La Confédération Musicale de France doit également jouer pleinement son rôle de coordination. Ainsi, il nous faudra travailler en profondeur sur les problèmes qui se posent actuellement en milieu

rural et plus particulièrement aux sociétés musicales et écoles de musique qui assurent dans les campagnes françaises une réelle action culturelle.

Nos statuts et règlement intérieur ont été revus il y a presque 10 ans. Il paraît nécessaire aujourd'hui, compte tenu des réalités que nous vivons, de les réactualiser et d'y apporter quelques modifications. La commission administrative s'est récemment penchée sur ce problème. Je pense qu'il serait utile, après concertation, que nous puissions organiser une Assemblée générale extraordinaire au mois de novembre à Paris au Sénat. Cette réunion nous permettrait par ailleurs de faire le point sur certains projets qui nous tiennent à cœur.

Nous devons maintenant franchir ensemble une nouvelle étape pour l'avenir de nos sociétés musicales et écoles de musique. Cela sera fait en coopération avec nos partenaires de la Direction de la Musique, et en concertation avec l'ensemble des grandes associations musicales nationales, réunies au sein du Comité National de la Musique, du Conseil supérieur de la Musique et de la Coordination des Associations musicales.

Après presque un an de présidence, je veux rendre hommage à la dynamique et sympathique équipe du Conseil d'administration et du bureau de la C.M.F. Je remercie également chacun des membres de notre secrétariat administratif animé avec compétence et dévouement par Mme Grouesy.

Au moment où les frontières de l'Europe vont tomber il est indispensable que nous préparions notre intégration dans le milieu musical amateur avec sérieux et efficacité. Je compte sur nos institutions de tutelle, sur nos différents partenaires, et surtout sur vous chers amis, membres et responsables de la C.M.F., pour mener à bien l'ensemble de ces travaux.

Que le soleil de Guadeloupe éclaire aujourd'hui notre grande association, et nous permette de nous tourner vers l'avenir avec sérénité, confiance et détermination.

à gauche : Daniel Maximin
à droite : Henri Bangou



A la tribune, aux côtés des présidents Maurice Adam et Robert Dauberton, plusieurs personnalités avaient tenu à être présentes, montrant ainsi leur attachement à notre mouvement et leur attention à la vie musicale de la Guadeloupe. Étaient là, M. Henry Bangou, sénateur-maire de Pointe-à-Pitre, M. Daniel Maximin, directeur régional des Affaires culturelles de Guadeloupe, M. Philippe Bon, conseiller à la musique et à la danse auprès de la D.R.A.C. de Guadeloupe, M. Daniel Cunin, délégué régional de la S.A.C.E.M.

Cette attention portée à la pratique musicale des amateurs, et à la question de la formation des musiciens, se retrouvait dans les discours d'accueil de ces personnalités, qui soulignèrent également toute l'importance de la tenue du congrès de la C.M.F. en cette région de France : un événement qui marque l'étroitesse des relations et du travail commun par delà l'Océan Atlantique...

ALLOCUTION DU Dr HENRI BANGOU Sénateur-maire de Pointe-à-Pitre



Au colloque organisé au Palais du Luxembourg sur le thème « Action de la Confédération musicale française dans la vie musicale », Me Bredent, représentant l'Assemblée régionale à cette manifestation, vous donnait rendez-vous au mois d'avril en Guadeloupe. Nous y voilà. Et, répondant à votre aimable invitation, j'ai le privilège de vous saluer et, de concert avec les autres autorités du département, de vous y souhaiter une cordiale bienvenue.

Je me félicite de l'événement, car il honore nos compatriotes, soulignant par là-même le mérite que vous reconnaissez à la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe, membres de la C.M.F.

C'est donc un double remerciement que je voudrais adresser en cette circonstance, celui que je dois à votre Confédération de m'avoir associé à l'événement que constitue votre 91^e assemblée générale, et celui qui revient à la Fédération locale dont la crédibilité est à l'origine du choix de la Guadeloupe pour cette assemblée générale.

Je ne suis d'ailleurs pas étonné de la considération dont elle jouit, eu égard à l'imposante tradition dont nos musiciens et nos sociétés musicales sont les héritiers et les continuateurs. Et c'est heureux que, au cours de ces derniers mois, les chercheurs et les historiens dans ce domaine chez nous aient mis en lumière dans de magnifiques ouvrages, les manifestations de cet art de ses origines à nos jours.

Autrement dit, au savoir-faire de nos représentants s'allie depuis peu le faire-savoir afférent à notre musique, ce qui ajoutera, sans doute, à l'intérêt que tireront les congressistes du choix de la Guadeloupe pour tenir cette assemblée. J'en forme en tout cas le vœu, de même que je formule le souhait de voir couronner vos travaux du meilleur succès possible.

Merci encore pour la Guadeloupe et pour les nombreux Guadeloupéens, et plein succès à la 91^e Assemblée générale de la C.M.F.

Puis, ce fut à M. Robert Dauberton, président de la Fédération de Guadeloupe, de prononcer son allocution de bienvenue :

ALLOCUTION DE ROBERT DAUBERTON Président de la Fédération musicale de Guadeloupe

Honneur et plaisir pour la Fédération de Guadeloupe, particulièrement pour son président, d'accueillir ce congrès de notre confédération. J'y vois la marque de son attachement pour notre Fédération, qui loin d'elle, ne ménage pas sa peine pour aider la musique à prendre la place qu'elle mérite.

En venant en Guadeloupe tenir congrès, chacun des nombreux membres de notre confédération, chaque membre des différentes délégations, nous apporte ses encouragements personnels qui nous vont droit au cœur.

Il n'y a pas de doute, ce congrès de Guadeloupe est un jalon important de la riche histoire, non seulement des relations de la Confédération avec la Guadeloupe et les musiciens guadeloupéens, mais encore de ses relations avec le reste du monde, et singulièrement avec notre région géographique.

Personne ne s'y trompera. Dans cet événement, il y a l'affirmation d'une volonté d'ouverture, d'échanges, de coopération fructueuse et chaleureuse.

Je dois dire aujourd'hui ma gratitude envers notre président, M. Maurice Adam qui a su accueillir le souhait de la Fédération de Guadeloupe, de voir se tenir chez elle notre congrès, avec l'intérêt qu'il mérite. Je dois aussi à la vérité de dire que l'appui de M. Félix Proto, alors président du Conseil régional de Guadeloupe, a été déterminant.

La Guadeloupe, terre de musique, la Guadeloupe région de France voudrait vous dire à tous et à chacun en particulier, bienvenue chez nous, et dans ce cadre de Fort-Royal.

Je me fais l'interprète, je me crois autorisé à le faire, de l'ensemble de la communauté musicale guadeloupéenne, et plus généralement, de l'ensemble de la communauté guadeloupéenne pour vous souhaiter des travaux fructueux. Je forme des vœux sincères pour que cette étape guadeloupéenne du parcours de notre Confédération reste dans les mémoires et dans les cœurs, comme un grand moment. En tous les cas, il en sera ainsi pour nous, et je vous renouvelle nos remerciements.

Assuré des sentiments que vous avez pour notre



Fédération de Guadeloupe, je ne solliciterai pas votre indulgence pour les faiblesses d'organisation que vous aurez relevées, parce qu'elle nous est acquise.

Enfin de nombreux invités de marque seront absents ce matin. La seule raison de cette absence

réside dans les contraintes du calendrier politique et nous le comprenons bien.

Bienvenue et bon travail à tous.

Que vive notre Fédération.

Que vive le Congrès de notre Confédération.

Que vive notre Confédération.



ALLOCUTION DE RENÉE NUISSIER, responsable des majorettes de la Fédération musicale de Guadeloupe

Au nom du monde des majorettes, que j'ai l'honneur de représenter, je souhaite la bienvenue à nos hôtes de la métropole, bon travail, bon séjour. Profitez bien de notre soleil ardent, mais ô combien revigorant.

L'île aux belles eaux, en forme de papillon, avec ses ailes enchantées, vous transportera, des belles plages au sable doré de la Grande-Terre, aux paysages verdoyants et poétiques de la Basse-Terre.

Vous serez émerveillés par les sites magnifiques que vous rencontrerez, tout au long de vos sorties. Pointe-à-Pitre, ville phare, vous séduira par ses curiosités. Une visite s'impose à la pointe des Châteaux, dans nos usines, en pleine activité, où vous pourrez assister à la fabrication du rhum, boisson délicieuse, de renommée mondiale : cependant n'abusez pas de sa bonté.

Sur la Basse-Terre, les chutes du Carbet, les roches gravées de Trois-Rivières, commune par laquelle vous pourrez accéder aux Saintes, île mystérieuse que vous adorerez, notre capitale administrative, la Basse-Terre, Saint-Claude, la Soufrière, vous séduiront par leurs particularités, sans compter toutes les merveilles de la côte sous le vent, la maison du bois entre autre.

Bon travail, vous disais-je!

Par la lecture de vos journaux, au siège de la Fédération des sociétés musicales et folkloriques que préside M. Robert Dauberton, j'ai toujours apprécié le sérieux de votre confédération, composée de femmes et d'hommes généreux, de personnalités géniales, sacrifiant leur temps pour s'adonner à la musique source de bonheur, discipline idéale pour l'élévation de l'âme qu'elle transporte dans un monde irréel, exempt de méchanceté et de haine. Chants d'amour, de joie, de fraternité, qui unissent et réconcilient les cœurs les plus endurcis, serait-ce pour quelque temps.

Oui, Mesdames, Messieurs, par l'harmonie et l'unisson de vos divers instruments de musique, vous propagez des ondes de bonheur; et que longtemps, vous continuez à apaiser les cœurs tourmentés dans un monde si bouleversé, traumatisé par les aléas de la vie moderne.

Je vous apprécie d'autant plus, que dans nos associations de majorettes, nous vivons toujours dans les ondes de joie, de bonne humeur, qui contribuent en grande partie, à l'épanouissement du corps. Pour tout l'or du monde, nos jeunes ne manquent aux regroupements, quand il s'agit de préparer une cérémonie officielle, message de paix, d'amour et de fraternité.

Bon séjour, bon travail, chers congressistes, et rapportez, en métropole, nos meilleurs souvenirs à vos parents et amis.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE

Trois points forts pour le congrès statutaire proprement dit :

- le rapport moral, qui fut présenté pour la première fois par Daniel Chopinez, secrétaire général de la C.M.F.;
- le rapport financier présenté par Marcel Lorieau, trésorier national, et suivi de la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, et de celui de la Commission de Vérification des Comptes;
- le rapport d'action culturelle, rédigé par André Petit, président de la Commission d'action culturelle de la C.M.F. Pour des raisons professionnelles, M. Petit n'avait pu faire le voyage de Guadeloupe. C'est Henri-René Pollin, administrateur de la C.M.F. et président de la Fédération musicale de Haute-Normandie qui donna lecture de son rapport. André Petit avait fait parvenir aux congressistes un télégramme — signe d'amitié — dont le président Maurice Adam donna lecture au début des travaux :

« Je vous souhaite un excellent et fructueux congrès, ainsi qu'un agréable séjour. Mon cordial souvenir à nos amis de la Fédération de Guadeloupe. »

André PETIT

Ancien président de la C.M.F.

Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Vous pourrez en prendre connaissance dans ces pages.

RAPPORT MORAL

par
Daniel Chopinez,
secrétaire général
de la C.M.F.



Il est dans les attributions du secrétaire général de la Confédération Musicale de France de vous présenter le rapport moral de l'année écoulée. Je vais donc m'efforcer de le faire de la manière la plus précise possible. La multitude des événements, leur importance, mais aussi le nombre de ses acteurs m'imposent une présentation synthétique. Si des omissions venaient à être commises, c'est bien involontaire, et je vous remercie de ne pas m'en tenir rigueur.

Qu'il reste bien présent à votre esprit que la Confédération Musicale de France c'est d'abord les Fédérations et les personnes qui les composent. Toutes les actions qui y sont menées, tous les résultats qui en sont issus, sont le fruit de votre travail et celui de vos collaborateurs.

Permettez-moi de remercier nos amis guadeloupéens, en particulier M. Dauberton, président de la Fédération régionale, qui a souhaité que le congrès 1992 se tienne dans cette belle région. Cela n'a été possible que grâce à l'effort financier que vous avez bien voulu consentir; c'était justifié par le nécessaire soutien que nous nous devons d'apporter à la Fédération de Guadeloupe.

Je souhaite que le beau soleil qui a guidé nos travaux lors du Congrès de Hyères-les-Palmiers, continue à éclairer ceux que nous allons tenir ici durant ce séjour.

Mesdames, Messieurs,

Je vais procéder à la lecture du rapport d'activités. Je vous remercie par avance de bien vouloir m'accorder toute votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Le nouveau Conseil d'administration s'est réuni pour la première fois le 6 juin 1991. Au cours de cette réunion, le président Maurice Adam a présenté la répartition des responsabilités au sein du bureau de la C.M.F.

Le Conseil d'administration s'est réuni ensuite les : 5 juillet - 3 octobre - 15 novembre - 10 décembre 1991 et 4 mars 1992.

Le bureau s'est réuni les : 5 juin - 31 juillet - 2 octobre - 14 novembre - 9 décembre 1991 et 3 mars 1992.

Commission des finances :

Elle s'est réunie le 23 janvier 1992.

Le rapport vous sera présenté par le trésorier de la C.M.F., Marcel Lorieau.

Commission administrative :

Une de ses réflexions a porté sur le projet de modification des statuts. Cela fera l'objet d'un travail en atelier.

Commission communication et promotion (Journal) :

Un des résultats importants de l'année a été l'obtention d'un numéro à la Commission paritaire. Cet événement a eu pour conséquence de réduire considérablement les frais de routage et a permis une économie substantielle que M. Lorieau, trésorier de la C.M.F. ne manquera pas d'évoquer lors de son rapport financier.

La commission « Journal » s'est réunie le 4 février 1992. Elle a évoqué les moyens qu'il convient de mettre en œuvre pour rendre le journal plus attractif (amélioration du contenu et de la présentation). La synthèse qui a été effectuée avec les chargées de presse de la C.M.F. a débouché sur la création d'un comité de rédaction.

Une décision unanimement appréciée : l'édition d'un supplément au journal contenant les programmes des examens et concours. La formule sera maintenue.

Commission d'action culturelle :

a) Programme d'examens

Les commissions instrumentales se sont réunies tout au long du mois de septembre pour choisir les morceaux.

Les fédérations ont eu à gérer l'organisation d'examens pour plus de 70 000 élèves.

b) Formation musicale

La Commission chargée de la Formation musicale s'est préoccupée du contenu des épreuves de cette discipline et de la mise en place des cycles, suivant les modalités définies par la Direction de la Musique à qui il sera soumis pour approbation.

c) Concours d'excellence

Pour la deuxième année consécutive, il a eu lieu dans le cadre du Conservatoire municipal du X^e arrondissement « Hector Berlioz » dirigé par André Guilbert, chef-adjoint de la Musique de la Garde Républicaine. Vingt-six candidats inscrits, vingt effectivement présents, appartenant à huit fédérations régionales. Il a été décerné un prix d'Excellence (1 premier Prix de Formation musicale + 1 Premier prix d'instrument en tambour). Par ailleurs, ont été décernés :

Formation musicale : 1 premier Prix - 13 deuxièmes Prix - 3 troisièmes Prix.

Instruments : 3 premiers Prix - 3 deuxièmes Prix - 7 troisièmes Prix.

Le jury a réuni 21 personnes + 2 accompagnateurs piano.

La C.M.F. sollicitera la Direction du C.N.S.M. de Paris pour la tenue du prochain Concours d'excellence dans ses locaux.

d) Concours de musique

Treize concours organisés, 280 sociétés musicales participantes.

En 1990 : 16 concours organisés, 310 sociétés musicales participantes.

A noter : moins de concours proposés, mais une fréquentation plus importante.

Lieux des concours par région

Alsace, Blotzheim (Haut-Rhin).

Bourgogne, Nevers (Nièvre).

Centre, Blois (Loir-et-Cher).

Franche-Comté, Besançon (Doubs).

Lorraine, Puttelange-aux-Lacs (Moselle).

Nord-Pas-de-Calais, Bruay-la-Buissière (Pas-de-Calais), Marcq-en-Barœul (Nord).

Basse-Normandie, Vire (Calvados).

Haute-Normandie, Le Havre (Seine-Maritime).

Poitou-Charentes, Niort (Deux-Sèvres).

Picardie, Conty (Somme).

Rhône-Alpes, Oyonnax (Ain), Privas (Ardèche).

Détails des sociétés participantes par genre

Orchestres d'Harmonie	: 161
Batteries-fanfares	: 49
Fanfares	: 10
Orchestres d'Accordéons	: 19
Orchestres à Plectres	: 6
Big-Bands	: 5
Chorales	: 30

A noter : l'originalité du concours de Conty, dans la Somme : concours de déchiffrage pour orchestres d'harmonie. L'œuvre qui a servi à ce concours a été écrite par Désiré Dondeyne pour cette occasion. Il s'agit d'une série de variations pour orchestre d'harmonie, de difficulté croissante. Ce concours a réuni 13 orchestres d'harmonie, et une classe d'orchestre.

La C.M.F. pour les lauréats de ces concours a offert des instruments, des bons d'achats et des partitions.

Sociétés musicales classées en Division d'honneur

ORCHESTRES D'HARMONIE :

Orchestre d'harmonie de l'Électricité de Strasbourg, Orchestre d'harmonie d'Angers, Orchestre d'harmonie de Thorigny, Orchestre d'harmonie municipale de Bouzonville.

BATTERIES-FANFARES :

Batterie-Fanfare la Renaissance de Bourg-en-Bresse, Batterie-Fanfare la Renaissance de Marcq-en-Barœul, Batterie-Fanfare de l'Harmonie municipale de Petite-Synthe, Batterie-Fanfare de Ciry-le-Noble.

ORCHESTRE D'ACCORDÉON : Accordéon Club de Verdun.

ORCHESTRES A PLECTRES : Orchestre à Plectres de Roquebrune-Cap-Martin

e) D.A.D.S.M.

Les épreuves pour l'obtention du D.A.D.S.M. ont eu lieu les 28 et 30 mai 1991. Le D.A.D.S.M. n'a été attribué qu'à un seul candidat dans l'option Chef de chœur.

La préparation de ce diplôme, compte tenu de sa difficulté, en particulier pour l'option Directeur d'orchestre, sera effectué en région. Les stages de préparation se feront en coordination avec les Directions régionales des Affaires culturelles, les Fédérations régionales et la Confédération Musicale de France. Le contenu des épreuves a été l'objet d'une amélioration. Qu'il soit permis de rappeler que le premier D.A.D.S.M. pour la Direction d'Orchestre a été décerné à une jeune femme en 1986. Cette particularité mérite d'être citée par égard aux musiciennes qui de plus en plus intègrent les rangs de nos sociétés.

AUTRES ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS...

- La manifestation « COUPS DE VENTS » au Havre du 3 au 14 juillet 1991.
- L'enregistrement de *Prométhée* de Fauré en région Midi-Pyrénées par l'Orchestre régional Junior, placé sous la direction de Désiré Dondeyne, avec le soutien de l'A.R.T.E.M., de la Fédération régionale et de Radio France.
- La création d'une œuvre de Ida Gotkovski pour Orchestre d'harmonie et Chœurs, *l'Oratorio Olympique*, par l'Orchestre départemental et les chorales de la Fédération de Savoie dirigée par Walter Boeykens, le 16 février dernier. Cette création a fait l'objet d'un enregistrement.
- Création de postes de conseillers techniques pour les harmonies et fanfares en Alsace-Lorraine...

ÉTAT DES MÉDAILLES

On été vendus en 1991 : 3 369 médailles, 240 barettes, 195 insignes.

ÉTAT DES ASSURANCES

Nombre de dossiers dans l'année : 370.

Deux cent vingt-huit dossiers ont été réglés pour un montant de 394 857,76 F.

REPRÉSENTATION DE LA C.M.F. DANS LES INSTANCES NATIONALES ET INTERNATIONALES

- Centre national d'Action musicale (C.E.N.A.M.) : MM. Hurier et Courtial.
- Comité national de la Musique (C.N.M.) : MM. Adam et Chopinez.
- Confédération internationale des Sociétés musicales (C.I.S.M.) : MM. Adam et Goetzmann.
- Conseil supérieur de la Musique (C.S.M.) : M. Petit.
- Union nationale d'Association à vocation artistique et culturelle (U.N.A.V.A.C.) : M. Petit.

● World Association for Symphonics Bands and Ensembles (W.A.S.B.E.) : MM. Hurier, Meissonier, Petit.

● Coordination des Associations musicales : M. Jack Hurier.

● Charte Européenne de la Pratique musicale Amateur : MM. Goetzmann et Meissonier.

Les comptes rendus des travaux de ces différents organismes ont été condensés dans un fascicule spécial par Jack Hurier. Il peut être mis à la disposition de qui le souhaite. Jack Hurier vous en résumera les principaux événements.

COLLOQUE « ACTION DE LA C.M.F. DANS LA VIE MUSICALE »

Le premier colloque de la Confédération Musicale de France s'est tenu les 25 et 26 novembre dernier au Sénat. Cette manifestation a été l'objet d'une attention toute particulière de la part des membres de la commission. Elle a nécessité un certain nombre de réunions toutes aussi utiles les unes que les autres.

Les premières ont été consacrées à la radioscopie de la Confédération Musicale de France. La méthode employée Le Brain Storming a permis de mettre en évidence le rôle et l'action de la Confédération Musicale de France dans le domaine de la pratique et de l'enseignement musical. Cela a été fait au niveau : de la commune, du département, de la région et à l'échelon national. [...]

Conclusion

Le partenariat dans lequel la C.M.F. s'est engagée, en particulier avec l'Association des maires de France, et les relations privilégiées qui l'unissent à la Direction de la Musique, confirmées par la présence de Thierry Le Roy, directeur de la Musique et de la Danse et celle de Camille Roy, inspecteur général à la Direction de la Musique, laisse présager une évolution qui sera bénéfique pour la pratique musicale.

● Les actes de ce colloque ont été publiés intégralement dans les nos 438-439 du *Journal de la C.M.F.* auxquels nous vous invitons à vous reporter.

CONCLUSION

Cette énumération exhaustive de nos activités se termine. Par leur importance, elles auront une influence déterminante pour l'avenir des sociétés musicales et de la C.M.F.

Je vous remercie d'y avoir été attentifs et vous souhaite un Congrès constructif et un agréable séjour en Guadeloupe.

RAPPORT FINANCIER

par
Marcel Lorieau,
trésorier de la C.M.F.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Mes Chers Amis,

Les documents qui vous sont présentés opèrent la synthèse des comptes de l'année 1991.

Comme vous n'avez pas manqué de le constater, le compte de résultat se solde par un excédent net de 1 387 343,67 F qu'il faut ainsi analyser :

Profit sur la vente de l'appartement de la rue La Fayette	1 380 000,00	
Excédent de gestion	<u>7 343,67</u>	
		1 387 343,67

Il faut se rappeler que la cotisation n'a pas évolué depuis deux ans alors que les charges, elles, ont augmenté.

Le résultat ci-dessus, tient compte de différentes provisions effectuées en fin d'année, à savoir :

— Provision pour la Guadeloupe	40 000,00	
— Provision pour dépréciation du stock de médailles	15 000,00	
— Provision pour dépréciation des cotisations, dû sur publicité et dû sur créances édition	<u>60 613,67</u>	75 613,67
		115 613,67

Chiffre auquel il faut rajouter la dotation aux amortissements sur les immobilisations 165 717,55.

En ce qui concerne la provision pour l'Assemblée générale de la Guadeloupe, nous n'aurons certainement pas besoin d'utiliser ces 40 000 F mais, pour la bonne gestion de notre association il était judicieux de prévoir.

Le compte de résultat peut se présenter en résumé comme suit :

Total des produits		A	2 559 347,12
Variation de stock			177 391,35
Achats divers			155 600,47
Autres achats et charges externes			<u>1 006 871,15</u>
			1 339 862,97
Impôts, taxes et versements assimilés			103 563,72
Charges de personnel			971 511,76
Dotation amortissements sur immobilisations			165 717,55
Dotation provision sur actif circulant			75 613,67
Dotation provision charges d'exploitation			40 000,00
Pertes sur créance exercice antérieur			<u>7 646,65</u>
		B	2 703 916,32
Résultats d'exploitation (B - A)		(-)	144 569,20
Produits financiers	187 258,92		
Charges financières	<u>(-) 2 004,34</u>		185 254,58
			40 685,38
Résultat courant			
Produits exceptionnels	6 291,32		
Produits exceptionnels sur opération en capital	<u>1 380 000,00</u>		
			1 386 291,32
Charges exceptionnelles	<u>(-) 39 634,03</u>		1 346 657,29
Résultat			1 387 342,67



Le compte de résultat appelle, dans le détail, les commentaires suivants : il a été constaté une augmentation des frais de voyage et de déplacements; ceci est dû au fait que davantage de personnes ont assisté aux différentes commissions, ce qui a entraîné un surcoût des charges et puis nous avons eu le colloque et ses frais préliminaires. Cette dernière dépense était absolument nécessaire, ne la regrettons pas, elle a permis de mettre en exergue tous les travaux de la C.M.F. et aussi de mieux faire connaître du grand public. En contrepartie de ces charges supplémentaires, les placements de notre trésorerie excédentaire ont généré des produits financiers pour un montant de 187 258,92 F.

Notre Conseil d'administration s'est réuni pour l'examen de tous ces chiffres, des constats ont été effectués et des résolutions prises notamment en ce qui concerne tous les frais de déplacements des différentes commissions.

Examen par comparaison des bilans

Les bilans des exercices clos les 31 décembre 1990 et 31 décembre 1991, peuvent se présenter en résumé comme suit :

ACTIF		
Valeurs immobilisées	1991	1990
Immobilisations corporelles	2 671 245,95	3 612 484,66
Amortissements	(-) 988 291,61	(-) 822 574,06
Valeur nette	1 682 954,34	2 789 910,60
Immobilisations financières	116 438,04	125 024,04
Stock (valeur nette)	71 875,75	257 267,10
Créances (valeur nette)	1 122 504,89	934 003,51
Valeurs disponibles et divers	1 762 933,75	476 005,33
	<u>3 073 752,43</u>	<u>1 792 299,98</u>
	4 756 706,77	4 582 210,58

PASSIF		
	1991	1990
Capital et réserves	2 594 473,58	3 301 473,58
Pertes antérieures	(-) 2 300 592,86	(-) 2 658 465,03
Résultats	1 387 342,67	357 872,17
	<u>1 681 223,39</u>	<u>1 243 880,72</u>
Capitaux propres		
Provisions pour charges	120 000,00	80 000,00
Dettes financières	-	68 091,18
Dettes diverses	2 952 183,38	3 171 018,68
Produits constatés d'avance	3 300,00	19 220,00
	<u>3 075 483,38</u>	<u>3 338 329,86</u>
	4 756 706,77	4 582 210,58

L'examen de ces chiffres nous permet de nous rendre compte que la situation s'est bien améliorée.

En effet, si l'on compare les valeurs réalisables et disponibles	3 073 752,43
et les dettes à court terme	3 075 483,38
Nous arrivons à une différence de	(-) 1 730,95
Contre l'an passé	(-) 1 553 053,92

Ceci grâce à la vente de l'immeuble de la rue La Fayette.

Il est à signaler qu'une grande partie des dettes à court terme est représentée par ce qui est dû à la Compagnie d'assurances AXA soit 2 577 342,33 F de laquelle somme il convient de déduire le montant de deux acomptes versés, figurant à l'actif pour 391 268,00 F ainsi que la rémunération accordée par la Compagnie d'assurances, figurant également à l'actif pour 402 065,40 F. Nous sommes d'autant plus tranquilles vis-à-vis de AXA que nous possédons une lettre datée du 17 janvier 1992 nous autorisant à verser le solde de nos encaissements que dans le courant de l'année suivante après le règlement de deux acomptes de 300 00,00 F chacun, les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année.

Enfin, je me permets de vous signaler que les charges courantes sont bien réglées à leurs échéances et que notre association a fourni à « C.M.F. DIFFUSION » des prestations tant en personnel, fournitures administratives, loyers, téléphone, etc., pour un montant T.T.C. de 147 661,84 F lequel montant sera réglé dans les prochains jours.

Nous avons maintenant une connaissance exacte de la situation de la C.M.F. et c'est à nous tous de l'améliorer. D'abord au Conseil d'administration en comparant fréquemment les charges exposées au prévisionnel et en serrant de plus en plus la gestion, puis, à vous, mes Chers Amis, en réglant vos cotisations et autres assurances dans les délais qui vous sont impartis et en tout état de cause avant la date de l'Assemblée générale.

Le budget prévisionnel 1993 a été présenté par M. Lorieau et adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale. Ce budget prévisionnel implique une augmentation de dix francs de la cotisation CMF. La cotisation de 1993 sera donc de 230 F.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L.-M. Bouleau

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Conseil d'administration, je vous présente mon rapport sur le contrôle des comptes annuels, tels qu'ils sont annexés au présent rapport relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1991. Ce rapport comporte deux parties :

- conduite de la mission;
- opinion sur les comptes annuels.

CONDUITE DE LA MISSION

J'ai procédé au contrôle des comptes en effectuant les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la profession.

Mes contrôles ont porté sur : l'électricité, les voyages et déplacements, les frais de réception, le téléphone, les salaires et charges sur salaires, la taxe sur salaires.

Par ailleurs, j'ai examiné certains postes du bilan, en particulier : le capital social, l'écart de réévaluations, les réserves statutaires, le report à nouveau, la provision pour charges, les constructions, les participations, le stock et la provision pour dépréciation du stock, les dettes fiscales et sociales, les assurances à reverser sur 1991, les valeurs mobilières de placement, les disponibilités.

Ces différents contrôles m'amènent à faire des remarques sur les postes suivants :

● Frais de déplacements

L'exercice précédent, je vous avais demandé de bien vouloir donner des justificatifs pour tous les déplacements. J'ai constaté une amélioration, mais

malgré tout certaines personnes ne donnent pas suffisamment de détails pour justifier leurs paiements.

● Provision pour charges

Une provision pour charges, de 80 000 F en 1990, a été complétée jusqu'à 120 000 F pour faire face aux frais engendrés par votre Congrès.

J'ai demandé à M. le trésorier de continuer à provisionner les frais de congrès suivant la date arrêtée de l'exercice. Je considère en effet que le congrès de 1992 est bien une charge afférente à l'exercice 1991 puisque, au cours de ce congrès, vous avez à approuver les comptes arrêtés au 31 décembre 1991.

● Assurances à reverser sur 1991

Un accord a été conclu avec la compagnie d'assurance qui vous met à l'abri d'un déséquilibre financier important qui aurait pu être occasionné par le paiement immédiat des cotisations d'assurance appelées auprès des différentes sociétés.

OPINION SUR LA GESTION DE L'EXERCICE

La vente d'un immeuble vous a permis de dégager une plus-value importante de 1 380 000 F, et surtout de la trésorerie. Le placement de l'excédent de trésorerie a entraîné un résultat financier positif de 185 000 F.

Il conviendra malgré tout de poursuivre l'effort entrepris déjà depuis plusieurs années en matière de gestion, de façon à consolider la situation financière de la société et se mettre ainsi à l'abri

d'une éventuelle dénonciation de l'accord signé avec la compagnie d'assurance.

OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Je certifie que les comptes annuels sont régu-

liers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Confédération à la fin de cet exercice.

Fait à Fontenay-le-Comte,
le 11 mars 1992

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES COMPTES

Dans le rapport qui faisait suite à ses travaux du 11 mars 1992, M. Michel Gosselin, responsable de la commission de vérification des comptes, s'est estimé « être en mesure de conseiller à l'assemblée générale d'adopter les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1991 ». Il est à noter que M. André Vettard, membre de la commission de vérification des comptes, n'avait pu participer à ses travaux, pour raison de santé.

RAPPORT D'ACTION CULTURELLE

par
André Petit,
président de
l'Action culturelle
(Lu par
Henri-René Pollin)



Henri-René Pollin

Tout d'abord je voudrais vous prier de m'excuser de ne pas être avec vous aujourd'hui en Guadeloupe. En effet, mes obligations professionnelles ne m'ont pas permis une absence prolongée. Je le regrette sincèrement. Cependant, je reste toujours très attentif aux activités culturelles de la Confédération Musicale de France.

L'action essentielle de la Confédération Musicale de France, je dirais même sa raison d'être, est l'action culturelle. En disant cela je ne sous-estime pas les importants services administratifs qu'apporte la Confédération Musicale de France à ses fédérations et sociétés depuis toujours. Mais notre mission culturelle est prédominante : nous devons apporter notre réflexion et orienter, stimuler les actions des sociétés musicales d'amateurs dans notre pays à travers les fédérations régionales et départementales. Nous sommes ainsi, en quelque sorte, un des piliers de la vie musicale française.

Le nombre des musiciens amateurs a beaucoup augmenté ces dernières années. D'autre part, la qualité de leur travail est en hausse constante. Cela est vrai tout particulièrement dans les petites et moyennes villes, grâce à l'effort important consenti par les collectivités en faveur de l'enseignement musical avec la création de nombreuses écoles bien structurées. Les grandes villes, pour la plupart, possédaient bien avant des établissements qui ont beaucoup apporté à la musique.

La Confédération Musicale de France avec près de 6 000 sociétés et écoles de musique représente une force en perpétuelle évolution. Le mouvement de la pratique musicale des amateurs — notre mouvement — est très différent de ce qu'il était

autrefois, et beaucoup plus diversifié, que ce soit sur le plan des pratiques instrumentales ou sur celui de la pratique collective au sein des orchestres.

On a vu ainsi se créer, au cours des dernières années, beaucoup de petits ensembles, orchestres de musique de chambre, orchestres de jazz, big-bands... Bien sûr la Confédération Musicale de France est composée en majorité d'orchestres d'harmonie et de fanfare, d'orchestres à vent. Mais nous nous devons d'être réceptifs à toutes les pratiques, à toutes les sociétés, nous devons intervenir avec efficacité sur tous les terrains de la pratique musicale amateur.

Notre tâche est vaste et passionnante. Nous devons être extrêmement attentifs à la pratique musicale des amateurs, individuelle ou collective, au sein de nos formations, petites ou grandes, dans des répertoires modestes ou ambitieux : le point commun doit être toujours la qualité, pour le plaisir des musiciens et de leurs auditeurs. Cette qualité artistique est un critère essentiel pour la crédibilité de notre mouvement.

Le rapport d'action culturelle présenté en Assemblée générale doit rappeler les actions entreprises dans le courant de l'année écoulée sur le plan de la formation, des actions, et de la création.

En ce qui concerne la formation, nous sommes vigilants pour l'enseignement de nos élèves et pour la formation continue de nos animateurs. Le nouveau programme de formation musicale en vigueur depuis cette année est à mon sens bien adapté à nos besoins. Harmonisé avec le programme officiel, il convient bien à nos petites écoles de musique. La

nouvelle répartition par cycles tient compte du fait que les élèves qui débutent ont des âges très divers. Ce programme s'harmonise également avec le système actuel de l'enseignement général et élémentaire : l'enfant doit pouvoir trouver à l'école de musique les mêmes principes et les mêmes repères que dans son milieu scolaire. Je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé à ce nouveau programme au sein de la commission de formation musicale. L'expérience du terrain nous dira si certains aménagements sont nécessaires : nous devons savoir rester pragmatiques.

Sur le plan des examens instrumentaux, la collaboration Confédération Musicale de France/F.N.U.C.M.U. semble donner satisfaction. Toutefois, il serait nécessaire de repenser certains choix, en excellence notamment, qui paraissent mal adaptés. Cette année vingt et un candidats ont participé au Concours d'excellence, ce qui est peu par rapport à la norme habituelle. Cela peut s'expliquer par la date du Concours, très difficile à choisir cette année, en raison des vacances d'hiver étalées sur cinq semaines et la période électorale. Il serait bon qu'une vraie réflexion soit menée sur le Concours d'excellence et que nous redéfinissions ses contenus et ses objectifs.

Pour la formation continue de nos cadres et animateurs, le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales et chorales va se développer. Il est indispensable que toutes les fédérations soient partie prenante dans le travail de préparation des candidats. Certes, tous les candidats n'arriveront pas jusqu'à l'épreuve finale. Mais tous auront acquis des connaissances utiles pour accomplir leur travail de directeur musical.

La Confédération Musicale de France doit également remplir son rôle dans le domaine du répertoire des sociétés musicales qui doit être composé d'œuvres de qualité pour la motivation des musiciens mais aussi du public.

D'autre part, nos concours de musique doivent être de vraies épreuves artistiques, et pas seulement des kermesses. Je tiens à rappeler l'importante modification apportée au règlement des concours : pour mieux mettre en valeur le travail des sociétés, des divisions supérieure, excellence, honneur, il avait été décidé qu'elles joueraient dans les concours une œuvre imposée, une œuvre de choix restreint, et une œuvre au choix à sélectionner dans les listes établies par la Confédération Musicale de France. Avec la disparition du tirage au sort c'est la totalité du travail musical réalisé par les sociétés qui est pris en compte dans les concours. Personnellement, je souhaiterais vivement que ces dispositions soient étendues à toutes les divisions.

1991 a vu également l'établissement d'articles de règlement de concours, destinés aux petits ensembles et aux musiques de chambre. Ainsi, ces formations de plus en plus nombreuses, notam-

ment dans les écoles de musique, pourront se faire entendre. D'autre part, le règlement pour les big-bands qui n'était pas bien adapté a été revu intégralement par d'excellents spécialistes.

La promotion du chant choral se poursuit notamment grâce à l'organisation de concours. Je citerais l'Alsace, le Nord-Pas-de-Calais, et la chorale de Savonnières en Indre-et-Loire qui organise un concours en 1993. Ce concours a été suscité par l'appel que j'avais lancé lors des précédents congrès et j'espère que cet exemple sera suivi.

Sur le plan de la création, le point fort de 1991 a été le concours de composition pour orchestres d'harmonie ou de fanfare de 2^e et 3^e divisions. Trente-neuf manuscrits ont été reçus à la Confédération Musicale de France et examinés par un jury composé de : Désiré Dondeyne, Jack Hurier, Georges Jouvin, Dan Lustgarten, André Petit et Patrice Sciortino. Le premier prix a été attribué à un compositeur belge, Johan Nijs pour *Réflexions for band*, le 2^e prix à Pierre Bigot pour *Carte postale d'Écosse*, et le 3^e prix à René Castelain pour *Rem-Rus-Lop-Trias*. Un tel concours est très important pour le renouvellement des répertoires de nos sociétés et j'encourage vivement nos fédérations à poursuivre cette action par l'organisation de concours de composition. Les œuvres primées seront éditées. Elles seront ainsi facilement accessibles et pourront être interprétées par de nombreuses sociétés.

Je voudrais évoquer également la bibliothèque de la Confédération Musicale de France dont le fonds s'enrichit d'année en année, et pour laquelle nous consentons de gros efforts : il serait souhaitable qu'elle soit plus fréquentée.

On doit se réjouir de la création, il y a un peu plus d'un an, de la Section Française de la W.A.S.B.E., Association internationale pour les orchestre à vent. La Confédération Musicale de France et la Section française de la W.A.S.B.E. sont complémentaires, elles travaillent ensemble pour la promotion de nos orchestres, et je pense que nous arriverons à réaliser des projets en commun.

Je terminerai ce rapport en remerciant tous ceux, et ils sont très nombreux, qui ont apporté leur collaboration et leur compétence à l'action culturelle de la Confédération Musicale de France lors de l'année écoulée.

Je vous souhaite un excellent congrès, des travaux fructueux, des découvertes enrichissantes. J'adresse un salut tout particulier à nos amis de la Fédération de Guadeloupe et notamment à son président, M. Dauberton.

Je souhaite que ce 91^e Congrès soit bénéfique aux projets de la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe — école de musique, organisation de stages... — et qu'il stimule l'épanouissement musical de cette belle région, terre de France.

PROMENADE A TRAVERS NOS REGIONS



Auvergne

Allier

La lyre avermoise

L'année 1991 a vu l'éclosion complète de la Lyre Avermoise, cette jeune société née le 3 octobre 1986, sous la présidence de M. Girard Pierre, de Mme Dubost Françoise secrétaire, Mme Marc Marie-Claire trésorière, et d'autres bénévoles, sans oublier le concours efficace de la municipalité d'Avermes. Avec à la direction de la musique M. Charpenet Roger, l'homme clé de cette société, puisqu'il forma pratiquement tous les musiciens du solfège à la pratique de l'instrument (clarinette, saxo, trompette, basse, trombone). Cette société est la poursuite de l'atelier musical d'Avermes créé par Mme Wormser Claude ancien maire d'Avermes (décédée), il était indispensable de donner une suite à l'éveil musical aux enfants, et, de poursuivre le souhait de Mme Wormser.

En effet cette année 1991, sept jeunes reçurent la médaille du jeune musicien délivré pour cinq ans de pratique de la musique : Colly Laurent, Legrand Christophe, Poyol Laurent, Puzenat Serge, Roumeau Stéphane, Tournaire Stéphane, Tureau Astride. Tous des purs produits de la Lyre avermoise. Une médaille de dix années de pratique de la musique à Mlle Merle Yolande dont cinq années à la Lyre. Un fait assez extraordinaire aussi puisque cette jeune société regroupe une famille de trois générations de musiciens, Colly Gilbert grand-père (clairon), Colly Roland père (clairon, grosse caisse, batterie) Colly Laurent fils (trombone), Colly Cyrille fils (batterie).

Le bilan de l'année 1991 voit couronner le travail de M. Charpenet Roger directeur de musique avec un effectif de trente-trois musiciens (28 âgés de 12 à 18 ans) et dont seize font partie de l'orchestre départemental junior, avec un jeune saxophoniste de talent, Peroche Olivier, Premier prix des jeunes saxophonistes en 1988 à Aix-les-Bains, actuellement au conservatoire régional de Lyon dans la classe de Serge Bichon et qui commence lui aussi à former de jeunes saxophonistes à Avermes.

Plus de vingt concerts ont été donnés cette année, dont un pour l'accueil

du drapeau européen à Avermes, où l'hymne fut joué par la Lyre, de même la participation au festival départemental de l'Allier à Lapalisse où la Lyre se fit remarquer et applaudir chaleureusement. Elle a eu l'honneur de jouer l'hymne olympique pour le passage de la flamme à Moulins.

Il y a un esprit de convivialité et de sympathie qui règne dans ce groupe où des anciens musiciens n'hésitent pas à venir se joindre aux répétitions ou concerts, sans barrière d'âge, car c'est le cœur qui parle à ce niveau. Avec dans leur répertoire des morceaux comme : *Marche religieuse d'alceste* de Gluck; *Cavalleria rusticana* de P. Mascagni; *Ave Maria* de Schubert; *Grande sarabande* de Haendel; *Marche des ruines d'Athènes* de Beethoven; *Couleur d'harmonie* de Marcel Chapuis; *Flyaway blues* de Stuart Johnson; *Swingtin rag* de Michael Brand; *Frée World Fantasy* de Jacob de Haan; *The Liberty Bell* de Sousa; *El Gato Montés* de M. Pénella; *We are the world* de Michael Jackson; *Cha-Cha scoop* de John Darling; *When it walk alone* de Jan Hadermann; *En ballade* avec Yves Duteil de L. Delbecq; *Trumpet Power* de John Higgins; *Jésus-Christ super star* de Lloyd Webber; *Kingswood overture* de E. James, Ployhar.

Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

L'Ensemble à plectre de Toulouse

Programme d'activités du premier semestre 1992

Sa première manifestation, le vendredi 14 février 1992 à la salle des fêtes de l'école Étienne Billères, l'E.A.P. de Toulouse l'a réservée à l'inauguration de son école de mandolines. L'orchestre a voulu en effet fêter le succès de cette école de musique dont il rêvait depuis longtemps.

C'est grâce à l'action du Bureau du Foyer d'éducation populaire Étienne Billères et au dévouement à toute épreuve d'un des premiers musiciens de l'orchestre, Francis Morello, que cette école a pu être créée.

Dès son ouverture en octobre dernier, de nombreux enfants se sont intéressés à l'instrument d'autant que l'ini-

tiation était et est toujours gratuite. Ce sont des musiciens de l'orchestre qui prennent sur leur temps de loisir pour animer l'école le mercredi après-midi. Grâce à une subvention, ils ont pu acheter des mandolines qu'ils ont prêtées aux enfants sensibilisés à l'instrument par des interventions de musiciens dans plusieurs classes des écoles primaires de la ville.

C'est donc toute une structure d'intervention et son suivi que l'E.A.P. a mis en place pour que la mandoline ne disparaisse pas à Toulouse. On peut souhaiter que les mêmes efforts soient entrepris ailleurs en attendant que la mandoline soit reconnue par les conservatoires comme un instrument à part entière.

Ce premier concert sera suivi de beaucoup d'autres, puisque l'E.A.P. de Toulouse se produira pas moins de dix fois entre le 14 février et la fête de la musique qui clot traditionnellement sa saison le 21 juin.

Après le concert du 14 février, il a été présent successivement le 5 mars à la salle des fêtes de Fenouillet, le 14 mars en l'église de Castanet-Tolosan, le 21 mars au château de Fourquevaux, le 4 avril en l'église d'Aureville, le 14 mai à Cornebarrieu, le 21 mai à Fonsorbes, le 2 juin en l'église Saint-Jérôme à Toulouse pour son concert annuel et les 6, 7 et 8 juin à Saint-Jean-de-Luz (64), il participera au 2^e Festival international de la mandoline, et enfin le 21 juin à Villeneuve-Tolosane pour la fête de la musique.

Si l'orchestre est de plus en plus sollicité pour des concerts c'est d'abord à ses progrès dans le domaine musical qu'il le doit et à la personnalité exceptionnelle de son chef Alain Corvocchiola. Dynamique et rigoureux, ce dernier sait exiger de ses 41 musiciens un travail tout à la fois en finesse et en profondeur. Et puis l'ensemble a su se doter d'une structure efficace : un bureau qui assure les contacts et la coordination des activités sous la présidence d'Odile Guillot, une commission musicale qui choisit les programmes adaptés sous la direction du chef.

Ce programme renouvelé chaque année exige des musiciens, un effort constant. Très varié il peut s'adapter à tous les publics avec une partie classique : Mozart, *La petite musique de nuit*, Beethoven, *Ouverture d'Egmont*, Bizet, extrait de *Carmen*, Brahms,



Danse hongroise n° 5, Schubert, *Moment musical*, pour n'en citer que quelques-uns; et une partie plus moderne avec des morceaux inspirés des folklores d'Europe ou d'Amérique : *Rhapsodie espagnole* de Salvati, *Cheeken Reel* (jazz américain) car l'orchestre n'hésite pas à diversifier sa musique en utilisant à côté des mandolines, mandoles, mandolincellos et guitares qui constituent le fonds commun des ensembles à plectre, des contrebasses, des flûtes et un pupitre de percussions avec timbales, tambourin, castagnettes, triangle, etc.

C'est le subtil mélange de ces instruments qui fait que l'on ne s'ennuie jamais à un concert de l'E.A.P. de Toulouse et qu'un public très large peut y trouver son compte; encore faut-il doser subtilement le mélange si l'on veut conserver à la mandoline sa première place dans un orchestre qui comporte huit premières mandolines, douze secondes mandolines, sept mandoles, trois mandolincellos, huit guitares, deux contrebasses, deux flûtes.

Mais ce qui fait, je crois la force de l'E.A.P. de Toulouse, c'est l'ambiance chaleureuse qui y règne. Les musiciens sont unis par l'amour de la musique et le plaisir de jouer, mais ils aiment aussi se retrouver à d'autres occasions en dépit de leur origine et de leur âge très variés. Dans un monde où les activités socio culturelles sont de moins en moins « actives », l'E.A.P. de Toulouse prouve qu'il y a encore aujourd'hui des amoureux de la musique capables de sacrifier une soirée par semaine et parfois leur week-end pour jouer ensemble et connaître à leur niveau les joies de la création. Il serait dommage que les orchestres amateurs disparaissent faute de musiciens, et les ensembles à plectre, faute de mandolinistes!

La présidente, Odile Guillot

Nord-Pas-de-Calais

Compte rendu de l'assemblée générale du dimanche 9 février 1992

Une première à Coulogne le dimanche 9 février, puisque la Délégation des Sociétés musicales du Calaisais tenait son assemblée générale (la première depuis la restructuration effectuée en 1991) salle du lycée Jean Monnet.

La séance fut ouverte par M. Blanquart, président de la Sainte-Cécile de Coulogne qui souhaita la bienvenue à tous les participants et les invita à bien vouloir honorer de leur présence le concert offert à l'issue de la réunion

par les harmonies de Guines et de Coulogne.

Le président actuel M. François Caron, entouré de MM. Pierre Marcant vice-président, Gilbert Fasquel secrétaire, Francis Grebert secrétaire-adjoint, Gérard Capelle trésorier, Alain Thirard trésorier-adjoint, Henri Vanneste vice-président de la Fédération des sociétés musicales du Nord-Pas-de-Calais, ainsi que M. le maire de Coulogne, remercia tout d'abord la municipalité de Coulogne d'avoir bien voulu mettre la salle du collège à disposition pour la première assemblée générale de la Délégation. Il félicita également les représentants des douze sociétés (sur les dix-sept que compte la délégation), d'avoir répondu présent à cette assemblée, tout en excusant les maires des communes, néanmoins représentées, ainsi que M. Philippe Fournier, président de la Fédération.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des musiciens disparus.

M. Caron fit ensuite le bilan de l'année 1991 : bilan positif si l'on juge les résultats et activités : congrès à Berck, festivals à Calais, Marcq-en-Barœul, Bruay-la-Buissière; Organisation des examens fédéraux ou 477 élèves de la Délégation y furent présentés. A ce sujet, M. Caron proposa la création d'un poste de conseiller technique; à l'unanimité, c'est M. Christian Pottiez qui fut désigné pour occuper ce poste. Il rappela également l'existence de la bibliothèque musicale de la Délégation qui fonctionne dans les locaux de l'école de Musique d'Ardres, où tous peuvent y trouver leur bonheur.

Il annonça les dates des 14 et 15 mars 1992 pour le congrès fédéral qui se déroulera à Fives-Lille; l'organisation des examens fédéraux au mois de mai; le festival de la Délégation qui aura lieu les 12 et 13 septembre 1992 à Éperlecques-Tournehem, et retint la candidature de Oye-Plage pour le Festival 1994, en signalant que tout organisateur de festival bénéficie d'une subvention du Conseil général.

Le trésorier M. Gérard Cappellet fit le bilan financier, positif pour cette première année d'existence, remercia les communes de Tournehem et d'Audruicq pour le don effectué, ainsi que la subvention attribuée par la fédération.

Le secrétaire M. Gilbert Fasquel, regretta le manque d'assiduité des différents représentants des sociétés à l'occasion des réunions organisées, et insista pour que chacun fasse le maximum pour y assister. Il rappela à tous la cotisation fédérale à régler, et souligna que tout changement intervenant dans le comité d'une société, doit être signalé à la délégation.

Puis vint le moment de procéder au remplacement et à l'élection des

membres ayant présenté leur démission au poste du comité, à savoir : M. Jean Lefebvre vice-président; M. Gilbert Fasquel secrétaire et M. Alain Thirard trésorier-adjoint.

Après avoir procédé à deux tours de scrutin, sont respectivement élus : M. Alain Thirard vice-président, M. Francis Grebert secrétaire; M. Philippe Oprandi secrétaire-adjoint; M. Didier Lavie trésorier-adjoint. M. François Caron demeurant président, M. Pierre Marcant vice-président et M. Gérard Cappellet trésorier.

M. Vanneste vice-président de la Fédération prit à son tour la parole pour féliciter toutes les Sociétés ayant participé au festival de musique de Calais — le beau temps aidant — qui après bien des déboires, connut un succès incontestable.

M. le maire de Coulogne clôtura cette assemblée générale en manifestant sa joie d'avoir eu en ses murs, des amateurs et des défenseurs de la musique populaire, et invita les membres à prendre le verre de l'amitié.

Sans quitter Coulogne, tous se régaleront ensuite avec un magnifique concert exécuté par les harmonies de Guines et Coulogne où la salle des fêtes vibra sous les applaudissements d'un public ravi d'avoir fait le déplacement, et d'avoir passé un agréable moment musical.

Haute-Normandie

Seine-Maritime

Stage de tambours du 16 février 1992

Le dimanche 16 février dans les locaux de l'école de musique et de l'harmonie de Forges-les-Eaux, à l'initiative de l'union départementale des sociétés de musique de Seine-Maritime, s'est déroulé un stage de tambours avec le concours de M. Thierry Dubois, tambour à la Batterie-Fanfane des Gardiens de la Paix de Paris, assisté de M. Michel Désenclos, élève de M. Robert Goute, et de M. Philippe Bridoux directeur de l'harmonie de Forges.

Ont répondu présent à ce stage des musiciens de l'Étincelle de Bouelles, de la musique d'Aumale, de l'harmonie du Tréport et de l'harmonie de Forges.

Dans un premier temps alors que M. Désenclos expliquait aux élèves comment monter et régler un tambour à cordes, M. Thierry Dubois de son



côté animait une classe de débutant reprenant à son début la technique du tambour, apprenant aux stagiaires à travailler sur silencieux (petit tampon à lanières ou sur pied). Ensuite s'est créée une classe de solfège rythmique animée par M. Philippe Bridoux, niveau D 1 puis D 2 et P 1, classe dans laquelle ont été présentés les ouvrages d'enseignement Robert Goute afin d'inciter les élèves à travailler d'après la progression musicale proposée dans ces ouvrages.

Comme tout autre instrument le tambour peut se travailler seul mais également en ensemble. C'est sous cette forme de travail que se termina cette journée avec un ensemble constitué de huit tambours travaillant une œuvre écrite en deux parties.

A l'issue du stage a été lancée l'idée de renouveler un tel rassemblement dans les communes dont les sociétés musicales étaient présentes. Affaire à suivre.

Le responsable du stage :
Philippe BRIDOUX

L'O.S.A.E. en concert à La Londe

Est-ce grâce au vendredi 13 qu'un nombreux public a eu la chance d'assister au concert que Jean Letellier donnait en l'église de La Londe? En tout cas, tout était réuni pour faire de cette soirée une réussite : le cadre, l'ambiance, l'acoustique, le programme... Dans son allocution d'entrée, M. Filet, président de l'O.S.A.E., remercia les nombreuses personnalités présentes et la municipalité de La Londe pour son chaleureux accueil.

Le concert commença par l'ouverture de *L'enlèvement au sérail* de Mozart, opéra commandé par l'empereur Joseph II qui fut commencé pendant le deuxième semestre de 1781. Le public londais, d'accord avec la *Magazine de la Musique* de Cramer trouva que « l'œuvre regorgeait de beautés » et l'applaudit longuement.

Nous entendîmes ensuite une suite de Purcell. Comme Mozart, Purcell est né dans une famille de musiciens, il manifesta des dons très précoces et excella dans tous les genres. Mort à trente-six ans il a égalé ou dépassé les plus grands maîtres de son temps; tout est admirable chez lui. Il a créé un style de musique baroque spécifiquement anglais et la suite que nous a donnée Jean Letellier donne un trop bref aperçu de son talent. La fantaisie des *Cloches de Corneville* de Planquette permit de réentendre les mélodies du *Petit Mousse* et l'*Air des cloches* où éclatent le métier, l'imagination mélodique et la verve de l'auteur.

La jolie partition de César Franck qui suivit, est bâtie autour du cantique *Ve-*

nez divin Messie : une belle occasion de chanter donnée aux violoncelles pour le plus grand plaisir de nos oreilles. La première partie de la soirée se termina par trois mélodies tirées du *Messie* de Haendel dont le célèbre *Hallelujah!*

Après un court entracte, ce fut *L'ouverture symphonique 1812* de Tchaïkovsky. C'est un mélange profond de fatalisme et de sentimentalité. On croirait entendre un personnage de Tchekhov. Suivit ensuite *La symphonie en sol n° 100 dite Militaire*. Elle fut créée le 31 mars 1794 et doit son surnom à l'imposante percussion « turque » utilisée dans le deuxième mouvement. Que de grâce dans l'introduction lente puis dans le thème de l'allegro énoncé par la flûte et le hautbois et repris par les cordes avant d'éclater dans le tutti. Jean Letellier a très bien conduit l'allegretto et le menuet qui est le plus moderato de tous ceux des « londonniennes ».

La *Réverie* de Vieuxtemps, écrite pour mettre en valeur la virtuosité du soliste nous a permis, encore une fois, d'apprécier le talent de Michel Desmarest. Agilité, moelleux, chaleur, brio, beaucoup de qualités que le public a fortement applaudies. Enfin la soirée se termina par la *Marche de Radetsky* de Johann Strauss, enlevée avec fougue par un orchestre au mieux de sa forme.

M. Michel, maire de La Londe, tint à remercier le public et les musiciens pour cette belle soirée.

Pays de la Loire

Sarthe

La saison 1991 de l'orchestre départemental d'harmonie

C'est en 1982 que Daniel Hureau, président de la Fédération départementale des sociétés de musique de la Sarthe a proposé la création d'un orchestre départemental. La Fédération créée en 1908 regroupe actuellement 90 sociétés.

Le but premier de cet orchestre était d'être le vecteur de propagation de la musique d'harmonie en milieu rural, là où selon les propres paroles du président « les grandes formations ne se produisent pas », mais aussi un instrument pédagogique pour tous les jeunes musiciens du département.

Joël Besson s'est vu confier la lourde tâche de mettre sur pied et de diriger

cette formation, tâche dont il s'acquitte encore avec beaucoup de dévouement et de sérieux.

Une telle formation nécessite bien évidemment un budget important, et c'est grâce à l'aide du Conseil général de la Sarthe, soucieux de voir se développer l'art musical dans son département, qu'elle a pu voir le jour et continuer à se développer. Tous les ans une subvention permet le fonctionnement de cet ensemble important de même que l'achat d'instruments. Le slogan « Sarthe et Musique, l'accord parfait » trouve dans cette étroite collaboration sa pleine signification.

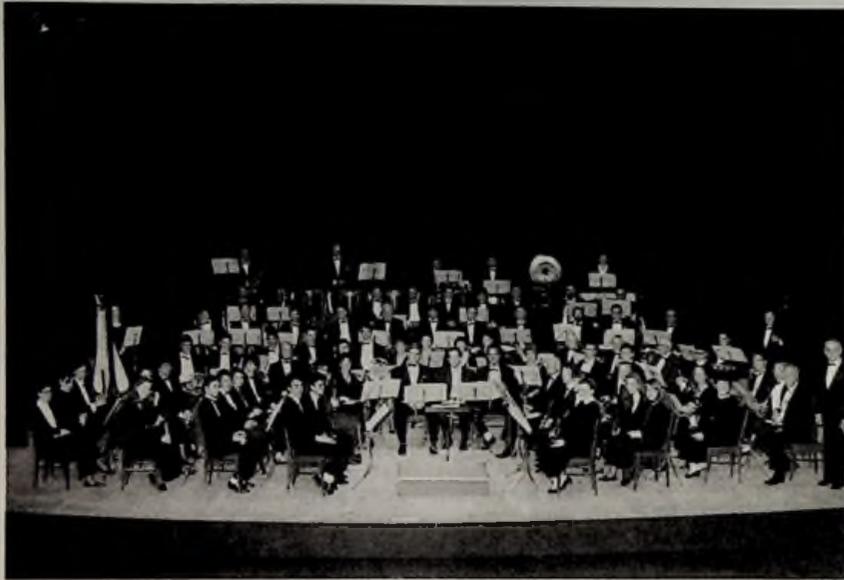
L'orchestre a maintenant atteint un âge raisonnable et son effectif varie de 80 à 90 musiciens, selon les années et le programme choisi.

Ses membres proviennent des écoles de Musique sarthoises, certains continuent leurs études à l'École nationale de musique du Mans, se destinant à une carrière musicale, d'autres sont issus des différentes sociétés de musique. Il est réconfortant de constater que toutes les tranches d'âges se trouvent représentées, avec une grande majorité de jeunes éléments, preuve s'il en est, que la Musique se « porte bien » dans le département.

Tous les pupitres sont présents, et bien fournis, aussi bien du côté des bois (bassons, cor anglais, hautbois) que des cuivres ou des percussions. De plus, depuis 1991, l'orchestre compte dans ses rangs une harpiste de talent qui permet de donner une couleur plus particulière aux œuvres interprétées et aussi d'élargir l'éventail des programmes.

Sous l'impulsion de son chef, l'orchestre départemental renouvelle son répertoire et lui adjoint des compositions originales et des œuvres contemporaines. Parmi les programmes on peut relever : *Toccata et Fugue* de Bach, *Rhapsody in Blue* de Gerschwin, les *Préludes* de Liszt, *Cap Kennedy* de Serge Lancen, *le Boléro* de Ravel, *la Suite française* de Poulenc, *la Moldau* de Smétana, etc., et des Concertos pour piano, hautbois, clarinette, cor, trompette qui permettent aux solistes de l'orchestre d'exprimer pleinement leur talent.

Chaque année l'orchestre départemental d'harmonie assure une série de quatre à cinq concerts à travers le département, aussi bien en milieu rural que dans des zones urbaines. Ces concerts sont volontairement regroupés pour éviter de mobiliser trop les musiciens, et gêner de par là même les sociétés auxquelles ils peuvent appartenir par ailleurs.



L'orchestre départemental d'harmonie de la Sarthe.

Les répétitions ont lieu le dimanche matin, au Mans, dans des locaux mis gracieusement à disposition par le Conseil général de la Sarthe.

En 1991 les concerts ont eu lieu le samedi 13 avril à Vibraye, le dimanche 14 avril à Sougé-le-Ganelon, le samedi 20 avril à Mansigné, le dimanche 21 avril à La Flèche à l'occasion des assemblées générales des Fédérations départementales des Sociétés de musique et des Écoles de musique de la Sarthe et le vendredi 10 mai au théâtre du Mans.

Pour 1992, les musiciens ont sacrifié à nouveau quelques grasses matinées du dimanche pour préparer les morceaux des concerts qui ont eu lieu : samedi 4 avril à Saint-Saturnin à 20 h 30; dimanche 5 avril à Loué à 16 heures à l'occasion de l'assemblée générale de la Fédération; vendredi 10 avril au théâtre du Mans à 20 h 30; samedi 11 avril à Cérans-Foulletourte à 20 h 30; dimanche 12 avril à Saint-Mars-d'Outillé à 15 heures. Avec au programme :

- L'ouverture du *Roi d'Ys* d'Édouard Lalo.
- *Concerto pour harpe et orchestre d'harmonie* de Serge Lancen avec en soliste Élisabeth Chardonnet.
- Un intermède avec un quatuor de clarinettes.
- *Prélude à l'après-midi d'un faune* de Claude Debussy.
- *Les Uns et les autres* de Francis Lai et Michel Legrand.

Picardie

Somme

Un concours pas comme les autres!

La Fédération musicale de la Somme fait décidément toujours très fort : non contente d'organiser un concours dans le cadre du festival d'un chef-lieu de canton rural, en plein arrière-été, elle le consacrait à la lecture à vue, épreuve désuète s'il en est, comme on sait, en espérant, pour l'occasion, une pièce écrite spécialement à ce dessein par un compositeur de renom international. Le délire, quoi!... Trêve d'ironie!

Le concours festival régional n'ayant pu se tenir en juin 1991, le président fédéral de la Somme, Michel Brisse, prenait l'initiative, comme il en a souvent coutume, d'innover.

La petite ville de Conty, au sud d'Amiens, était à la recherche, pour clôturer son festival des Contynoises pour une décade festive au début de septembre, d'une manifestation culturelle d'envergure. Pourquoi pas la musique?

C'est ainsi qu'entre la municipalité, le comité organisateur, l'harmonie locale et la Fédération, s'élabore un fécond partenariat qui aboutit à un projet hors du commun : *un concours de déchiffrage le 15 septembre*, épreuve inouïe depuis des lustres, voire des décennies.

Restait à trouver le morceau de concours... Ce ne fut pas une trouvaille, mais une création, puisque *Désiré Dondeyne*, accepta de le composer

pour la circonstance, sur un thème en choral *des variations picardes*. De difficulté croissante les sociétés auraient à interpréter un nombre déterminé de portées en fonction de leur classement.

Enfin, le grand jour arriva. Ce ne fut pas à l'aube, mais vers midi que les responsables fédéraux se réunirent avec les jurés, les personnalités et les organisateurs pour le déjeuner avant que les choses sérieuses ne commencent vraiment. Les harmonies participantes se répartirent d'abord dans un certain nombre de locaux, parfois fort incongrus *a priori*, mais toujours très bien aménagés pour le concours proprement dit, où elles devaient être jugées par d'éminents spécialistes. Puis, ces phalanges donnèrent, aux principaux points de la cité de brefs concerts : peut-on, néologisme pour néologisme, parler ici de Vespérales au lieu d'Aubades? Elles convergeaient ensuite sur la grande place pour les morceaux d'ensemble, où attendaient un parterre bien rempli et un podium fourni.

Pour le concert d'honneur du soir, il n'y avait point lieu de se perdre puisqu'il fut donné en l'église Saint-Antoine!

N'y eut-il pas enfin quelque médianoche pour ce songe d'une nuit d'été? Mais ce n'était pas un rêve féérique, mais une réalité, alors que les brouillards nocturnes montaient déjà des prairies, ceintes de saulaies et de peupleraies arrosées par la Selle et les Évoissons et faisaient, avec la musique, trembler le soleil couchant au charme de la campagne picarde!...

Claude Lepagnez,
Conseiller fédéral

Les membres du jury

MM. François-Xavier Bailleul, chef de la Musique principale de l'Air, André Bourdon, vice-président honoraire de la F.M.S., président de l'Association des amis du conservatoire militaire et des formations musicales des armées, Gaston Daillet, ancien chef de la musique des Gardiens de la Paix de Lille, Désiré Dondeyne, compositeur, ancien chef de la musique des Gardiens de la Paix de Paris, Joël Fernande, chef de la musique du 43^e Ricca de Lille, André Guilbert, chef adjoint de l'harmonie de la Garde républicaine, Jack Hurier, vice-président de la C.M.F., président de la Fédération musicale de la région Centre, Marc Lefebvre, directeur de l'Harmonie de Doullens-Barly, Guy Pecquet, vice-président honoraire de la F.M.S., Rodolphe Pierrepont, compositeur, maître de chœurs de la Manécant-



terie des petits Chanteurs à la Croix de Bois, René Pollin, président de la Fédération musicale de Haute-Normandie, Adolphe Ponthieu, vice-président de l'Union des fanfares de l'Oise, ancien chef de musique militaire, Daniel Schirrer, hautbois solo à l'orchestre national de Lille, Marc Sury, chef de musique de la 22^e Région militaire, René Wartelle, chef-adjoint de la Musique principale des troupes de marine.

Palmarès du concours de déchiffrage

En division supérieure, la société de Bethencourt-sur-Mer (harmonie) a obtenu le 3^e prix et les sociétés de Roye et Villers-sur-Bretonneux, le 2^e prix.

En première division, les sociétés de Épehy et de Fressenneville ont obtenu le 2^e prix, l'harmonie de Friville-Escabotin a obtenu le 3^e prix.

En deuxième division, les harmonies de Nibas et Sailly Élibeaucourt ont obtenu le 1^{er} prix, et la société de Marck en Calais le 2^e prix.

En troisième division, les sociétés de Woignarue et Monsboubert ont obtenu le 2^e prix, et les harmonies d'Aumale et Saint-Blimont un 3^e prix.

L'harmonie d'Aumale (classe d'orchestre) a été classée en harmonie 3^e division, 2^e section.

Provence-Alpes-Côte d'azur

Vaucluse

Congrès annuel de la Fédération du Vaucluse, à Cadenet

La Fédération des sociétés musicales et chorales du Vaucluse a tenu son congrès annuel à Cadenet les 15 et 16 février dernier. Sur les 48 sociétés musicales adhérentes 47 étaient représentées (une seule n'avait pas répondu à la convocation qui lui a été adressée) à l'assemblée générale qui s'est déroulée le dimanche 16.

Deux sociétés nouvelles ont été admises à cette occasion : l'École de musique de Bédarrides et l'Ensemble vocal pertuisien.

Les débats se sont déroulés dans la plus parfaite harmonie et le plus grand sérieux mais n'ont pas manqué d'opportunité. En particulier à la demande de M. Rémy Grangeon, chef de la Fanfare « Les enfants d'Arcole » de Cadenet, l'assemblée s'est longuement attardée sur la situation des batteries-fanfars. Il a été décidé que la commission spécialisée dans cette discipline, présidée par M. Marc Sylvain, chef de la fanfare à cheval de

l'Écho musical de Montfavet, se réunirait dans les plus brefs délais pour se livrer à une étude approfondie des problèmes particuliers à ces sociétés et dégager les moyens de leur apporter une aide indispensable à la pérennité de leurs formations.

En conclusion à ces débats les congressistes ont émis le vœu d'œuvrer pour plus de reconnaissance de la musique amateur, au sens le plus noble du mot, et pour une aide de la part de nos partenaires élus et pouvoirs publics. Nous devons les persuader que nos actions sont importantes dans le tissu socio-culturel (il n'y a pas de délinquants dans nos sociétés musicales). La pratique de la musique d'ensemble donne à tous, l'équilibre nécessaire à une vie harmonieuse et le sens de l'amitié au sein de la grande famille des musiciens où chacun trouve aisément sa place.

A cette assemblée ont participé : M. Barthelémy, vice-président du Conseil général représentant le président Garcin empêché, M. Claude Frettier adjoint au maire de Cadenet, M. Paul Courtial, président de l'Union régionale Paca et vice-président de la C.M.F., M. Chappe, président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, M. Raymond Casarevola, et Mme représentant, M. Marcel Demichelis, président de la Fédération du Var, M. A.-F. Trinquier, président d'honneur de la Fédération du Vaucluse, M. Zanetti, président fondateur de la Fanfare « Les Enfants d'Arcole », MM. Grangeon, chef de la Musique et Banon, président des « Enfants d'Arcole » à l'invitation desquels le congrès se tenait à Cadenet.

À l'issue de ces débats, après un dépôt de gerbes au monument aux morts, un apéritif offert par la municipalité de Cadenet a été musicalement animé par une prestation de qualité de la Batterie fanfare « Les Enfants d'Arcole » dirigé par son instructeur Robert Patras.

Après un repas réunissant tous les congressistes et leurs amis un concert a permis d'apprécier l'Ensemble vocal d'animation chantant « La Farandole » sous la direction de Gérard Rombourg dans les œuvres de Jean Ferrat, Louiguy, Charles Trénet, etc., et l'orchestre d'harmonie « La Philharmonique de Villelaure » sous la baguette de son chef Jean Compagnone assisté de Yves Douste. Le programme a permis d'entendre, entre autre, la *Symphonie pour musique militaire* de Gossec, *La Cavalle* de Devogel, pour mettre en valeur les jeunes élèves percussionnistes, un grand classique du jazz *Caravane* (soliste Roger Arnaldi, une valse de Popy *Hymne à l'Amour*, une polka pour trompette et trombone (solistes Yves Douste et Léandre Grau) et *Es-pana* de Waldtefel.

C'est à une heure avancée de l'après-midi que public et interprète se sont séparés après avoir reçu de chaleureuses félicitations du président fédéral Georges André.

La musique de la région aérienne Méditerranée

Grâce à l'aide bienveillante de la municipalité de Cadenet, du Conseil général, et au travail de préparation minutieux de tous les membres de la batterie fanfare « Les Enfants d'Arcole », en particulier de son chef Rémy Grangeon et de son président Raymond Banon, le Congrès de la fédération des sociétés musicales et chorales de Vaucluse s'est assuré la participation de la musique de la région aérienne Méditerranée pour ouvrir brillamment les manifestations musicales du samedi 15 février.

La musique de la Région aérienne Méditerranée, créée en 1936 représente la dynamique de l'Armée de l'Air dans tout le quart Sud-Est de la France. L'orchestre d'harmonie dirigé par le lieutenant, chef de musique, Leberuyer, assisté de l'adjoint-chef Sarais a débuté ce concert par la *Rapsodie hongroise n° 2* de Liszt suivie de *Tristch Trastch Polka* de Strauss, *Fanfars et Festival* de Carvalho, *Bach Talk* de Breuer (soliste Jacques Halion), *Bill Bailey* de Geldard, *Pavane* de Gould et *Alpen Sketches* de W. Barker.

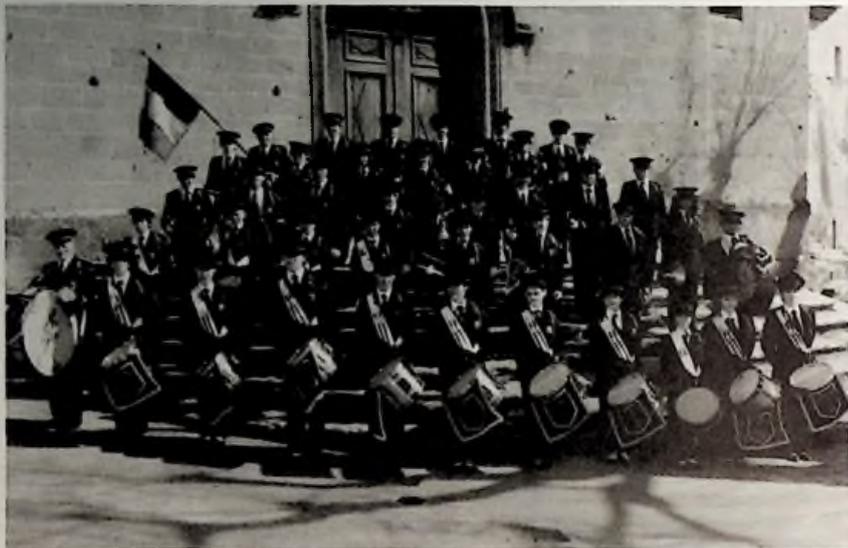
L'orchestre de batterie fanfare dirigé par l'adjoint-chef Kastersky, tambour major, a ravi un public peu habitué à ce genre de prestation avec *Don't Forget* de Coutanson, *Altissimo* de P. Poutoire (soliste à la trompette alto Georges Huard) *Mo Hanou* de Vasière (solistes : trompette de cavalerie Christian Exposito, clairon Marcel Ceas); *Africa* de Bonnard, *Steff Band* de Pournay.

Les auditeurs ont, pour beaucoup, découvert qu'avec les instruments cuivre, sans pistons, sur lesquels tout se fait avec les lèvres on pouvait faire de la musique et que cette formation mérite bien de porter aussi le nom d'orchestre. Puis ce fut le tour des tambours qui, après deux interprétations, seuls, se sont joints à l'harmonie pour présenter, sous un éclairage à la lumière noire, *Les marches de l'Empire* dans une orchestration de R. Fayolle.

Après quoi harmonie et batterie se sont réunies pour interpréter *Conguita* de G. Luybaerts, *Easy Rag* de Saaborg et *Cap 92* de Laurent Delbec et R. Goute.

Cette soirée placée sous la présidence de M. Tamisier, maire de Cade-

net était honorée de la présence de M. Barthélémy, vice-président du Conseil général, représentant le président Garcin, et de MM. et Mmes les maires des communes voisines, M. Georges André, président dde la Fédération du Vaucluse et Mme, M. Nieto, vice-président. De nombreux musiciens représentant les Sociétés musicales du département s'étaient joints au public de la Vallée de la Durance pour apprécier et applaudir ce concert de prestige.



Batterie-Fanfare
Les Enfants d'Arcole.

Région parisienne

Seine

Les concerts du club musical des P.T.T. de Paris

Comme tous les ans à pareille époque, le Club Musical des P.T.T. de Paris a donné ses concerts dans la salle des Congrès du ministère des P.T.T., avenue de Ségur. Il en fut ainsi le vendredi 17 janvier en soirée, les samedi 18 et le dimanche 19 en matinée, avec un programme commun à chacune de ses séances placées sous le vocable de : « Mais... que vont-ils jouer ce soir?... »

Depuis qu'il a pris en main les destinées de l'Harmonie (maintenant orchestre à vent) Jérôme Naulais fait preuve d'un éclectisme de bon aloi dans la composition de ses programmes : qu'il en soit félicité pour les résultats obtenus. Des siècles révolus à nos jours il nous a emmenés dans une promenade musicale très diversifiée, grâce à la première partie qui lui était entièrement réservée. Pour débiter, les cuivres interprétèrent la *Canzone VI* du florentin Giovanni Gabrieli (1557-1612) qui fut organiste à Saint-Marc, puis les quelque 80 musiciens de l'orchestre à vent donnèrent une belle exécution du bien connu choral, « O Jésus que ma joie demeure » du célèbre cantor de Leipzig, Jean-Sébastien Bach (1685-1750) qui écrivit à la gloire de Dieu durant toute son existence. Suivit la 1^{re} suite en *mi bémol* en trois parties, à l'origine écrite pour musique militaire en 1909 par l'anglais Gustav Holst (1874-1934) : cette œuvre somp-

teuse, beaucoup moins connue que la suite symphonique *Les Planètes* du même auteur, fut très prisée du public. Ensuite, Laurent Naulais le frère de notre ami Jérôme, fut très applaudi après son interprétation chantée du célèbre *Mississippi (ol'man river)* de l'américain Jérôme Kern (1885-1945) extrait de la comédie musicale *Show Boat* en 1927. Puis, les musiciens et leur chef se distinguèrent en se jouant des difficultés du Finale de la *V^e symphonie* (1937) de Dimitri Chostakovich (1905-1975), l'un des grands maîtres de l'école russe contemporaine.

Nous ramenant à notre époque, le concert se poursuit par *Et maintenant*, l'un des grands succès de Gilbert Bécaud dans un habile arrangement de Jérôme Naulais, également arrangeur de la chanson qui suivait *La vie en rose*, due à la plume de Louis Guglielmi, dit Louiguy, qui vient de nous quitter le 4 avril 1991 : interprétée par Nicole Spodek, elle suscita l'enthousiasme du public. Cette première partie du programme se terminait par deux ouvrages de Jérôme Naulais : *Mise à sax* et *Histoire d'Airs* écrits avec un grand sens du rythme par leur auteur.

Félicitons Jérôme Naulais pour son dynamisme et la précision de sa direction. Avec élégance, il a su tirer la quintessence de chacune des œuvres dont il avait la responsabilité. Compositeur (1) et arrangeur de talent, n'est-il pas tromboniste au sein de l'ensemble intercontemporain que dirige Pierre Boulez.

En préambule de la seconde partie du concert, un aperçu des activités du Club Musical nous fut donné par Daniel Fenié qui, par ailleurs, présentait avec

humour tout le programme, aidé par Anita Durieuepyroux. L'école de musique du club existe depuis vingt ans maintenant et compte quelque 500 élèves guidés par 15 professeurs.

L'ensemble de clarinettes dirigé par Jean Poidevin, professeur à l'école de musique depuis plus de quinze ans, se produisit d'abord dans *Bon train*, petite pièce d'un recueil de Pierre Max Dubois. Puis, ce fut un court *Andante* de Jacob Schmitt, suivi d'une mélodieuse *Sicilienne* de Robert Truillard et d'un dansant *Air scandinave* de Robert Zemp. Toutes ces œuvres furent très applaudies des spectateurs.

Il existe à Limoges un club musical des P.T.T. dont la chorale, dirigée par Jean-Marie Bennadi, compte une cinquantaine de membres. A l'instar de Jérôme Naulais, le directeur avait préparé un programme où alternaient chants anciens et chansons contemporaines. C'est ainsi que *Prendre un enfant par la main* d'Yves Duteil charma l'auditoire. Suivirent *Veni Emmanuella* du hongrois Zoltan Kodaly (1882-1967) qui a recueilli et noté quantité de mélodies paysannes hongroises et un *O Sacrum convivium* de l'italien Don Lorenzo Perosi (1872-1956), maître de musique de la Chapelle Sixtine... puis en alternance, le *Lacrimosa* extrait du *Requiem*, la dernière œuvre de Mozart... *La chasse aux papillons* et *Les sabots d'Hélène* de Brassens, repris mezza voce par l'assistance... la charmante *Petite fugue* de Maxime Le Forestier... le *Gloria patri* de Giovanni Pierluigi, dit da Palestrina (1525-1594), maître de chapelle à Saint-Pierre de Rome... le célèbre chant occitan *Se canto*, ainsi qu'un negro spiritual; et enfin, *Chantons* de Claude Lemesle



et Jacques Revaux. Remercions Jean-Marie Bennadi pour l'efficacité de sa direction et la cohésion de ses chanteurs, en espérant revoir parmi nous la Chorale du club musical des P.T.T. du Limousin qui se produisait pour la première fois à Paris.

Pour terminer, le Trio Synthé, composé de Marie-Christine Simon, Daniel Hecker, et de notre sympathique président Roland Gatignol, se fit entendre, d'abord dans *La fée Dragée* de Tchaïkovsky, un extrait de *Casse Noisette* puis dans la superbe valse *Les voix du printemps* (opus 140) de Johann Strauss fils, nous restituant alors, costumes et danseurs à l'appui, l'ambiance insouciant de la Vienne d'antan... cela sous les applaudissements nourris du public.

Un grand bravo pour le Club musical des P.T.T. de Paris dont tous les musiciens sont des amateurs, ne l'oublions pas!

Pierre DEBIÈVRE

(1) Le mardi 16 juin 1992 en la salle des Congrès du ministère des P.T.T., sera donnée la création mondiale d'un concerto pour saxophone et orchestre à vent de Jérôme Naulais, avec le soliste de renom Jean-Yves Fourmeau.

L'orchestre à plectres S.N.C.F. de Paris

Dimanche 14 avril 1991, l'Orchestre à plectres S.N.C.F. de Paris organisait son quarante-cinquième concert de gala. Cette manifestation réunissait un public d'environ trois cents personnes emplissant entièrement la salle des fêtes de la rue Traversière. On pouvait y remarquer la présence de représentants de la S.N.C.F., du Comité d'entreprise régional, du compositeur et chef d'orchestre M. Roland Chagnon. Le programme était présenté avec pertinence et humour par le musicologue spécialiste de la musique récréative et de genre, M. Pierre-Marcel Ondher, ami des plectres s'il en est.

Le directeur artistique, M. Fabrice Petit est un fervent défenseur des ensembles à plectres, formation trop mal connues défenseur aussi des mandolines, instrument snobé par trop de musiciens ignorant ou feignant d'ignorer son répertoire très riche n'ayant rien à envier à celui du violon ou de la flûte.

Le programme faisait alterner le répertoire classique avec le répertoire récréatif et de genre. Il débutait par l'introduction et la romance à l'étoile du *Tannhäuser* de Richard Wagner,

transcription René Marteau. Cet extrait du célèbre opéra nous plonge tout droit dans l'univers imaginaire et magique du maître de Bayreuth. L'écriture au lyrisme puissant met en valeur la voix chaude des mandoles appuyées par la clarinette qui joue là dans son plus beau registre.

La gavotte des *Vers luisants* de Paul Lincke nous fait déboucher dans le style propre à la musique récréative. Cette pièce au caractère enjoué met en relief les pupitres de mandolines et de mandoles qui exécutent un phrasé tout de nuance et délicatesse nécessitant un jeu très fin.

Le concerto en la majeur pour guitare de Fernando Carulli malgré sa brièveté, permet au soliste d'ouvrir un éventail de possibilités allant de passages très mélodiques à d'autres au caractère plus virtuose, reflétant tout à fait le style XIX^e siècle de la guitare que d'autres compositeurs tels que Giuliani et Paganini ont su également illustrer (soliste Ludovic Loussert).

La mazurka du ballet de *Coppélia* de Léo Delibes arrangée par Jean Linard met en évidence le dynamisme de l'orchestre; le pupitre des basses souligne par un contre-chant puissant la réexposition du premier thème par les premières et les secondes mandolines.

Mozart a l'honneur de clore la première partie avec le premier mouvement de la *Symphonie n° 40* arrangé par M. Sylvain Dagosto. Cette symphonie, populaire depuis quelques années, nous permet de mesurer le contenu émotionnel qu'y a mis le génial européen qui par certains accents nous laisse entrevoir l'époque romantique.

Après l'entracte, l'orchestre attaque par une ouverture pour orchestre à plectres d'Ignazio Bitelli. Cette pièce au caractère typiquement récréatif nous fait goûter l'esprit italien de l'auteur. Après une introduction majestueuse, alternent des passages enjoués ou graves. Cette multiplicité de caractères fait que ces pièces délicates sont d'emblée adoptées par le public.

Souvenirs d'Alsace de M. Roland Chagnon est un petit bijou de la musique de ce genre, pot-pourri de treize chants et danses folkloriques riche en couleur et en humour. Tous les pupitres s'expriment et on peut apprécier la douce sonorité du hautbois et le lyrisme du mandoloncelle. Une riche et habile utilisation des percussions donne un dynamisme coloré à cette œuvre de haute tenue qui a immédiatement séduit le public. Rendons hommage à M. Chagnon qui prend un grand plaisir à composer pour les orchestres à plectres, enrichissant leur

répertoire d'œuvres remarquables. Bonne musique et musique contemporaine ne se traduisent pas inéluctablement par austérité et complexité.

Le concerto en la mineur pour violon, de Vivaldi transcrit pour mandoline et plectres montre que jouée avec virtuosité, la mandoline a des capacités exceptionnelles qui nous ont permis d'apprécier un des plus beaux concertos d'Antonio Vivaldi (soliste : Mme Laurence Wagner-Petit).

Nous nous retirons dans une certaine sérénité avec la *Valse des regrets* de Johannes Brahms arrangée par René Marteau les qualités mélodiques de cette pièce mettent une fois de plus à l'honneur le pouvoir lyrique et émotionnel de nos mandolines.

C'est par une musique haute en couleurs que nous terminons le programme. *Les impressions d'Espagne* d'Émile Boucheron avaient valu un prix de composition à son auteur. On ne peut qu'approuver cette récompense à l'écoute de cette pièce typique associant la finesse des instruments au caractère de la musique espagnole.

Les applaudissements tus et les lumières éteintes, vient le moment de la réflexion sur le travail accompli et à accomplir par les musiciens.

M. Fabrice Petit est convaincu qu'il faut proposer un programme accessible à un public très large, initié ou non aux choses de la musique. Le but de son travail est de faire connaître la musique à plectres au plus grand nombre. Il y a en France peu d'orchestres à plectres dont un très faible nombre entreprend des déplacements nationaux ou internationaux.

On entend dire que nos formations sont vieillottes et vouées à la disparition. M. Petit répond aux détracteurs qu'ils pêchent par ignorance; il leur conseille de se reporter au répertoire étonnamment riche de la mandoline (cf. les pièces de R. Calace) répertoire sans cesse grandissant. Si des compositeurs dont L. Roland Chagnon s'intéressent aux plectres, c'est qu'il y a matière à de nouvelles découvertes, que nos formations sont en pleine évolution et que l'apport de bois et de percussions permet d'aborder un répertoire plus dense et plus coloré. Bien sûr la diversité des pupitres rend le travail plus complexe pour l'écriture et la mise en place, mais le jeu en vaut la chandelle.

Le fond importe, non la forme; seule compte la bonne musique.

**

L'orchestre à plectre S.N.C.F. de Paris répète tous les jeudis soir à la

gare Saint-Lazare. Les musiciens de bon niveau sont les bienvenus aux pupitres des plectres et des guitares. Sont recherchés actuellement un clarinetiste, un bassoniste et percussionniste. S'adresser à M. Petit, B. 168, rue de Beauchamp, 95150 Taverny. Tél. : (16-1) 39 60 21 52.

Essonne

L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau au Mans et en Espagne

L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau était l'invité du Clair Accord du Mans à l'occasion du 15^e anniversaire des Manceaux. Les deux ensembles ainsi que la Chorale de la J.A.L.T. se produisirent le dimanche 1^{er} décembre 1991 à 15 heures dans la salle des Concerts.

Ils offrirent au public, venu nombreux, un programme varié avec les œuvres suivantes :

- par l'ensemble de Longjumeau (direction Sylvain Dagosto) : *El Condor Pasa*, D. A. Robles; *Speranza Perduta*, Sylvain Dagosto; *Arizona*, Stelz/S. Dagosto; *Morenita do Brazil*, G. Farrauto; *San Giusto*, I. Bitelli; *Barfai-Czardas*, M. Ausello.

- Par la chorale (direction Joële Gautier) : *Il est un jardin*, M. Schingrouer; *Ich Fahr Dahin*, J. Brahms; *Tant que vivray*, C. de Sernisvy; *La Mazurka*, A. Langree; *Amis sur cette terre*, D. Friderici; *Les saltimbanques*, G. Béart.

- Par le Clair Accord (direction Raymond Zeliker) : *Divertimento*, W. Bast; *Il n'y a pas de fumée sans feu*, Fr. de Boisvallée/S. Dagosto; *Ciel de Séville*, M. Maciocchi; *Romanze*, M. Ludwig Philipp; *Zorba le grec*, M. Theodorakis/L. Rousseau.

La presse locale s'en fit l'écho favorablement, à en juger par les extraits du *Maine Libre* : « L'orchestre de Longjumeau est solide, homogène, très équilibré, sous la direction de Sylvain Dagosto. Il a gâté le public. La chorale de la J.A.L.T. a chanté quelques-uns des meilleurs morceaux de son répertoire, dirigée par Joële Gautier. *Le Clair Accord*, sous la direction de Raymond Zeliker, a montré ce qu'au bout de 15 ans d'existence on arrivait à faire et le résultat est probant. Les trois ensembles, le vocal et les instrumentaux, ont terminé en apothéose dans une ambiance de fête musicale très chaleureuse. »

Ouest-France relatait la manifestation musicale en ces termes : « Une heureuse révélation pour l'auditoire : l'orchestre de mandolines de Longjumeau, sous la direction, aussi débonnaire que rigoureuse, de Sylvain Da-

gosto. Ce fut un régal que d'écouter cet orchestre. On fut à même de goûter une musique mélodique aux mouvements enveloppés et soutenus dont les rythmes incisifs et variés sont estampillés de grâce et de charme. La chorale de la J.A.L.T. prêtait son concours, sous la direction de Joële Gautier. Excellente occasion pour le public d'apprécier la qualité des voix de cette quarantaine de choristes. Puis l'ensemble à plectre *Clair Accord*, tout comme celui de Longjumeau, a fait la démonstration de ses talents. L'auditoire prit un délicieux plaisir à entendre leurs interprétations. La Finale rassembla les deux orchestres et la chorale, sous la direction de Sylvain Dagosto, on ne pouvait mieux choisir que cette *Festa del Grano* de Mario Maciocchi, pleine d'envolées lyriques. »

En conclusion, ce fut une rencontre pleine d'amitié mais surtout fructueuse sur le plan musical et choral, comme on aimerait en voir souvent, de part et d'autres, pour démontrer, à ceux qui en doutent encore, que la « Mandoline » et les « O.A.P. » méritent d'être considérés à leur juste valeur.

Autre prestation remarquable, celle de Villareal en Espagne, au 2^e Festival international d'Orchestres à plectres organisé par l'orchestre « Francisco Tarrega » où il a représenté dignement la France, le département de l'Essonne et la ville de Longjumeau.

Le concert donné dans le « Salon Actos Caja Rural » à Villaréal le samedi 27 avril à 19 h 30 a obtenu un énorme succès devant une assistance nombreuse. Les musiciens de « l'Ensemble » ont pu voir, en fin de programme, les auditeurs, debout, les applaudir à tout rompre et leur demander un

« Bis ». Ce fut un grand moment d'émotion pour eux, figés devant les trois drapeaux représentant l'Espagne, la Communauté européenne et la France. Ils étaient honorés de leur prestation par une ovation des plus grandes.

Le lendemain, dimanche 28 avril à la même heure, l'« Ensemble » se produisait à Onda, à l'Auditorium de l'Union musicale Santa Cécilia, dans le cadre des « Concerts de Primavera ». Il retrouvait la même ambiance et obtenait le même succès que la veille. Une nouvelle fois le public, debout, qui applaudissait chaleureusement, finit par obtenir un « Bis ».

Nous savions déjà que partout où l'« Ensemble » se produit, il représente par sa valeur, l'éclectisme de ses programmes, la finesse d'exécution, la « musique à plectres » dans tous ses genres. A en juger par le programme qu'il a exécuté.

Berceuse, W. A. Mozart/S. Dagosto, Aria, G. F. Haendel/S. Dagosto, Morénita do Brazil, G. Farrauto, Spéranza Perduta, S. Dagosto, Intermezzo de Cavalleria Rusticana, P. Mascagni/V. Vicari, Gavotte, F. G. Gossec/F. Detoga, Sarabande Variée, G. F. Haendel/S. Dagosto, Paysage Napolitain, P. Duclos/S. Dagosto, L'Oca del Cairo, W. A. Mozart/M. Maciocchi, Prélude en Fa, M. Maciocchi, Sérénade, F. Schubert/S. Dagosto, El Condor Pasa, A. D. Roblés, Petite Musique de Nuit, W. A. Mozart/M. Maciocchi, Recuerdos de la Alhambra, F. Tarréga/Botte, Ouverture N° 4, K. Wolki, Barfai-Czardas, M. Ausello.



L'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau, Plaza Mayor à Villaréal.

Que l'« Ensemble » soit félicité pour sa haute tenue dans des manifestations musicales européennes de haut niveau.

Il ne fait aucun doute que, si les organisateurs espagnols ont fait appel, à deux reprises, aux prestations de l'« Ensemble » c'est qu'ils connaissaient à l'avance ses qualités pour être confronté à des orchestres étrangers d'une renommée certaine.

L'Ensemble instrumental à plectres de Longjumeau se prépare, dès maintenant, pour son déplacement à Munich les 26, 27 et 28 juin 1992 où il est l'invité de l'orchestre de cithare « Weiss-Blau » aux « Journées européennes de la Musique ».

Un beau palmarès de l'« Ensemble » qui mérite d'être soutenu dans ses activités. Un grand « BRAVO » à tous les musiciens et dirigeants de l'orchestre.

Le Duo Calace en concert à Longjumeau

Le samedi 9 novembre 1991 à 18 heures, dans la salle de répétition de l'ensemble instrumental à plectres de Longjumeau, au Conservatoire municipal de musique, s'est déroulé un récital exceptionnel donné par le Duo Calace du Grand Duché du Luxembourg, formé par Juan-Carlos Munoz, mandoliniste et Jean-Yves Lorenzi, guitariste.

Un programme de haute tenue a été offert et nous avons entendu *Sonate da camera* de Della Abbate Ranieri Capponi (18^e s.); *Sonata VII* d'Andrea Sforzi di Pisa (18^e s.); *Elégia* Op. 131 de Raffaele Calace; *Rondo* Op. 127 de Raffaele Calace; *Petite Sérénade* (2 impressions) de Veit Erdmann-Abele; *Capriccio Spagnuolo* Op. 276 de Carle Munier.

Les musiciens de l'Ensemble et le public ont applaudi chaleureusement et avec enthousiasme les deux jeunes concertistes et leur ont demandé un *bis*. Ils interprétèrent, à la satisfaction de tous, une œuvre de Sylvain Dagosto *Souvenir d'Alger*, que l'auteur a dédiée à la grande dame de la Mandoline Maria Scivittaro.

Le Duo Calace possède déjà une renommée internationale, puisqu'il s'est produit à Lille, au Luxembourg, en Allemagne, à la Martinique, en Belgique, etc., et leurs projets futurs pour 1992 sont des déplacements au Japon, en Espagne (Madrid et Cordoba), en Belgique et, probablement, en Australie.

Que dire de ces deux jeunes musiciens? Que Juan-Carlos Munoz a obtenu un 1^{er} prix avec distinction en musique de chambre au Conservatoire de musique d'Esch-sur-Alzette



Le Duo Calace
du Grand Duché
du Luxembourg.

(Luxembourg) un 1^{er} prix d'excellence (mandoline) au conservatoire de Musique de Saint-Hubert (Belgique), un 1^{er} prix avec médaille d'or au concours de « jeunes solistes » au Luxembourg et qu'actuellement il perfectionne sa technique avec Marga Wilden-Husgen à la Hochschule Fur Musik Koln de Cologne (Allemagne). Il a été aussi l'élève, en cours privé, de Sylvain Dagosto, le directeur de l'Ensemble à plectres de Longjumeau.

Quant à Jean-Yves Lorenzi, lui aussi, a obtenu un 1^{er} prix avec distinction en Musique de Chambre au Conservatoire de musique d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg), un 1^{er} prix de guitare au même conservatoire, un 1^{er} prix avec médaille d'argent au concours de « jeunes solistes » au Luxembourg et, comme Juan-Carlos Munoz, il perfectionne sa technique avec Marita Kaerstin à la Robert Schumann Hochschule fur Musik de Dusseldorf (Allemagne).

Le moment passé à écouter les œuvres du programme élaboré par le Duo Calace fut des plus agréables et nous a montré combien la mandoline est un fort bel instrument, digne d'avoir sa place parmi les autres. Les exécutions et interprétations ainsi que les difficultés des œuvres ont sensibilisé musiciens et public, à tel point qu'ils en garderont une image profonde de ce que le Duo Calace leur a apporté et fait connaître.

Sylvain Dagosto, au nom de l'Ensemble, des musiciens et de l'assistance remercia et félicita les deux jeunes concertistes, pour leur talent et leur programme de haut niveau, et leur assura tout son appui pour des prestations à l'étranger voire même en France.

Une bonne soirée musicale, comme on aimerait tant en voir, ici où là, pour le bien de la mandoline.

Val-d'Oise

Festival musical départemental d'automne de Beaumont-sur-Oise

Après Gonesse en 1990, c'était au tour de Beaumont-sur-Oise d'accueillir le Festival musical départemental d'automne 1991, organisé en collaboration avec la municipalité de cette ville par la Fédération musicale du Val-d'Oise avec le concours du Conseil général et de l'Adiam 95.

Ce fut d'ailleurs l'Adiam 95 qui assurera à ce Festival un prélude de qualité en organisant, avec la participation de l'Orchestre OPUS 95, un stage d'harmonie pour les musiciens appartenant aux sociétés affiliées à notre Fédération. Ce stage se déroula les samedi 12 et dimanche 13 octobre puis se poursuivit le samedi 19, pendant l'après-midi et au cours de la matinée du dimanche 20. Ces deux dernières séances furent consacrées avant tout à des répétitions réunissant les stagiaires et les musiciens d'Opus 95 en vue du concert qui devait avoir lieu le dimanche après-midi et dont nous aurons l'occasion de parler plus loin.

Entre-temps, Opus 95, sous la direction de Janos Komives, avait donné le coup d'envoi des spectacles du Festival de Beaumont en nous offrant, le jeudi 17 octobre en soirée, dans la salle du Beaumont-Palace, un très beau concert au cours duquel furent interprétées les œuvres suivantes : *Dances françaises* de Claude Gervaise, *Petite Symphonie* de Charles Gounod, auxquelles succéda une composition de Janos Komives, intitulée *Funérailles d'un champ de blé*, avec en soliste Ghislain Mathiot, au saxophone ténor. La seconde partie de ce concert devait nous permettre d'applaudir une excellente interprétation de la *Sonate en si*



mineur de Franz Liszt (orchestration de J. Komives).

Le vendredi 18 nous conduisit en soirée à l'église Saint-Laurent où eut lieu un concert Mozart. La première partie avait été confiée — choix très judicieux — au très bel orchestre à plectre l'Estudiantina d'Argenteuil, placé sous la direction de Florentino Calvo; l'orchestre interpréta successivement : l'ouverture de l'Opéra *Le Roi Pasteur*; les 2^e et 3^e mouvements de *la Symphonie Haffner*; la *Petite Musique de nuit* et l'ouverture de l'Opéra *L'Oie du Caire*.

Très applaudis par l'auditoire, les musiciens de l'Estudiantina d'Argenteuil furent relayés, en vue de la seconde partie, par ceux de la Symphonie municipale d'Enghien-les-Bains, bientôt rejoints par les choristes de Beaumont (chorale « Bellomontis »), d'Eaubonne (ensemble vocal Notre-Dame et Lyre Amicale), d'Erment (chorale « Au Rythme Clair »), de Gonesse (chorale « Caecilia ») et de Saint-Gratien (chorale Mixte).

Quatre solistes vinrent compléter cette grande fresque vivante : Hélène Obadia, soprano; Claudine Cherriez, mezzo; Jean-François Montvoisin, ténor et Jacques-François Deville, basse. Enfin, l'orchestre, les solistes et les chœurs, sous la baguette de François Detton, nous offrirent le majestueux *Requiem* en ré mineur de Mozart que le public de l'église Saint-Laurent absolument comble ovationna longuement, obtenant sans difficulté des interprètes qu'ils bissent l'un des mouvements.

Le samedi 19, dans la matinée, moment de détente... et du marché, un groupe de musiciens de l'Harmonie municipale, sous la direction d'André Pyck, parcourait la ville pour donner des aubades, notamment place de l'Hôtel de Ville, place Gabriel-Péri et sur le marché de la place Guy-Moquet.

Pendant ce temps, s'installait à la salle Léo Lagrange — et ce pour les deux jours de ce week-end — une très intéressante exposition d'instruments à vent, amicalement organisée par les établissements Courtois et Leblanc sur l'invitation de l'Harmonie municipale de Beaumont, et qui accueillit de nombreux visiteurs.

En soirée, concert à la salle Léo Lagrange avec, en première partie, l'orchestre d'accordéon des « Triolets de Bezons », sous la direction de Martine Vove — la seconde partie étant assurée par l'orchestre de l'Harmonie municipale de Beaumont-sur-Oise dirigé par André Pyck et Dominique Pyck. Les Triolets de Bezons interprétèrent successivement, avec beaucoup de talent : *Marche du Carnaval de Paris* de J. Basselli, *Liber Tango de Piazzola*, *Sur un Marché Persan*, de Ketelbey, *Cha Mai* de E. Morricone — transcription de Claude Tomain, *Fantaisie Russe* de J. Draeger, *16 Janvier 1944* de Roger Betin, « Musiques de Films » arrangement de Martine Vove, *Charnille Mélodie* de Claude Tomain, *Staccato* de Jabovsky, *Let it be* de John Lennon et *le danseur de Charleston* de J.-P. Moulin.

Après l'entracte, les musiciens de l'Harmonie de Beaumont nous offrirent à leur tour un fort beau spectacle au

cours duquel nous entendîmes : *Prélude et Marche triomphale* de Lulli, *Musique à la carte* de Hautvast, *Trianon* de Lancen, *Le Mystère* de Moratin, *Petite suite pittoresque* de Hautvast et, pour clôturer logiquement cette belle soirée en honorant celle qui nous réunissait depuis déjà trois jours : *l'Hymne à la Musique*, de Serge Lancen.

Le dimanche matin 20 octobre, nouvelles aubades en divers points du centre-ville, données cette fois par les Fanfares et Majorettes de Franconville et de Sarcelles, dirigées respectivement par Gabriel Rigouste et Robert Tripard. Ce fut une prestation très réussie et très appréciée d'un public finalement nombreux dans la mesure où il se répartissait — en cette fin de matinée dominicale — entre la rue, les fenêtres et les balcons.

L'après-midi de ce dimanche fut marqué par un important concert de clôture qui se présenta sous la forme d'un grand rassemblement des Harmonies du Val-d'Oise, auxquelles vint se joindre, pour le concert de fin de stage déjà mentionné au début de ce compte-rendu, une formation composée des musiciens d'Opus 95 et des 24 instrumentistes ayant participé au stage d'Harmonie organisé par l'Adiam 95.

Ce fut d'ailleurs cette formation qui, sous la direction de Janos Komives, assura brillamment l'ouverture de ce concert en nous présentant une commande de l'Adiam 95 : la création mondiale de *Grand Ecran*, œuvre d'un



Festival musical d'Automne.

compositeur belge, Louis Marischal. Celui-ci, présent dans la salle pour le baptême de sa création, vint remercier et féliciter Janos Komives et les musiciens pour la très belle interprétation qu'ils en avaient donnée. Il fut ensuite longuement ovationné par l'auditoire.

Les mêmes musiciens, sous la même direction, interpréteront ensuite — de fort belle manière — les 2^e et 3^e mouvements de la *Symphonie funèbre et triomphale* d'Hector Berlioz.

Succédant à OPUS 95, l'Harmonie de Nesles-la-Vallée — dirigée par René Legros — nous présente un programme composé de cinq morceaux, à savoir *Vienne reste Vienne*, marche de L. Schrammel dans un arrangement de Lucien Flot, *Beer Barrel Polka*, arrangement de L. Delbecq, *Empire State Building* et *American Panorama*, deux compositions de John Darling et, pour terminer, la *Marche militaire* de Franz Schubert, dans un arrangement de L. Delbecq.

Vint ensuite la formation de l'Union Musicale de Persan, composée en grande majorité de jeunes musiciens, élèves de l'École de Musique — sous la direction de Patrick Laviron. Cet orchestre nous offre huit morceaux d'un répertoire de jazz bien choisi et tout aussi bien interprété : *Birdland* (Zawinul et Norred); *Take The "A" Train* (Strayhorn et Lowden); *Georgia on my mind* (Carmichael et Higgins); *Strawflower* (Hermann); *Tequila* (Rio et Lavender); *Moonlighting* (Holdridge et Lavender); *Blues in the night* (Arlen et Osterling) et *Novena* (Swearingen).

Ce fut ensuite au tour de la Lyre Amicale d'Eaubonne, sous la baguette de Michel Kasper, de prendre possession du podium pour nous présenter une sélection musicale fort éclectique. C'est ainsi que nous entendîmes, pour commencer, *Andante et Minuetto* de Mozart, suivi du 2^e mouvement de la *Symphonie n° 100* de Haydn. Vinrent alors deux morceaux forts différents : *Un Poco Español* de Harn Evers et *The best of Buddy Holly* dans un arrangement de Johnnie Vinson. Les musiciens d'Eaubonne, comme ceux de Persan, prirent congé de nous avec *Novena*, composition de Swearingen, que nous entendîmes une seconde fois avec beaucoup de plaisir.

Les musiciens de l'Harmonie municipale de Beaumont-sur-Oise avaient déjà donné un concert la veille en soirée. Ils tinrent cependant à honorer leur rôle d'hôtes du Festival en interprétant — dirigés par André Pyck — deux morceaux : *Musique à la carte* de Hautvast et *Hymne à la Musique* de Serge Lancen.

Enfin, pour clôturer à la fois ce concert et le Festival musical départemental 1991, toutes les formations

ayant participé à cette fête des Harmonies se regroupèrent en un seul grand orchestre pour interpréter — sous la baguette d'André Pyck, directeur de l'Harmonie de Beaumont-sur-Oise, la « Marche triomphale » d'*Aida* de Giuseppe Verdi.

A l'issue de cette matinée musicale très réussie comme le fut, d'ailleurs, l'ensemble du Festival, M. Mario Monti, président de la Fédération musicale du Val-d'Oise, remit à M. Fabrice Millereau, maire de Beaumont, à Mlle Véronique Flageolet, directrice d'Adiam 95, à M. Janos Komives, directeur d'Opus 95 ainsi qu'aux chefs des Sociétés d'harmonie, un trophée-souvenir du Festival 91. Les directeurs, chefs de chœurs et solistes ayant participé aux concerts des précédentes soirées avaient déjà reçu ce même trophée.

Dans son allocution de clôture, le président Monti remercia très vivement M. le maire de Beaumont et tous les membres de la municipalité, tout particulièrement M. André Tellier, maire-adjoint chargé des fêtes, de la part très active qu'ils avaient prise à l'élaboration et à la réalisation de ce Festival musical d'automne, et ce en tous domaines : publicité, affiches, programmes, installation des salles, vins d'honneur, etc. Ses remerciements, au nom de la Fédération du Val-d'Oise, allèrent également à l'Adiam 95, à Mlle Véronique Flageolet, directrice, à Mlle Claire Perrin et à M. Robert Labrosse qui honorèrent de leur présence les différents concerts, ainsi qu'à M. Janos Komives et aux musiciens d'Opus 95, à la fois pour les concerts qu'ils donnèrent et pour l'organisation du stage Adiam réservé aux musiciens des formations d'Harmonie du Val-d'Oise. M. Monti tint, à ce sujet, à souligner la chance qui avait été offerte aux 24 musiciens amateurs inscrits à ce stage, de travailler et de jouer en concert avec des professionnels de haut niveau. Il adressa aussi ses félicitations à M. Louis Marischal, compositeur pour la création, couronnée d'un succès très mérité, de son œuvre intitulée Grand Écran. Ses remerciements allèrent, enfin, aux présidents, directeurs musiciens et choristes de toutes les sociétés affiliées à la Fédération musicale du Val-d'Oise dont l'importante et talentueuse participation constitua l'élément de base de la qualité de ce festival d'automne et du vif succès qu'il remporta. Merci encore à M. Guy Meissonnier, président de la Fédération d'Yvelines, membre du Conseil d'administration de la Confédération musicale de France dont il représenta le président, M. Maurice Adam; ainsi qu'à M. Roland Levieux qui représenta M. Gilbert Louet, président de l'Union des fédérations musicales de la région Ile-de-France.

Nous avons déjà dit combien fut précieuse la très active collaboration dont bénéficia la Fédération musicale du Val-d'Oise, de la part de la municipalité de Beaumont-sur-Oise dans le domaine de l'organisation. Nous ne saurions, de même, passer sous silence tout ce que l'heureuse réalisation du Festival dut à la précieuse diligence dont firent preuve sans relâche les dirigeants des deux sections musicales de Beaumont : Mme Denise Pyck, présidente et M. André Pyck, directeur de l'Harmonie municipale, M. Dominique Pyck, directeur de la chorale « Bel-lomontis », ainsi que leurs musiciens et choristes. Puissent-ils trouver — dans cette conclusion — tous les remerciements qu'ils méritent et que nous leur demandons aussi de transmettre, de notre part, aux services techniques municipaux dont l'aide fut également très appréciée.

Faisant suite au festival de Beaumont, le *Requiem* de Mozart, avec les mêmes ensembles, solistes et direction, a été donné le 26 octobre en l'église Sainte-Flaive d'Ermont et le 27 octobre dans l'église de Chaumont-en-Vexin.

Guy BIENAIME, secrétaire F.M.V.O.

Rhône-Alpes

Haute-Savoie

Thonon-les-Bains, l'harmonie chablaisienne fête ses 90 ans...

Fondée en 1902 sous l'intitulé de *Fanfare chablaisienne*, elle remporta deux premiers prix au concours de Lausanne en 1911. En 1926, sous la baguette de Victor Peter, elle se transforma en « Harmonie » et se hissa dans les premiers rangs des sociétés départementales; En 1949, l'Harmonie chablaisienne se para de son premier uniforme et en 1952, elle fêta avec faste son cinquantième anniversaire avec une dizaine de sociétés invitées dont « La Landwehr » de Genève, l'Harmonie municipale de Mâcon et la Musique des équipages de la Flotte.

En 1956, elle confia la direction musicale à Joseph Lanovaz qui, dès l'année suivante créa une école de musique digne de ce nom. En 1972, l'Harmonie chablaisienne quitta ses anciens locaux vétustes et trop exigus pour prendre possession, de l'autre côté de la rue, de locaux appropriés et flambants neufs.



En 1975, à Charbonnières, elle était classée en 1^{re} Division, 2^e Section et confirma son classement l'année suivante à Mâcon où elle obtint un Prix ascendant. En 1978 et 1980 à Aix-les-Bains, elle atteindra la division supérieure B puis A. Depuis, elle n'a cessé de confirmer son classement, notamment aux concours de Béziers en 1985, de Saint-Marcellin en 1988 et d'Oyonnax en 1991.

Elle assure aussi son avenir grâce à sa dynamique école de musique, qui fait partie de l'association des écoles de musique de Thonon-les-Bains. Elle a un effectif de 159 élèves, dont l'enseignement est assuré par dix professeurs qui sont, soit issus de ses propres rangs, soit des membres de l'harmonie. Présidée par Sylvie-Anne Morel et toujours dirigée par Joseph Lanovaz, elle s'apprête donc à fêter ses 90 ans en organisant une grande semaine musicale du 6 au 14 juin 1992, avec chaque jour, une manifestation ayant une connexion avec la musique (concerts, danses, chants...).

Le vendredi 12 juin sera le jour de son concert anniversaire auquel elle associera la Chorale Saint-François de Thonon qui fêtera également ses 65 ans. Le samedi 13 juin, un grand concert sera donné par la Musique des équipages de la flotte de Toulon. Le bouquet final, le dimanche 14 juin, sera assuré par le 47^e Festival des musiques du Chablais qui regroupera plus de 600 musiciens de la région.

Nul doute que ses 90 ans resteront gravés dans sa mémoire.

Ces articles sont publiés sous la responsabilité de nos vingt-trois fédérations régionales.

Nous vous rappelons qu'aucun article ne sera inséré dans cette rubrique s'il ne nous est pas parvenu revêtu de la signature du Président de la Fédération Régionale.

Isère

Prochainement, les Rencontres musicales européennes aux Côtes d'Arej

Bientôt les Côtes d'Arej, commune située à 10 km de Vienne, seront le point de ralliement d'un grand rassemblement de musiciens des douze pays de la Communauté européenne. Au programme trois concerts publics qui auront lieu sous chapiteau.

Vendredi 19 juin 1992 à 20 h 30 : Orchestres d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, du Portugal.

Samedi 20 juin 1992 à 20 h 30 : Orchestres de Grèce, d'Italie, des Pays-Bas.

Dimanche 21 juin 1992 à 15 h 30 : Orchestres du Danemark, d'Espagne, d'Irlande, du Luxembourg.

Les orchestres vont, pendant quatre jours, expliquer, montrer, interpréter leur musique traditionnelle, dans les écoles primaires et sur le lieu des concerts.

En prélude à chaque soirée, un spectacle créé par les enfants représentera les pays européens.

Organisé par le C.I.E.M. (Centre intercommunal d'enseignement musical) et patronné par la Confédération Musicale de France, ce rassemblement vient s'ajouter à une activité musicale locale très intense.

Présidé par Serge Frick, maire des Côtes d'Arej et dirigé par Françoise Thaize-Tournier, le C.I.E.M. est une association, loi 1901, qui a pour vocation d'enseigner et de diffuser la musique.

Situé en milieu rural, le centre réunit les communes d'Assieu, des Côtes d'Arej et de Vernioz-Saint-Alban, il possède une école de musique et est soutenu par deux orchestres d'harmonie (l'harmonie d'Assieu et l'harmonie « La Gerbe d'Or » des Côtes d'Arej).

Ces « Rencontres musicales européennes » sont très attendues, elles répondent à un besoin culturel en cette année de l'Europe. Elles sont un enrichissement à l'échange, une part de rêve et un moyen de communication par ce langage universel qu'est la musique.

N'oubliez pas! Les 19, 20, 21 juin 1992 aux Côtes d'Arej.



Bulletin d'Abonnement

Je désire m'abonner ou me réabonner au Journal de la C.M.F.

1 an, à partir du numéro de

Ci-joint mon chèque de F à l'ordre de CMF-Diffusion.

NOM (en lettre d'imprimerie)

PRÉNOM

ADRESSE

Code postal VILLE

Pays

Veuillez abonner (chèque joint) ou adresser un numéro gratuit de ma part à :

... abonnement(s) numéro gratuit

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

Tarifs :

France : 145 F (6 numéros)

Étranger : 200 F (6 numéros)

Prix au numéro : 30 F

Chèque à l'ordre de : CMF-DIFFUSION

à adresser à : CMF, 103, bd Magenta - 75010 PARIS

Tél. : (16-1) 48 78 39 42 - Télécopie : (16-1) 45 96 06 86

LES ACTIVITÉS DE LA C.A.M., DU C.E.N.A.M. ET C.N.M.

par
Jack Hurier,
vice-président
de la C.M.F.

Conformément à la mission qui m'a été confiée, je vais avoir le plaisir de vous présenter un compte rendu des réunions des trois associations dans lesquelles je suis appelé à siéger, en tant que représentant de la Confédération Musicale de France :

- La Coordination des Associations Musicales,
- Le C.E.N.A.M.,
- Le C.N.M.

• La Coordination des Associations Musicales

La coordination des associations musicales est une structure souple, sans statuts. Elle réunit treize associations musicales : entre autres, et en dehors de la Confédération Musicale de France : « A cœur joie, les J.M.F., l'U.F.F., la C.F.B.F., la F.N.A.C.E.M., Musique et Culture... C'est un lieu de rencontre et de réflexion, un outil de travail commun aux associations musicales nationales.

Cette année, la coordination s'est penchée sur plusieurs dossiers :

- **La décentralisation**, et les relations avec les associations départementales de musique et de danse (A.D.D.I.M., A.D.D.I.A.M...).

Cela a donné lieu à une enquête au sein des associations, et à une rencontre avec Jacques Favart, président de l'association nationale des délégués départementaux à la musique et à la danse. La coordination reste très attentive à ce

dossier, dans ce contexte à l'évolution de la situation dans les départements et régions.

- **La musique en milieu scolaire** a également fait l'objet des travaux d'un groupe, qui n'a pas encore terminé ses enquêtes et réflexions.

- **La musique en Europe** a été évoquée avec, notamment, la présentation de la charte européenne des musiciens amateurs.

D'autre part, nous avons eu, au sein de la coordination des rencontres et des contacts réguliers avec le directeur de la musique et de la danse, le secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, l'association des présidents de conseil général, les responsables culturels des différents partis politiques. L'ensemble de ces rencontres permet aux associations musicales que nous sommes de s'informer, mais aussi de faire entendre notre voix, de défendre nos positions spécifiques, auprès des différentes instances et des partenaires de la vie musicale de France.

La coordination s'est réunie huit fois, au cours de l'année écoulée.

1. Le Centre National d'Action Musicale

Le C.E.N.A.M. est une association qui dépend du ministère de la Culture, son président de droit est le directeur de la musique et de la danse.

La Confédération Musicale de France fait partie des membres désignés du conseil d'administration.



Celui-ci s'est réuni quatre fois au cours de l'année écoulée.

Les objectifs du C.E.N.A.M., définis par ses statuts, sont les suivants : « (...) Promouvoir la sensibilisation à la musique et aux arts qui lui sont associés, en développant l'information sur l'action musicale, sur les organismes formateurs de tous ordres, sur la pratique amateur et la vie musicale en général, en contribuant à la coordination des institutions régionales ou sectorielles pour l'animation et la formation, en favorisant les rapports entre ces institutions et les instances de formation relevant ou non du ministère de la Culture et de la Communication. L'association a également pour objet de mener des actions de formation et d'insertion professionnelles relatives à des métiers liés à la musique ou à la danse. »

Cette année, le C.E.N.A.M. a quitté ses locaux de la rue Vivienne, pour s'installer rue de l'Escaut, dans le 19^e arrondissement de Paris, dans des locaux modernes, vastes et plus fonctionnels, pour mieux répondre aux besoins de l'information du public, une de ses missions essentielles.

Dans les projets d'édition, on peut noter des cahiers consacrés à la musique et à la danse à l'université, aux métiers de l'orchestre, à la musique en Poitou-Charentes. Il y aura aussi un guide consacré aux métiers de la musique.

Enfin, comme tous les ans, seront publiés les guides des stages, et les annales des bacs musicaux, des concours d'entrée aux C.N.S.M., des C.A. et des D.E.

Le C.E.N.A.M. souhaite aussi renforcer son rayonnement dans les régions et s'ouvrir, par conséquent, à de nouveaux publics. Il réaliserait ainsi, en collaboration avec des partenaires régionaux des projets spécifiques. Il y aura sans doute des opportunités à saisir pour nos fédérations.

Autre occasion pour la Confédération Musicale de France : Dans le cadre de l'ouverture de la cité de la Musique à la Villette, le C.E.N.A.M. souhaite prendre sa part, en collaboration avec d'autres organismes musicaux, à un projet relatif à l'information et à la documentation sur la musique et sa pratique. Projet à suivre.

2. Le Comité National de la Musique

Le C.N.M. est la section française du comité international de la musique — U.N.E.S.C.O. Ce comité rassemble des acteurs très divers de la vie musicale française : syndicats, chambres professionnelles, associations... La Confédération Musicale de France est membre élu du conseil d'administration du C.N.M. Celui-ci s'est réuni six fois, au cours de l'année écoulée.

Le C.N.M. s'est penché plus particulièrement cette année :

- Sur les problèmes du monde musical liés à la mise en place, le 1^{er} janvier 1993, du marché unique européen; cette question a donné lieu à l'édition d'un rapport reprenant les points de vue et proposition des différents partenaires.

- Sur la question de la musique et des enseignements artistiques en milieu scolaire. Sur ce point, la commission « enseignement » a travaillé et mis au point une résolution sur la « défense de la musique dans l'enseignement élémentaire ». Cette résolution a été présentée et adoptée par le C.N.M., au cours de son assemblée générale du 17 janvier 1992. M. Petit et moi-même avons participé aux travaux de cette commission. Ce texte, qui met l'accent sur les manques importants qui existent dans le secteur des enseignements artistiques, a été publié, et diffusé, notamment dans les ministères concernés : Éducation nationale et Culture. On peut dire qu'il reflétait bien le point de vue de l'ensemble des acteurs de la vie musicale en France.



MESSAGE DE LA FNUCMU

Jean-Luc Jungblut, directeur de Musique et Culture de Strasbourg, et vice-président de la F.N.U.C.M.U., représentait cette association au Congrès. Dans son intervention, il devait transmettre le message d'amitié de la F.N.U.C.M.U. à la C.M.F., et souligner la qualité et l'importance du travail réalisé en

commun par nos deux associations. Jean-Luc Jungblut a été l'un des artisans du rapprochement C.M.F.-F.N.U.C.M.U. Sa présence, tous les ans, aux assemblées générales témoigne de son attachement à la C.M.F.

UNE MOTION SUR LES RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS MUSICALES ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Jean CAMAIL, membre du conseil d'administration de la Fédération des sociétés musicales de l'Indre — M. Gérard Borgeais, président de la Fédération des sociétés musicales de l'Indre n'a pu être présent à ce congrès, il le regrette, et vous prie de l'en excuser. Il m'a prié de le représenter et, en accord avec M. Jack Hurier, président de la Fédération musicale de la région Centre, de lire le texte d'une motion présentée par la Fédération de l'Indre, et approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale de la Fédération des sociétés musicales de la région Centre.

En voici le texte :

Réuni à Fondettes le 20 octobre 1991, le Congrès de la Fédération musicale de la région Centre,

— Après avoir pris connaissance de l'existence dans les règlements intérieurs de certains conservatoires nationaux de région, certaines écoles nationales de musique, écoles municipales, etc. d'un article interdisant à leurs élèves de jouer, sans autorisation, dans les orchestres ou formations de leur choix, sous peine d'exclusion.

— Considérant le préjudice qui en résulte pour nos sociétés, notamment pour le renouvellement de leurs effectifs.

— Considérant que cet article constitue une atteinte à la liberté des familles et un moyen de pression pour nos élèves.

— Considérant que cet article attribue au directeur un droit de surveillance et un pouvoir discrétionnaire étranger à ses compétences.

Demande à la C.M.F.

— D'intervenir auprès des Pouvoirs publics, en particulier les ministères de l'Intérieur et de la Culture.

— D'intervenir auprès de la Direction de la Musique.

— D'intervenir auprès des C.N.R., des E.N.M., des Écoles municipales de musique...

— D'intervenir auprès de tout autre organisme.

Considérant que cette disposition contrevient à l'orientation du schéma directeur des Écoles de musique de 1984.

Afin d'obtenir la suppression de cet article dans les statuts, règlements intérieurs documents où il pourrait exister.

Après lecture de cette motion, qui concerne une question soulevée lors du colloque

« Action de la C.M.F. dans la vie musicale » (voir les numéros 438 et 439 du Journal de la Confédération Musicale de France), s'est engagé un débat d'où il est ressorti :

— qu'une réglementation est parfois nécessaire pour éviter que les élèves jouent n'importe quel répertoire, dans n'importe quel groupe musical;

— qu'il n'est néanmoins pas normal que les élèves doivent solliciter des autorisations, pour pouvoir continuer à pratiquer dans leur société d'origine. En effet, le fait que celles-ci préparent et incitent leurs élèves à fréquenter des établissements agréés prouve qu'elles ont un certain niveau de qualité;

— que, dans la majorité des cas, il existe une collaboration efficace entre les conservatoires, les écoles agréées, et les sociétés musicales.

Le président Maurice Adam a conclu ce débat en incitant chacun à soumettre à la C.M.F. les cas de désaccords qui peuvent exister, afin de pouvoir proposer une médiation par la négociation. D'autre part, il a indiqué qu'il interviendrait à nouveau sur cette question auprès de la Direction de la musique et de la danse.

LES ATELIERS

Les ateliers thématiques de travail sont devenus des moments privilégiés de nos assemblées générales. Ils permettent de faire le point, tous les ans, sur les activités de la C.M.F., sur ses perspectives. Ils sont l'occasion de débats, d'échanges d'idées entre les congressistes, responsables et animateurs de la C.M.F.

Cette année, les délégués ont pu se répartir au sein de deux ateliers : le premier consacré à l'action culturelle de la C.M.F., le second aux questions administratives.

Vous pourrez lire ici la synthèse de ces travaux.

Daniel Maximin, directeur de la D.R.A.C. de Guadeloupe, et Philippe Bon, conseiller pour la musique et la danse, ont assisté et participé aux travaux de la commission « Action culturelle ».



▲ à gauche : Philippe Bon
à droite : Daniel Maximin



L'atelier administratif animé
par Paul Courtial ▶

ATELIER CULTUREL

par
Jack Hurier
secrétaire général
de la C.M.F.



J' ai le plaisir de vous faire part des réflexions et observations qui ont été faites lors des deux réunions de l'atelier de la commission culturelle.

Le premier sujet abordé a été les examens fédéraux. Cette année, le nouveau programme pédagogique est basé sur la formation continue, avec un examen à chaque fin de cycle : I.M. 3, Brevet et D.F.E.

En plus de l'examen de fin de cycle et le contrôle continu, la C.M.F. édite toujours des épreuves d'examens pour chaque niveau, ce qui permet aux écoles désirant garder l'ancien système de faire passer, chaque année, et dans tous les niveaux, un examen de fin d'année scolaire.

Il est souhaitable qu'un diplôme C.M.F. soit édité pour chaque fin de cycle, ce qui officialisera chaque passage au cycle supérieur. Pour les autres niveaux les fédérations peuvent décerner leurs propres diplômes. Néanmoins, le contrôle continu est plus objectif pour l'élève, et permet une évaluation plus rationnelle, et sur des matières difficiles à évaluer à l'examen.

Le programme pédagogique est un guide pour le professeur qui peut l'employer de deux manières : soit en lecture verticale, avec un contrôle annuel, soit en lecture horizontale pour ceux qui désirent le contrôle continu, avec l'examen de fin de cycle. Ce programme a l'avantage d'être plus proche de celui des établissements officiels, et d'avoir l'approbation du Ministère, et il est souhaitable que, pour être crédible, il soit appliqué dans son intégralité, dans toutes les régions.

Le problème soulevé pour les demandes de subventions auprès du Conseil général, en fonction du nombre d'élèves présentés aux examens est un faux problème, car il suffit de comptabiliser les élèves soumis au contrôle continu, au même titre que ceux qui passent l'examen à chaque niveau, et leur donner une récompense en fin d'année scolaire.

Pour le choix des morceaux A ou B, certaines fédérations réunissent une commission, chaque année, afin de choisir l'un des deux morceaux. Certaines inégalités dans la difficulté des morceaux ont été relevées, mais l'élève n'est pas lésé puisqu'il peut choisir le morceau qui lui convient le mieux.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Il est souhaité que les élèves instrumentistes puissent se présenter au Concours d'Excellence, sans passer les épreuves de formation musicale. Une sélection serait faite, au niveau régional, et les

élèves ayant le niveau Moyen en formation musicale pourraient se présenter à l'Excellence en instrument. Il y aurait ainsi un diplôme pour la formation musicale seule, et un diplôme pour l'instrument.

Il est demandé qu'il soit possible de décerner plusieurs prix, et ce concours deviendrait Examen Excellence.

Une commission sera créée pour revoir le règlement, sous la responsabilité d'un membre désigné, avec des représentants des fédérations. Il est demandé que, dans le choix des morceaux, soient ajoutés des œuvres connues, études, traits d'orchestre..., et que la lecture chantée soit moins difficile, et surtout plus agréable à chanter.

Il a été également demandé que cet examen soit réservé aux élèves appartenant à la C.M.F., et qu'ils puissent justifier de leur appartenance à une société affiliée.

D.A.D.S.M.

Le concours du Diplôme d'Aptitude à la direction des Sociétés musicales aura lieu en avril 1993, avec des éliminatoires en septembre et novembre 1992. Le programme sera envoyé à toutes les fédérations dans les jours qui suivront ce congrès.

Il est souhaitable que ce diplôme soit reconnu, et devienne un diplôme d'État, ce qui existe déjà pour les chefs de chœur, qu'il soit également reconnu par l'Association des maires de France. Il sera d'ailleurs repris prochainement contact avec la dite association, pour un projet de convention avec la C.M.F.

Il faudrait que chaque département ou fédération organise des stages de formation et de préparation à cet examen, et que chaque Conseil général, D.R.A.C., ou Conseil régional, participe au financement de ces cours de formation des chefs de musique.

Un sondage sera fait par chaque fédération, pour connaître le nombre de candidats, ainsi que les formateurs spécialisés de leur région. Une réunion sera faite à la C.M.F., avec tous les formateurs, afin de faire le point, car il faut que la C.M.F. ait la maîtrise de l'opération, et que ces formateurs soient en contact direct avec elle, ceci afin d'éviter certains court-circuitages.

Les candidats lauréats du Prix d'Excellence pourront se présenter au concours, sans passer les épreuves éliminatoires. Les candidats non admis définitivement conserveront leur épreuve d'admissibilité, et, pour obtenir l'épreuve définitive, devront repasser l'épreuve de direction et l'épreuve de travail d'orchestre.

Il est demandé que la lecture chantée ne soit pas obligatoirement en clé de sol, mais dans une clé au choix du candidat.

Dès que le D.A.D.S.M. sera officialisé, une plaquette d'informations et d'inscription sera éditée par la C.M.F., et envoyée aux fédérations.

PETITS ENSEMBLES

A Péronne, en 1990, un concours pour petits ensembles a eu lieu, pour la première fois. Il y a été établi un projet de règlement. Ces concours sont ouverts aux groupes de trois à seize musiciens. Les groupes autonomes peuvent y participer, à condition de posséder un livret fédéral.

Le classement est fait en trois catégories, selon les critères suivants :

- 1° Difficulté des œuvres choisies.
- 2° Qualité technique de l'exécution.
- 3° Interprétation.

CONCOURS

Il est demandé que la durée de validité du classement (article 11 du règlement) soit portée à cinq ans au lieu de quatre ans.

Il serait nécessaire, dans un avenir très proche, de revoir les règlements des concours, afin de les harmoniser avec nos partenaires de la Communauté européenne.

Toutes ces remarques que vous avez bien voulu nous faire lors de cet atelier seront présentées lors de la prochaine réunion de la commission culturelle.

Je vous remercie de votre attention.

ATELIER ADMINISTRATIF

par
Gérard Scheid,
secrétaire général
adjoint de la C.M.F.

Le programme de travail de l'atelier consacré aux questions administratives était assez riche : propositions pour la modification des statuts ; règlement intérieur ; assurances ; questions diverses.

• *Propositions pour la modification des statuts*

Lors de sa réunion du 3 février 1992, la commission administrative de la C.M.F. a élaboré un premier projet de modification des statuts, qui a été lu aux participants de l'atelier. Cette lecture a suscité un débat, et a permis de tenir compte de nouvelles suggestions. Suite de la procédure : la commission administrative se réunira une nouvelle fois, pour élaborer un projet définitif. Une assemblée générale extraordinaire se réunira à Paris vers la fin du mois de novembre, pour adopter les nouveaux statuts.

• *Le règlement intérieur*

La commission administrative ne s'est pas encore penchée sur les modifications à apporter au règlement intérieur. Là aussi, les participants à l'atelier ont pu donner leur avis, et apporter leurs suggestions, dont il sera tenu compte lors des travaux de la commission administrative sur ce

point. Il est à noter que les modifications apportées au règlement intérieur peuvent être adoptées en assemblée générale ordinaire.

• *Les assurances*

En l'absence des responsables de la compagnie d'assurances, il n'a pas toujours été possible de répondre aux nombreuses questions qui se posent en ce domaine.

Il a été cependant souhaité de recevoir des précisions en ce qui concerne la reconduction des contrats (durée ferme ou tacite reconduction) les dates du contrat, la couverture pendant la période de renouvellement...

• *Questions diverses*

M. Marcel Lorieau a fait un tour d'horizon sur la situation actuelle de C.M.F.-Diffusion. Par ailleurs, un débat a été engagé sur les objectifs de travail et les missions de C.M.F.-Diffusion, notamment dans le domaine relatif à l'édition musicale.

Dans le domaine des assurances, il a été souhaité que le journal publie un article de sensibilisation et d'information sur cette question.



LE DERNIER SOIR : « Adieu madras, adieu foulards... »

Ambiance détendue chaleureuse, pour le dîner de clôture du congrès, le mercredi 8 avril. Soirée de musique et de danses avec la belle prestation de l'Orchestre Roland Louis. Et il y avait aussi, pour ceux qui allaient rejoindre la Métropole, comme une pointe de nostalgie...

Plusieurs personnalités avait fait à la C.M.F. l'honneur de leur présence et notamment M. José Moustache, Premier vice-président du Conseil Régional de Guadeloupe, qui représentait la présidente, Mme Lucette Michaux-Chevry, empêchée pour cause de session parlementaire à Paris et M. Georges Bredent, conseiller régional. Étaient également présents M. Philippe Bon, conseiller pour la musique et la danse à la D.R.A.C., M. Cunin, délégué régional de la S.A.C.E.M., et l'ensemble des responsables de la Fédération des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe, emmenés par leur président Robert Dauberton. Parmi eux, saluons tout particulièrement Justin Dursus et Alexandre Foucan.



Pour marquer l'événement de ce 91^e Congrès, la C.M.F. avait fait graver une médaille de la collection de la Monnaie de Paris, intitulée « Le Chant ». Pendant l'assemblée générale, le président Maurice Adam a pu remettre cette médaille à diverses personnalités, les remerciant de leur action et de leur attachement au mouvement de la pratique musicale des amateurs. Il s'agissait de :

M. José Moustache, premier vice-président du Conseil régional de la Guadeloupe, M. Paul Flemin, maire de Deshaies, M. Daniel Maximim, directeur de la D.R.A.C. de Guadeloupe, M. Philippe Bon, conseiller pour la musique et la danse à la D.R.A.C. de Guadeloupe, M. Cunin, délégué régional de la S.A.C.E.M., M. Robert Dauberton, président de la Fédération des sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe, M. Alexandre Foucan, délégué de la Fédération de Guadeloupe à l'Assemblée Générale, M. Philippe Morand, administrateur de la C.M.F. pour la Fédération de Guadeloupe.

**Un bilan,
de la gratitude,
des perspectives pour l'avenir,
c'est ce qui ressort
du discours final
du président Maurice Adam**

Je veux remercier toutes les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence ce soir, témoignant ainsi de leur sollicitude, et de leur attachement au développement de la culture, et de la musique. Je remercie également M. Philippe Bon, conseiller à la Musique et à la Danse à la D.R.A.C. de Guadeloupe, ainsi que ses collègues qui ont participé à nos travaux et à nos ateliers.

Nous voici arrivés au terme d'un congrès fructueux. Les travaux se sont déroulés dans une bonne ambiance, et chaque congressiste a su concilier la détente, et le travail. Je vous en remercie.

Je salue la direction et le personnel du Complexe hôtelier de Fort-Royal, pour la qualité de leur accueil. Notre gratitude va également à Roger Cardot, pour la parfaite organisation du congrès.

Il faut rendre hommage à nos amis de la Fédération régionale des Sociétés musicales et folkloriques de la Guadeloupe, et en particulier à son président, Robert Dauberton, ainsi qu'à tous les groupes qui ont animé ce séjour : les majorettes

groupées au sein de la Fédération, la fanfare d'Anse-Bertrand et ses majorettes, le groupe de gros-ka Kan'nida, l'orchestre de la Fédération, la Flamme abymienne et, ce soir, l'orchestre Roland Louis.

Amis de la Fédération de Guadeloupe, vous pouvez compter sur la C.M.F. Nous reprendrons prochainement contact avec vous et avec la D.R.A.C., sur les projets qui donneront leur essor à vos formations musicales. J'interviendrai également auprès de vos élus et administrations. Je tiens à rappeler que la Guadeloupe fait partie intégrante de notre grande Confédération nationale.

Demain, nous nous envolons vers la Métropole avec la nostalgie de quitter une région française si belle et si colorée.

Ensemble, mettons tout en œuvre pour développer, dans nos régions, nos sociétés musicales d'amateurs, qui font partie de notre patrimoine culturel, qui symbolisent l'Art et l'Amitié.

*« Ici sous le ciel des Tropiques,
nous allons pouvoir discuter... »*

Guadeloupe Biguine, c'est le titre d'une chanson composée tout spécialement pour le congrès 1992 par Jack Hurier, aujourd'hui premier vice-président délégué de la C.M.F., président de la Fédération musicale de la région Centre, et aussi, compositeur à ses heures. Une chorale de congressistes, chorale improvisée, éphémère et talentueuse, emmenée par Jack Hurier, et par Véronique Castelain au piano, s'est chargée de faire entendre Guadeloupe Biguine pendant ces journées.

Guadeloupe Biguine sera éditée, dans une version orchestrale, par les Éditions Robert Martin.



*Orchestres et groupes folkloriques
ont rythmé ce séjour
(ci-dessus, l'orchestre de la Fédération de Guadeloupe
dirigé par Robert Dauberton)*

Dans l'après-midi du 8 avril, avant-dernier jour de l'assemblée générale, M. Flemin, maire de la commune de Deshaies, commune d'accueil du congrès, avait tenu à recevoir le Conseil d'administration de la C.M.F., en sa mairie. Réception amicale, où le président Maurice Adam devait remettre au maire de Deshaies, la médaille de la 91^e Assemblée générale.



Les Fédérations Régionales

ALSACE :

M. Jean-Jacques Weber, Fédération des Sociétés de Musiques d'Alsace, 18 bis, place Broglie, 67000 Strasbourg. Tél. : 88 36 19 17.

AQUITAINE :

M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83.

AUVERGNE :

M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire. Tél. : 73 89 48 20.

BOURGOGNE :

M. Roger Remandet, 27, avenue Nicéphore-Niepce, 71100 Chalonsur Saône. Tél. : 85 48 89 87.

BRETAGNE :

M. Thierry Clairon, 5, rue des Acacias, 35600 Redon. Tél. : 99 71 11 99 (prof.).

CENTRE :

M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean-Chuisnes, 28190 Courville sur Eure. Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 22 83.

CHAMPAGNE-ARDENNE :

M. Jean Pihet, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Nouzonville. Tél. : 24 53 84 60.

CORSE :

M. François-Xavier Giovannai, Res La Gravona, Bât. A 1, chemin de Biancarello, 20000 Ajaccio. Tél. : 95 21 12 76.

FRANCHE-COMTE :

M. Gérard Scheid, Hôtel de Ville, 25110 Baume les Dames. Tél. : 81 84 07 13.

LANGUEDOC-ROUSSILLON :

M. Claude Linon, 14, lotissement Les Jardins, 34290 Lieuran lès Béziers. Tél. : 67 36 38 12.

LIMOUSIN :

M. Jean Laroudie, 6, rue Jean-Moulin, 87350 Panazol. Tél. : 55 30 38 60.

LORRAINE :

M. Roland Boitel, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach. Tél. : 87 04 67 10.

MIDI-PYRÉNÉES :

M. Yvan Souptes, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest. Tél. : 62 31 16 05.

NORD :

M. Philippe Fournier, 19, rue d'Antin, 59000 Lille. Tél. : 20 57 91 39 ou 21 25 68 49 ou 21 07 01 18.

BASSE-NORMANDIE :

M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : 31 62 18 47 ou 31 62 35 29.

HAUTE-NORMANDIE :

M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel. Tél. : 35 60 56 42.

RÉGION PARISIENNE :

M. Gilbert Louet, 5, rue du Puits-Massé, 91540 Mennecy. Tél. : 64 57 01 51.

PAYS-DE-LOIRE :

M. Marcel Lorieau, rue René-Goscinny, 85000 La Roche sur Yon. Tél. : 51 05 59 43.

PICARDIE :

M. Bernard Courtis, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines. Tél. : 22 29 47 52.

POITOU-CHARENTE :

M. Marcel Hélène, 42, rue de Montmorillon, 86300 Chauvigny. Tél. : 49 46 32 93.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

M. Paul Courtial, 10, lotissement Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau. Tél. : 94 66 74 55.

RHÔNE-ALPES :

M. Maurice Adam, L'Éden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix les Bains. Tél. : 79 35 05 91.

GUADELOUPE :

M. Robert Dauberton, cité Miquel, BB Bare 45, 97110 Pointe à Pitre. Tél. : 19 590 82 50 30.

A NOTER...

La Fédération Régionale des Sociétés Musicales du Nord-Pas-de-Calais recevra la 92^e Assemblée générale de la C.M.F. qui se déroulera du 21 au 25 avril 1993 à Lille.

La C.M.F. tiendra son assemblée générale extraordinaire le lundi 7 décembre 1992 au Palais du Luxembourg à Paris.



PRESIDENT :

M. Maurice Adam, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix les Bains. Tél. : 79 35 05 91.

PREMIER VICE-PRESIDENT DÉLÉGUÉ :

M. Jack Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190 Chuisnes. Tél. : 37 23 78 17 ou 37 23 35 65 (prof.), 37 23 22 83 (privé).

VICE-PRESIDENTS :

M. Paul Courtial, 10, lotissement Les Palmiers, avenue de la Libération, 83260 La Crau. Tél. : 94 80 30 23 (prof.), 94 66 74 55 (privé).

M. Jean Julien, Le Parc de Marzy, 57, rue de Marzy, Bât. B, Esc. 5, 58000 Nevers. Tél. : 86 57 11 17.

M. Philippe Fournier, 19, rue d'Antin, 59800 Lille. Tél. : 20 57 91 39 ou 21 25 68 49 ou 21 07 01 18.

SECRETARE GÉNÉRAL :

M. Daniel Chopinez, 22, rue Thiers, 88000 Épinal. Tél. : 29 35 55 37.

SECRETARE GÉNÉRAL ADJOINT :

M. Gérard Scheid, Hôtel de Ville, 25110 Baume les Dames. Tél. : 81 84 07 13.

TRESORIER :

M. Marcel Lorieau, 128, boulevard d'Angleterre, 85000 La Roche sur Yon. Tél. : 51 05 59 43.

TRESORIER ADJOINT :

M. Conrad Rodriguez, 6, rue Jean-Bigot, 63500 Issoire. Tél. : 73 89 48 20 (prof.).

MEMBRES :

M. Roger Cardot, rue du Marché-Vieux, 23110 Évaux les Bains. Tél. : 73 90 92 18.

M. Thierry Clairon, 5, rue des Acacias, 35600 Redon. Tél. : 99 71 11 99 (prof.).

M. Bernard Courtis, rue du 11-Novembre, 80270 Airaines. Tél. : 22 29 47 52.

M. Jean-Claude Fondriest, 67, avenue Jean-Jaurès, 47000 Agen. Tél. : 53 96 16 83.

M. F.-Xavier Giovannai, Res La Gravona, Bât. A 1, chemin de Biancarello, 20000 Ajaccio. Tél. : 95 21 12 76.

M. Charles Goetzmann, 44, Grand-Rue, 67660 Betschdorf. Tél. : 88 54 43 25 (privé) ou 88 54 44 41.

M. Marcel Hélène, 42, route de Montmorillon, 86300 Chauvigny. Tél. : 49 46 32 93.

M. Claude Linon, 14, lotissement Les Jardins, 34290 Lieuran lès Beziers. Tél. : 67 36 38 12.

M. Guy Meissonier, 47, chemin de Presles, 78410 Flins sur Seine. Tél. : 30 95 40 75.

M. Philippe Morand, 34, avenue du 8-Mai, 95400 Villiers le Bel. Tél. : 34 29 16 32 (privé), 47 44 12 26 (prof.).

M. André Petit, 100^{ter}, boulevard Herbert-Fournet, 14100 Lisieux. Tél. : 31 62 18 47 (privé), 31 62 35 29 (prof.).

M. Michel Pierrot, 29, Grande-Rue, Les Petites-Loges, 51400 Mourmelon. Tél. : 26 03 94 27.

M. Henri-René Pollin, 7, rue Jeanne-d'Arc, 76420 Bihorel. Tél. : 35 60 56 42.

M. Yvan Souptes, rue Jean-Jaurès, 65390 Andrest. Tél. : 62 31 16 05.



ÉLECTIONS

L'élection pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration de la C.M.F. a reconduit dans leurs fonctions : Guy Meissonier (Ile-de-France), Marcel Lorieau (Pays de Loire), Bernard Courtis (Picardie), Marcel Hélène (Poitou-Charentes), Paul Courtial (Provence-Alpes-Côte d'Azur), Maurice Adam (Rhône-Alpes).

D'autre part, M. Thierry Clairon a été élu administrateur (région Bretagne) en remplacement de M. Gérard Riou, démissionnaire. Le mandat de Thierry Clairon sera renouvelable en 1994, date à laquelle le mandat de Gérard Riou devait expirer.

Au nom du Conseil d'administration, le président Maurice Adam a nommé M. Jacques Harbulot membre d'honneur de la Confédération Musicale de France.

Jacques Harbulot a été, pendant de nombreuses années, vice-président de la Fédération régionale des sociétés musicales de Champagne-Ardenne, et membre du Conseil d'administration de la C.M.F. Il a beaucoup apporté, dans ces fonctions, au mouvement de la pratique musicale des amateurs. Et sa présence au 91^e Congrès témoignait de l'intérêt qu'il continue à porter à la C.M.F.



92 LA PLUS GRANDE FANFARE DU MONDE

1992 ne saurait laisser indifférent les Hauts-de-Seine et ce millésime qui correspond au numéro du département se devait d'être fêté de manière exceptionnelle.

Ainsi est née l'idée de « 92, la plus Grande Fanfare du Monde » qui permettra de réunir un instant dans le département 2 500 musiciens venant de tous les horizons pour nous entraîner dans la fête.

Soixante Ensembles, issus d'abord des Hauts-de-Seine rejoints par leurs collègues d'Ile-de-France et de toute la France vont avoir l'occasion de rencontrer les samedi 4 et dimanche 5 juillet prochains d'autres musiciens venus, eux, d'Allemagne, de Belgique, du Danemark, de Grande-Bretagne, d'Italie et des Pays-Bas et même du Canada pour notre plus grand plaisir.

Cette fête débutera par de multiples concerts donnés dans les villes des Hauts-de-Seine à partir du 21 juin et ce, jusqu'au 3 juillet.

Ensuite, le samedi 4 juillet, ces formations se réuniront pour notre plaisir dans quatre parcs du département.

Enfin, elles seront toutes au rendez-vous du dimanche 5 juillet qui les fera converger sur l'esplanade de La Défense en une magnifique parade.

Le soir, un immense concert réunira tous ces musiciens pour la création de « 92, A Tout Vent », œuvre musicale écrite spécialement par Marc Steckar pour l'occasion et dirigée par Philippe Langlet, et se terminera par un feu d'artifice.

Depuis des mois maintenant, tous ces musiciens préparent activement et avec enthousiasme, cette rencontre qui prendra les formes les plus diverses : harmonies tout d'abord, mais aussi accordéons, ensembles à plectres, musiques ethniques, jazz, parades, défilés, musique de kiosque, création, etc.

Je souhaite que « 92, la plus grande fanfare du monde » soit bien le symbole du rassemblement et de la Fraternité que nous espérons tous à l'aube de 1993 et que cette manifestation procure à tous un très grand moment de bonheur et d'émotion avant de se dissoudre dans les derniers éclats du feu d'artifice qui sera tiré, en apothéose de cette Grande Fête, du Haut de la Grande Arche de La Défense.

Charles PASQUA
Ancien Ministre
Sénateur des Hauts-de-Seine
Président du Conseil Général



Faites de la
MUSIQUE
21 JUIN

La Fête de la Musique s'apprête à célébrer son 10^e anniversaire et pour ce rendez-vous exceptionnel du 21 juin, le coup d'envoi sera lancé dès le samedi soir. Les musiciens et les mélomanes se retrouveront ainsi pour cette folle nuit, suivie de la plus longue journée d'été pour fêter la musique sous toutes ses formes.

Cette année la musique sera présente partout et tout particulièrement dans les musées et théâtres, grâce à la Direction des Musées de France et à la Direction du Théâtre.

Pour cette année 92, la fête de la Musique s'étendra à 65 pays.

Pour en savoir plus sur tous les concerts (Paris, Ile-de-France et Régions) un programme sera consultable sur Minitel code 3615 MUSIQUE.

Un service d'informations téléphoniques mis en place en collaboration avec F.I.P. Paris et ses huit antennes régionales, permettra au public de faire son choix les 19, 20 et 21 juin toute la journée au 42 20 12 34.

UNE ACTION EN FAVEUR DES ORCHESTRES D'HARMONIE ET DES FANFARES AMATEURS

Dans le cadre des relations entre la Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire et la Fédération musicale de cette même région affiliée à la Confédération de France, nous sommes très heureux de participer à deux types d'actions :

1. Mission d'étude

Dans le cadre de la politique générale du ministère de la Culture et de la Communication en faveur de la pratique musicale amateur, la Direction régionale des Affaires culturelles des pays de la Loire a décidé d'entreprendre une action régionale de soutien aux orchestres d'harmonie et aux fanfares en accord et avec l'aide du Conseil régional des pays de la Loire.

Cette action devrait déboucher à terme sur un véritable plan régional, visant à mieux faire connaître, à valoriser et à développer le riche travail musical effectué par les sociétés d'harmonie et de fanfare de la région, dans des conditions parfois difficiles.

Toutefois avant toute décision d'importance il est apparu primordial de confier une mission d'étude sur ce secteur à M. Michel Berger, éminent musicien, spécialiste des instruments à vent, soliste de l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire, professeur au Conservatoire national de région de Nantes (tuba et ensemble de cuivres).

En préambule à sa mission un questionnaire d'enquête a été réalisé, conforme aux recommandations de la Commission nationale informatique et liberté, en accord et avec le concours des présidents de Fédérations d'Orchestres d'harmonie et des Fanfares des cinq départements de la région. Cette mission et le questionnaire ont également recueilli l'accord des Conseils généraux et des Associations départementales pour le développement musical, avec lesquels une collaboration suivie sera entreprise à ce sujet.

Les questionnaires ont été remplis par la majorité des sociétés puis adressées à l'Association de coordination des activités musicales pour exploitation, les résultats de l'enquête seront communiqués aux sociétés musicales très prochainement.

2. Commande de deux œuvres

Les « commandes mission » pourraient trouver leur création dans le cadre de la mission et du plan de formation à mettre en place.

La D.R.A.C. des pays de Loire a passé commande auprès d'un compositeur américain, Drake Mabry, vivant en France à Pornic, de deux œuvres l'une pour tuba et orchestre, l'autre pour trombone et orchestre.

L'Union philharmonique de Nantes a joué l'œuvre pour tuba (1), l'orchestre d'harmonie d'Arnage celle pour trombone (2). Ces concerts permettent la promotion du tuba et du trombone, instruments fort intéressants mais souvent mal connus du grand public. Le choix de ces spectacles a été décidé avec le président de chaque Fédération ou Union départementale.

(1) Les 10 et 13 juin à Nantes et Fontenay-le-Comte et jouera le 20 juin à Montjean (soliste Michel Godart).

(2) Les 12 et 14 juin à Sablé et à Changé (soliste Pascal Renou).

Il est à noter que l'ensemble de ces activités est piloté par l'Association régionale de coordination des activités musicales.

L'ÉTÉ EN CONCERT

MARCHE POUR LA CÉRÉMONIE DES TURCS

de Jean-Baptiste Lully

arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de Jean-Claude Amiot. L'original figure dans le film : Tous les matins du monde

Force f - Tarif E

MAGNIFICAT

BWV 243

de J.-S. Bach

transcription pour orchestre d'harmonie et chœurs mixtes par Roger Boutry

Force mf - Tarif G

RENCONTRES

de Alain Crépin

pour orchestre d'harmonie ou fanfare, dédié à G. Scheid et à la Fédération Régionale des Sociétés Musicales de Franche-Comté

Force af - Tarif G

THE DACHSTEIN ANGELS

de Wally Badarou

indicatif de radio et télévision arrangé pour orchestre d'harmonie ou fanfare par Michel Trux.

Force af - Tarif E

CLAUDE FRANÇOIS FOR EVER

pot-pourri comprenant huit de ses éternels succès, arrangés pour orchestre d'harmonie ou fanfare par Patrick Poutoire.

Force af - Tarif G

PÉPITO

le célèbre cha cha cha des années 50, arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de John Briver

Force f - Tarif E

YVES MONTAND A L'OLYMPIA

arrangement pour orchestre d'harmonie ou fanfare de John Briver, sur six triomphes d'Yves Montand.

Force af - Tarif H

Editions Robert Martin

106, Grande-Rue de la Coupée

F 71850 CHARNAY-LÈS-MACON

Tél. 85 34 46 81

Fax 85 29 96 16

UNE CRÉATION MONDIALE POUR LES PHILHARMONISTES D'ORANGE

Le jeudi 2 juillet l'Orchestre d'Harmonie « Les Philharmonistes d'Orange et des pays du Vaucluse » société classée en division d'Excellence interprétera en première audition mondiale les deux premiers mouvements de la suite pour Orchestre d'Harmonie, chœur et piano de Serge Folie *l'Archipel*.

L'œuvre dans son intégralité sera présentée au public en décembre 1992. Ce Concert de prestige aura lieu au château de Malijay à Jonquières.

Cette composition romancée et descriptive en six tableaux, dédiée aux Philharmonistes d'Orange et composée spécialement pour eux, décrit les péripéties du voyage de Christophe Colomb.

A leur formation orchestrale s'ajoutent au fur et à mesure du déroulement de l'œuvre, un ensemble vocal (la chorale Amista, chorale à Cœur Joie de Sorgues) et un piano dont la partition sera tenue par l'auteur lui-même. Pour la meilleure compréhension du texte musical un récitant se joindra à l'ensemble.

Les deux premiers tableaux créés le 2 juillet décrivent la préparation du voyage, puis les rumeurs de l'océan. Les tableaux suivants présentés au concert du mois de décembre relatent la découverte des Iles du Vent et d'Antigua des Amérindiens Karibs et Arawaks. La conclusion évoque l'arrivée de Christophe Colomb dans ces Iles et la découverte du Nouveau Monde.

Un enregistrement de l'intégralité de cette composition sera gravé en 1993. Le concert du 2 juillet présentera aussi, en création en région P.A.C.A., le Concerto pour Piano et Orchestre d'Harmonie *Suite Fantastique* du même auteur.

■ A NOTER

ÉDITIONS LIBELLULE
16, rue Paul-Feval
75018 Paris

Tél. : (16 1) 46 06 52 79



La maison de la clarinette
avec
sa famille complète
conseiller technique :
Monsieur Léon LEBLANC,
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 46-36-59-52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique



RÉCITAL

par l'Ensemble de Trompettes de Paris

Pour fêter son dixième anniversaire, l'Ensemble de Trompettes de Paris (E.T.P.) vient d'enregistrer un premier disque, « Récital », édité par Arion. Cet enregistrement est une parfaite illustration de la formule de concert que les musiciens de l'E.T.P. ont élaborée au cours de ces dix années : un répertoire très ouvert allant de la Musique ancienne au Jazz — des pièces en duo, trio, quatuor ou quintette — et enfin une instrumentation variée, due à l'utilisation, en plus de la trompette traditionnelle (en *ut* ou en *si b*), du cornet à pistons, du bugle et de la trompette piccolo, sans oublier les sourdines qui viennent ajouter leurs sonorités si particulières. Sans avoir l'intention de détailler le programme de ce disque, on peut néanmoins citer entre autres une fugue de Jean Sébastien Bach pour orgue transcrite pour quatuor de trompettes, deux pièces de compositeurs romantiques russes (Shelokov et Brandt), ainsi que trois œuvres originales de Bernard André, Denise Roger et Jérôme Naulais, écrites spécialement à l'intention de l'E.T.P.

Jérôme Naulais, tromboniste de l'Ensemble Intercontemporain et directeur de l'Harmonie des P.T.T., n'en est pas moins un compositeur de talent particulièrement intéressé par les cuivres. Il vient de terminer un concerto pour saxophone et Orchestre d'Harmonie qui sera créé prochainement par Jean-Yves Fourmeau et l'Harmonie du Havre et a d'autre part en projet un autre concerto, mais pour cinq trompettes et Orchestre d'Harmonie qui serait alors créé par l'E.T.P.

Si les membres de l'Ensemble des trompettes de Paris, tous premiers prix du Conservatoire national supérieur de Musique de Paris, occupent maintenant des postes de premier plan dans la vie musicale française, ils n'oublient pas pour autant qu'ils ont tous débuté au sein de l'Harmonie Municipale de leur ville natale et que cette première expérience musicale a sans aucun doute été déterminante pour la suite de leur carrière. Dominique Collemare, ex soliste de l'Orchestre symphonique de Nice est maintenant professeur au Conservatoire du Mans et soliste international.



Patrick Fabert, soliste de l'Orchestre philharmonique de Radio France pendant dix ans (1979-1989) puis de l'Orchestre national de Jazz (1989-1991) mène maintenant une carrière de soliste dans le Jazz et la Musique classique. Pierre Gillet est soliste de l'Opéra Bastille et professeur au Conservatoire du XX^e arrondissement de Paris. Bruno Nouvion, ex soliste de l'Orchestre de l'Opéra de Paris, actuellement trompette solo de l'orchestre philharmonique de Radio France, dirige aussi le Big Band de Reims. Quant à Luc Rousselle, ex trompette solo de l'orchestre de la Garde Républicaine, il est maintenant soliste de l'Opéra Bastille. L'Ensemble de Trompettes de Paris s'est déjà produit dans plus de cent concerts en France et à l'Étranger (Angleterre, Allemagne, Turquie...). En plus de la formule Récital, l'E.T.P. propose aussi des programmes avec orgue, ou avec piano et apprécie particulièrement l'animation de stages ou de Master Class. Jusqu'à présent, l'E.T.P. n'a donné qu'un seul concert avec orchestre d'Harmonie; c'était à Charquemont, dans le cadre du Festival de Besançon. Cette manifestation ayant connu un énorme succès, l'E.T.P. aimerait pouvoir la renouveler à volonté.

Ensemble de Trompettes de Paris

Dominique Collemare - Patrick Fabert - Pierre Gillet -
Bruno Nouvion - Luc Rousselle

■ Contact : Patrick Fabert, 4, rue d'Auffargis, 78690
Les Essarts le Roi. Tél. : (1) 30 41 50 70.



ENSEMBLE
TROMPETTES
DE PARIS

X^{ème} anniversaire

ARN 68196 (cassette 468196 disponible en mai)
Scheidt-Byrd-Molter-Bach-Brandt-Shelokov
Satie-Andrés-Naulais-Tomasi-Roger



DISQUES ARION
36, avenue Hoche
75008 Paris

AUVIDIS
DISTRIBUTION

CONTACT:

PATRICK FABERT
4, rue d'Auffargis
78690 Les Essarts-le-Roi
Tél.: (16 1) 30 41 50 70

FESTIVALS

■ Le Festival de Saint-Riquier, organisé par le conseil de la Somme connaîtra sa huitième édition du 16 au 25 juillet prochain. Le programme de cette année portera sur des œuvres puisées dans le répertoire français ancien, baroque ou moderne avec un accent particulier sur Arthur Honegger, dont le festival fêtera le centenaire de sa naissance.

■ Dans le cadre des concerts dans les kiosques et des animations dans les jardins parisiens organisés par la mairie de Paris et de la Fédération Musicale de Paris, le club musical des P.T.T. participera en formation orchestre à vent au concert du 1^{er} juillet, square Montsouris, à 20 h 30. D'autre part, l'orchestre à vent du Club des P.T.T. jouera en création mondiale, le mardi 16 juin, salle des Congrès du ministère des P.T.T., *Frissons* de Jérôme Naulais, concerto pour saxophone alto et orchestre à vent avec J.-Y. Fourmeau saxophoniste. Un événement à ne pas manquer.

■ Le Château de Sully-sur-Loire va renouer du 19 juin au 19 juillet 1992 avec les sonorités et les lumières de son festival international. Mélange des genres musicaux pour sa 19^e édition, le festival accueillera une programmation éclectique : classique, lyrique, variété, jazz... sans oublier la danse. La porte est ouverte aux jeunes talents avec, parmi eux, François Weigel, le trio Wanderer... L'émotion sera au rendez-vous grâce à Katia Ricciarelli, Jean-Pierre Rimpal, Elisabeth Leonskaja... la surprise avec le ballet du théâtre de Saint-Petersbourg..., un grand moment avec la chanson française et Cora Vaucaire... la fête avec Ray Charles et son orchestre pour le bouquet final. Un plaisir assuré.

CONCERTS

■ L'orchestre symphonique de Tours reçoit pour un concert unique au Grand-Théâtre, le dimanche 14 juin prochain, l'Orchestre symphonique de la Garde Républicaine, direction Roger Boutry, soliste Sylvie Hue. Au programme, des œuvres de R. Boutry, Debussy, Dukas, Ravel.

■ Manifestation d'une ampleur particulière, le concert de *Môméludies* « bouquet final » se déroulera le 16 juin 1992 au Théâtre Bel Image de Valence et réunira les meilleures pièces de chaque département. « Bouquet Final » a pour principal objectif de faire connaître sur le plan de la Région Rhône-Alpes comme sur l'ensemble du territoire, cette forme de musique enfantine orientée vers la création et les musiques d'aujourd'hui dans le cadre de l'initiation musicale à l'école. Nées de la volonté de permettre aux enfants de rencontrer les musiciens contemporains et leur donner le goût de comprendre et l'envie de pratiquer toutes les musiques d'aujourd'hui, elles font appel aux capacités vocales, gestuelles, instrumentales, auditives de ces jeunes musiciens, sans oublier leurs facultés d'imagination et d'invention. Les *Môméludies* 1992 constituent un événement musical avec dix concerts et plus de cinquante créations et reprises de partitions contemporaines. A suivre.

■ Saluons le musée Guimet (Paris) qui recevra du 22 mai au 11 juillet la compagnie Nadia Baji qui nous donnera à découvrir un opéra comique oublié « *L'Amant Jaloux* » de Gretry (1741-1813). Créé en 1778 à la cour de Versailles, cette œuvre est un équilibre subtil entre opéra et théâtre, avec une musique riche en mélodies, divertissement brillant et chef-d'œuvre d'art lyrique, qui satisfera autant les mélomanes qu'un public curieux.

■ Du 12 mai au 12 juillet, *Musique en l'Île* vous donne rendez-vous au cœur de Paris pour des concerts classiques, des oratorios, des récitals et musique de chambre, dans le cadre du festival Concertsolo.

CONCOURS

■ Le concours international de Percussions de Luxembourg qui aura lieu du 2 au 9 novembre 1992 au conservatoire de musique de la ville de Luxembourg s'adresse aux trios de percussion. Inscription jusqu'au 30 juin 1992.

■ Le 17^e concours international d'instruments à vent (discipline : cor) se déroulera parallèlement au 42^e Festival de musique de Toulon du 25 mai au 10 juillet.

COURS

■ Les Rencontres Musicales Internationales de Quillan (Aude) présentent leur programme 1992 : du 17 au 31 juillet, cours de perfectionnement pour ensemble d'harmonie (direction Henri Bernard). Le 27 juillet, concert public des finalistes du concours de clarinette et le 29 juillet grand concert classique.

■ Pour ces premières Rencontres européennes de la flûte, qui se dérouleront du 16 au 19 juillet 1992 à Paris et en région parisienne (Saint-Maur), saluons les associations européennes de la flûte qui ont eu conscience de la nécessité de se réunir pour informer, partager les idées sur la musique et la flûte. Au programme : des master-classes, des conférences et des concerts, avec en clôture une journée entièrement dédiée à Jean-Pierre Rimpal.

STAGES

■ Le Centre européen de documentation et d'information des Maîtrises d'enfants (C.E.D.I.M.E.), qui a pour vocation de promouvoir le chant choral pour voix d'enfants, est heureux d'annoncer la prochaine Académie internationale d'été de direction de chœurs d'enfants qui se déroulera du 5 au 12 août à Grasse (France). Depuis sa création, l'académie s'articule autour d'un chœur de renom international. Cette année avec le chœur philharmonique des enfants de Prague pour invité et Peter Eben, l'accent sera mis sur l'interprétation de la musique contemporaine pour voix d'enfants.

■ L'Originalité des Académies instrumentales d'Autun réside dans l'organisation de stages instrumentaux durant la période du Festival de « Musique en Morvan », les stagiaires bénéficiant ainsi d'un véritable bain musical. Elles se dérouleront du 15 au 26 juillet, et s'adressent aux élèves de tous niveaux soucieux de mettre en pratique la musique de chambre et de perfectionner leur pratique instrumentale (clavecin, violon, harpe, flûte, alto, violoncelle).

■ Comme chaque année, **Guy Dangain**, concertiste international, premier soliste de l'Orchestre national de France, professeur au Conservatoire national supérieur de Musique de Paris, participera aux **Rencontres musicales du Tarn** du 15 au 28 juillet 1992. Il y accueillera les clarinettes de tous niveaux et de tous âges.



Chaque jour, il abordera un thème essentiel : embouchure, émission du son, sonorité, souplesse, technique, legato, staccato, phrasé, justesse, colonne d'air, langage contemporain, études et pièces de concours. Il initiera les jeunes stagiaires à l'approche du métier et à ses possibilités d'orientation. Guy Dangain enseignera également les instruments spéciaux tels que la petite clarinette *mi b*, la clarinette en *ut*, le cor de basset et la clarinette basse. Ces instruments seront mis à la disposition des élèves. Pendant les Rencontres, les stagiaires pourront écouter les meilleurs enregistrements du répertoire par les grands clarinettes de notre temps et également assister à la projection des meilleurs films musicaux.

■ **Académie d'été à Flaine** : Organisée par Musique en tête et parrainée par Radio-France, Télérama, le Temps Retrouvé et la Station Flaine, l'Académie accueille les personnes de tous âges et de tous niveaux pour les initier où les perfectionner à la pratique musicale collective. Elle s'adresse même aux musiciens qui ont cessé de jouer depuis des années. Les cours de perfectionnement pour instrument et de musique de chambre seront assurés par des professeurs de haut niveau tous concertistes ou professeurs de conservatoire ou E.N.M.

Quant à la pratique orchestrale elle sera assurée par M. Michel Lefort, concertiste, professeur certifié de musique de chambre au C.N.R. de Metz, Toulouse et actuellement au conservatoire de Perpignan, chef d'orchestre et directeur de l'Ensemble instrumental Perpignan-Roussillon, première formation symphonique amateur (60 musiciens) de la région. Cette manifestation qui se déroule dans le cadre du festival « Bain de musique » est dirigée par Laurent Petitgirard.

Les dates à retenir sont : du 12 au 25 juillet pour le stage individuel et orchestre et du 16 au 25 juillet pour le stage orchestre ou chorale.

A NOTER

■ Le programme de la saison 1992-1993 de Radio-France vient de paraître : plus de trois cents concerts consacrés aux musiques de toutes les époques et de tous les continents.

■ Le Centre d'Art polyphonique d'Alsace propose un service sur le chant choral au 3615 Musica.

■ C'est en utilisant le principe de l'arbre généalogique que les Éditions Sages Comme des Images ont réalisé et publié un tableau intitulé « **Panorama des compositeurs** » qui représente l'histoire de la musique classique à travers les grands compositeurs. Une affiche originale qui présente chronologiquement et par nationalité environ 320 compositeurs, facteurs d'instruments et les différentes étapes de l'évolution des formes musicales.

■ L'Orchestre d'harmonie de Vichy se tient à la disposition des sociétés musicales et principalement des orchestres d'harmonie pour leur communiquer des renseignements sur un logiciel qui vient d'être réalisé pour la gestion de ses archives de partitions.

MUSICORA 92

Le Salon Musicora 92 s'est déroulé du 8 au 12 avril dernier au Grand Palais à Paris. Huitième du genre ce salon a vu son cercle d'habitues augmenter d'années en années, ce qui a poussé les organisateurs à l'agrandir (3 000 m² d'expositions) et à l'ouvrir à des genres différents.

Cette année une exposition consacrée aux luthiers de Crémone a été l'un des événements importants. Crémone, ville du nord de l'Italie, considérée comme la capitale de la lutherie, nous rappelle à travers son stand les moments les plus marquants d'une école qui s'est offerte à l'attention du monde entier avec son chef de file Antonio Stradivarius. A l'heure actuelle, il existe 25 ateliers artisanaux regroupés en association qui se sont engagés à transmettre cet héritage unique.

Une autre exposition fort intéressante « les violons de l'âme » nous a fait découvrir une cinquantaine d'instruments construits par des amateurs, fabriqués de bric et de broc, fonctionnels ou non. La majeure partie de ces instruments a vu le jour pendant la Grande Guerre, confectionnés par les poilus. Autres thèmes, l'Europe mise à l'honneur avec la lutherie russe, et dans un registre plus enfiévré une exposition autour du Flamenco.

Bien d'autres expositions étaient également proposées, parmi elles, celle des métiers de la musique présentée par le C.E.N.A.M. Mais n'oublions pas la présence des éditeurs qui font un effort considérable pour présenter leur nouveauté, et les facteurs d'instruments.



l'atelier musical

Gilles Degironde

Dépositaire exclusif Bless

Spécialiste Cuivre, Bois
Agent Selmer · Courtois
Bach · King · Holton · Blessing
Besson · Getzen · Conn

Réparations - Ventes - Locations
Exportation
Mise au point d'instruments

6, place Saint-Roch

F-42100 Saint-Etienne

 **77.33.90.31**

Garantie 1 an - P. et M.O. - Franco de port à partir de 3000 Fr TTC

LA SYMPHONIE DES CUIVRES

INSTRUMENTS A VENT

LYON

Flûte PEARL **Prix TTC 3591 F**
Revendeur exclusif sur Lyon

Trompette B. & H. **3000 F**

Clarinete LEBLANC "ESPRIT" ... **5950 F**

Saxophone Alto JUPITER **5700 F**

Trombone A. COURTOIS 620 **6040 F**

GUILLARD BIZEL MUSIQUES

2, Rue d'Oran - B.P. 1203
69209 LYON Cedex 01
Tél. 78.28.44.22



Harmonies

par Claude Decugis

PAGAN DANCES

Tokyo Kosei Wind Orchestra

Direction : James Barnes

Musique de James Barnes

Centennial Celebration Overture, Poetic Intermezzo, Pagan Dances, Yorkshire Ballad, Alvamar Overture, Romanza, Chorale Prelude on a German Folk Tune, March : We the People.

■ KOCD - 3014 / Corelia.

Le compositeur américain James Barnes est né le 9 septembre 1949 à Hobart (Oklahoma) et a étudié jusqu'en 1974 à l'Université du Kansas (composition et harmonie). Depuis 1983, il est professeur à l'Université de Lawrence (Kansas) où il dirige également les orchestres d'harmonie.

Peu connu en Europe, il vient de faire deux compact discs à la tête du Tokyo Kosei Wind Orchestra, dans lesquels il expose un talent réel que nos lecteurs apprécieront très certainement. Sa musique est toujours très richement orchestrée, avec de fort belles mélodies et un soutien harmonique très heureux.

Centennial Celebration Overture a été commandée en 1985 par l'Université du Kansas, lors de la célébration du 100^e anniversaire du Département Musique. C'est une œuvre gaie et dynamique, allegro de bout en bout, de laquelle se dégagent une vitalité et un brillant exemplaires.

Œuvre séduisante, *Poetic Intermezzo* est un hommage aux compositeurs romantiques. A la force dramatique s'ajoutent la beauté nostalgique du hautbois et, vers la fin, une

ferveur grandiose qui nous plaît. La pièce a été commandée par le North Hills High School Band de Pittsburgh, Pennsylvanie, et jouée en 1^{re} audition en 1983 à la convention M.E.N.C. à Chicago.

La suite *Pagan Dances*, terminée en décembre 1987, complète un cycle de quatre œuvres pour symphonie band. Dans le numéro initial « Rituel », des sonneries de cuivres, avec timbales, figurent la lente procession devant les idoles. Les prières mystiques qui suivent commencent par une longue mélodie à la flûte. Bientôt l'orchestre s'étoffe et le thème s'amplifie. Le final « The Master of the Sword » est une danse sauvage et échevelée, dont certains passages rappellent *Incantation and Dance* de John Barnes. Chance! C'est une œuvre qui requiert un orchestre de haut niveau.

La majesté et la noblesse de la mélodie folklorique et des timbres utilisés dans *Yorkshire Ballad* sont à souligner. C'est comme une réminiscence de la musique de Percy Grainger, inspirée par la visite des magnifiques vallées du Yorkshire, dans le nord de l'Angleterre.

Alvanar est le nom du terrain de golf, à Lawrence, où le compositeur pratique son sport favori, en fin de semaine. *Alvamar Overture* est en trois parties avec, en plus, une coda dans laquelle la mélodie lente de la seconde partie réapparaît. C'est une ouverture type bien connue au Japon où elle a été maintes fois enregistrée.

James Barnes a offert à sa femme Carolyn, comme cadeau d'anniversaire, *Romanza*, une pièce qui se définit par son calme et sa sérénité. Dans la partie centrale, un bref fortissimo vient rompre pendant quelques instants la quiétude de cette romance, douce et charmante.

Chorale Prelude on a German Folk Tune a été commandée par Kappa Kappa Psi and Tau Beta Sigma pour une audition par l'Orchestre d'Harmonie National inter collèges pendant l'été 1984. Elle est basée sur une vieille mélodie folklorique allemande « Mein Junges Leben hat ein

End » (Ma Jeune Vie est allée à sa Fin). Cet air, de nature mélancolique et d'une obsédante simplicité, fournit le thème approprié autour duquel se construit une œuvre exprimant le chagrin et la sympathie, l'angoisse et la frustration. James Barnes a dédié ce Prélude à un ami cher, disparu à l'âge de 27 ans, et ses sentiments devant cette injustice s'expriment pêle-mêle tout au long de cette composition.

Commandée par la Commission du Kansas pour la Célébration du Bi-Centenaire des États-Unis, en 1989, la marche *We the People* a été jouée pour la première fois, à Topeka, la capitale du Kansas, en septembre 1989. *We the People* sont les trois premiers mots de la Constitution des États-Unis. Cette marche conclut de belle manière un excellent enregistrement où le Tokyo Kosei Wind Orchestra est, une fois encore, à la hauteur de sa réputation.

THE ART OF ANDRÉ WAIGNEIN

Band of the Royal Netherlands Air Force

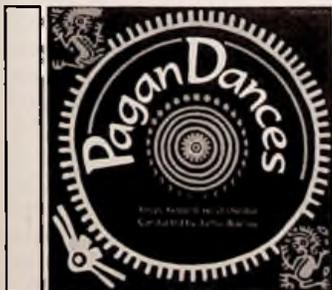
Direction : Lex van Diepen
Musique d'André Waignein

West Overture, Petite Suite Européenne, Air for Winds, Rhapsody pour bugle, Golden River, Marche de la Cavalerie Ardennoise, A Children Suite, Alternances.

■ Scherzando, M. Disc, CD 91.003, H.M.M.O.

Au cours de ces derniers mois, nous avons eu l'occasion de vous présenter, à plusieurs reprises, André Waignein. « The Art of André Waignein » est un nouveau compact disc avec une série d'œuvres du maître belge pour lequel nous limiterons nos commentaires à la présentation des pièces. Toutefois, une remarque s'impose à l'écoute de cet enregistrement : la plupart des compositions ci-incluses sont destinées aux formations de niveau moyen et on ne peut que s'en réjouir.

Écrite en 1974, *West Overture* a été créée le 17 avril 1976 par l'Orchestre





du Lemmeninstitut de Louvain (Belgique) sous la direction de Karel Dewolf. Il s'agit d'une courte ouverture, très accessible, marquée par le goût prononcé d'André Waignein pour la musique du genre américain.

A l'aube de l'unification de l'Europe, la *Petite Suite Européenne* est vraiment la bienvenue. Elle est en trois mouvements, « les Plats Pays » utilisant une mélodie néerlandaise, dans une danse à 6/8, alors que « Les Iles », avec un thème poétique, est dans le genre de la ballade anglaise. Enfin, « La Ville Lumière », avec Paris, symbolise les pays latins sur un tempo rapide et léger. Première audition le 24 février 1991, avec l'Orchestre à vent du Conservatoire de Tournai, direction André Waignein.

Aria à la mode, avec une mélodie toute simple, *Air for Winds* a été créé en 1985 par la Fanfare Royale de Dottignies (Belgique), chef d'orchestre Raymond Hubeaut.

Dédiée à Jean Delangle, professeur de trompette au Conservatoire national de la région de Lille, *Rhapsody* a été écrite pour bugle ou trompette et créée le 15 juillet 1991 à Manchester, lors de la Conférence mondiale Wasbe, par la Fryske Fanfare (Pays-Bas). On retrouve ici toute l'attention et l'amour d'André Waignein pour son premier instrument. Cette œuvre de caractère spontané permet au soliste de mettre en évidence des qualités de virtuosité, de sonorité et de style. Plutôt difficile, cette rhapsodie fait dialoguer soliste et orchestre dans un contexte agréable.

La suite *Golden River* a été jouée en première audition par la Fanfare Royale d'Ooigem (Belgique), direction Paul Vercruyse, le 27 mars 1983. Les trois numéros évoquent tour à tour la gaieté et l'entrain des riverains de la Lys, le tintement des cloches de Saint-Brice et les souvenirs passés du travail et de la récolte du lin dans la chanson populaire de la fin.

Avec la *Marche de la Cavalerie Ardennaise*, André Waignein a obtenu, en 1984, le premier prix de

Composition au concours organisé à l'occasion de la 50^e Foire agricole et forestière de Libramont. Création de la marche, dans cette commune, par l'Orchestre de la Congrégation d'Izegem, sous la direction d'André Waignein, le 20 juillet 1984.

De moindre intérêt, *A Children's Suite* est destiné à un orchestre de jeunes et a été écrite en 1974 tout particulièrement pour le Concours organisé par le Jeugd Fanfare Orkest de Herenthout, en Belgique. La création se situe le 14 avril 1981 et fut assurée par le Kempisch Jeugd Fanfare, sous la baguette de Georges Follman.

Nous terminerons par *Alternances*, une pièce d'envergure qui s'adresse aux formations de haut niveau. Elle est dédiée à Jos Wauters, chef de la Musique de la Force navale belge, qui en assura la création, avec cet orchestre, le 7 juillet 1983 à Ostende (Belgique).

André Waignein sait manier les couleurs orchestrales avec infiniment de talent. *Alternances* reçut d'ailleurs une récompense au Concours international de Corciano (Italie) où elle fut distinguée. Un prix bien mérité pour une belle œuvre et un compositeur qui a beaucoup fait pour les orchestres à vent.

BANDMUSIC 4

Johan Willem Friso Kapel
Direction : Gert Jansen

Post Horn/Wim Laseroms, *Prelude for Jungfrau*/Kazuhiro Morita, *Russischer Marsch*/Johan Strauss, *The Mikado*/Arthur Sullivan, *Slovenska Rapsodie*//Adam Hudec, *El Gallo*/Geert Flik, *Variosity*/Wim Laseroms, *Noche en Barcelona*/Jan van Nerijnen, *Emmanuel*/Michel Colombier, *Souvenir du cirque Renz*/Gustav Peter, *Astra*/Wim Laseroms.

■ MUMU 3005/Musica Mundana.

Les éditions Musica Mundana de Deurne (Pays-Bas) nous présentent leur quatrième compact-disc avec des publications récentes. Le contenu musical est d'un niveau moyen, mais surtout orienté vers la musique de divertissement et de plein air. Vu sous cet angle-là, le choix s'avérera un peu plus large, d'autant que ces pièces s'adressent le plus souvent aux orchestres à vent des divisions inférieures.

Wim Laseroms (1944) est connu dans son pays; trois de ses œuvres sont ici enregistrées : deux marches

Post Horn surtout et *Astra*, ainsi que *Variosity*. *Prelude for Jungfrau* est la seule pièce de musique sérieuse originale d'une certaine qualité. Elle a été inspirée à Kazuhiro Morita, né en mars 1952 à Tokyo (Japon) par une œuvre de l'essayiste japonais Eiji Shono *Jungfrau in the Moonlight*. C'est une sorte de fantaisie, une libre adaptation du livre précité. Jungfrau est le nom d'une très haute montagne suisse dont l'altitude atteint 4 150 m. Elle est extrêmement belle d'où son nom de Jungfrau (Jeune Dame). La peine lune sur le mont, l'eau glacée sortant de la neige couvrant la montagne, la beauté du site ont trouvé grâce auprès de K. Morita. Sa musique est comme une longue montée vers le sommet, dense, intense et même aride. Un passage central Andante permet à des solistes de nous faire apprécier le calme des lieux. La fin est à nouveau une escalade, parfois difficile, vers les cimes de la Jungfrau.

Écrite pour la célèbre *Malokarpatska Kapela*, *Slovenska Rapsodie* de Adam Hudec nous permet d'apprécier la musique folklorique tchèque. D'une difficulté technique moyenne, elle commence par des sonneries, puis un hautbois nostalgique apparaît. Enfin, la danse commence, s'accélère peu à peu et se termine dans un tourbillon de notes.

Avec *El Gallo* de Geert Flik (1943), c'est toute la majesté du paso doble que nous abordons, avec un Trio très mélodieux.

Écrit pour cornet ou trompette solo, *Noche en Barcelona* de Jan van Nerijnen est du genre musique légère. Sur un tempo de biguine, enrichi de diverses percussions, on se croirait plutôt sous les tropiques à rêver à des vacances ensoleillées.

Enfin, *Souvenir du Cirque Renz* de Gustav Peter est une œuvre spectaculaire pour xylophone et harmonie, bien connue des spécialistes.

Le Johan Willem Friso Kapel fait une prestation honnête visiblement peu motivé par un répertoire ordinaire.



INSTRUMENTS SOLISTES - CONCERTOS

■ Musique américaine pour piano :

Louis Moreau Gottschalk (1829-1869), Edward Mac Dowel (1861-1908), Copland (1900-1990), J. Cage (1912), E. Carter (1908). Noël Lee, piano
1 CD Le Chant du Monde. Enreg. num. 1991.

Un très intéressant disque du plus parisien des pianistes américains qui, avec la maturité, semble avoir affiné son jeu, autrefois souvent un peu anguleux et vigoureux. Curieux *Souvenir de Porto-Rico* (Marche des Gibaros) de Gottschalk, dont les rythmes syncopés font très « moderne » (Milhaud des *Saudades* avant la lettre...), deux autres pièces *Alla Chopin* (Le Poète mourant, Grand Scherzo op. 57), les 8 *Marines* de Mac Dowel, datant de 1898, sont d'un romantisme assez simpliste et monotone hormis la jolie « Chanson », bien rythmée et syncopée. Plus intéressantes, les *Variations* (1930) de Copland, de filiation dodécaphonique. *In a Landscape* de Cage est du piano non préparé et pas plus compliqué que du Satie. La *Sonate* de Carter (1945-1946) est très pianistique : « Jouer ce mouvement (le 1^{er}) est physiquement très stimulant : les cascades brillantes tombent parfaitement sous les doigts », écrit Noël Lee.

■ **Mozart ; Concertos pour hautbois et Orchestre enut K 314, en fa K 313, Andante en ut K 315.** Fumiaki Miyamoto, hautbois, English Chamber Orchestra, dir. José Luis Garcia.
1 CD Sony Classical SK 48032. Enreg. numérique 1985.

Si le K 314 fut bien, selon les dernières recherches musicologiques, originellement écrit pour le hautbois à l'intention du hautboïste italien Giuseppe Ferlendis (puis transposé par Mozart presque tel quel en *ré* pour la flûte) par contre le K 313 fut écrit pour la flûte, dans la tonalité de *sol*. L'un et l'autre sont plus souvent au répertoire de la flûte (voir dans cette même rubrique l'album Jean-Pierre Rampal, rapprochement intéressant). Le soliste japonais qui est établi en Allemagne où il étudia, a un joli son qui le rend particulière-

ment apte à jouer ces œuvres, en fonction de ce que nous venons d'écrire. Le 3^e mouvement du 314 est un peu lent, la direction de Garcia pourrait avoir plus de vista.

■ **W.-A. Mozart : Trois Concertos K 107 d'après J.-C. Bach, clavecin, 2 v., vcelle.**

■ **L. Mozart : Sonata da Camera a tre n° 4.**

■ **J.-C. Bach : Sonate op. 20, n° 2, viol. et clavecin en ré. Concerto op. 7, n° 5 en mi bém., clav., 2 v., et vcelle.** London Baroque : L.-U. Mortensen, clav., I. Seifert, R. Gult, v., C. Medlam, vcelle.

1 CD Harmonia Mundi 901395. Enreg. numérique 1990.

Mozart admirait beaucoup Jean-Christien et son adaptation concertante de ses sonates montre assez l'influence de celui-ci sur le style de celui-là. La sonate de papa Léopold est très italianisante. Celle de J.-C. Bach est très classique et son « Rondo » pré-mozartien comme le Concerto op. 7, n° 5. Excellentes restitutions du London Baroque.

■ **Cabanilles (Juan Bautista José) (1644-1712).** Œuvres pour Orgues. John Butt.

1 CD Harmonia Mundi. Prod. USA 907047. Enreg. numérique 1991.

Enregistrement effectué sur l'orgue de la Chapelle du « Pacific Lutheran Theological Seminary » de Berkeley. On a surnommé Cabanilles le « Buxtehude espagnol ». Spécialiste du « tiento », — pendant du *ricercar* d'Italie, Cabanilles fut un auteur fécond et puissant, à l'improvisation audacieuse pour l'époque, notamment dans la « Pasacalles » ou le « tiento de Batalla » largement développé. Intéressant tant sur le plan de la musicologie que de l'interprétation, sur un instrument de qualité.

■ **Schumann : Sonates nos 1 et 2 pour clarinette (à l'origine pour violon) et piano en la min., op. 105 et en ré min., op. 121. 3 Romances pour clarinette (à l'origine pour hautbois) et piano, op. 94.** Charles Neidich, cl, Léonard Hokanson, p.

1 CD Sony Classical SK 48035. Enreg. numérique 1991.

C'est sans doute au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle que l'on avait le plus coutume de jouer les œuvres sur divers instruments. Pourquoi pas celle de Schumann... Maurice André, à la trompette, fait avec bonheur son pain presque quotidien de la transcription. L'excellent Neidich médaillé de Genève en 1979, joue avec finesse ces œuvres violonistiques très bien accompagné par un pianiste qui sait ce que chanter veut dire puisqu'il est le partenaire du baryton Hermann Prey.

■ **Jean-Pierre Rampal, flûte : Les Grands Concertos pour flûte : VIVALDI : Concertos en ré, op. 10, n° 3 « Il gardinello », en fa, op. 10, n° 1 « La Tempesta di mare ». I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. BACH : Concertos en sol min., BWV 1056, en ut, BWV 1055. Avs Rediviva Orchestra de Prague, dir. Milan Munclinger. TELEMANN : Suite en la min., Jerusalem Music Centre Chamber Orchestra, dir. J.-P. Rampal. MOZART : Concertos en sol, K 313, en ré, K 314. Israël Philharmonic Orch., dir. Zubin Mehta. Concerto pour flûte et harpe en ut K 299. Marielle Nordmann, h., Franz Liszt Chamber Orch., dir. Janos Rolla.**

2 CD Sony Classical SM2K 48184. Enreg. 1977 à 1988 (numérique sauf Telemann).

Tous les amateurs de flûte et les admirateurs de Rampal voudront mettre cet album dans leur discothèque... pour son 70^e anniversaire. Ils y trouveront outre les merveilleuses interprétations de ces chefs-d'œuvres classiques (les Bach étant des transcriptions d'après les concertos pour clavecin en *fa* mineur et en *la* par Munclinger), une rétrospective de Rampal en 76 pages, avec de savoureuses photos de sa joie de vivre, qui est aussi sa joie de jouer, et nous d'écouter.

■ **Maurice André : trompette : BACH : Chorals extr. des cantates BWV 75, 22 et 653 b. PURCELL : musique de scène pour « The Fairy Queen ». J. STANLEY : Sonate en ré min. HAENDEL : Concerto n° 3 pour hautbois et cordes en sol min. A. CORELLI : Concerto pour hautbois et cordes en fa. LÆILLET : Sonate en mi min. BOISMORTIER : Sonate en**

ut min., op. 91. Hedwig Bilgram, Org..

1 CD EMI Classics CDC 7 54330 2. Enreg. numérique 1991.

Le duo trompette et orgue est très à la mode et fait partout un « tabac ». Le présent disque a été enregistré à la Collégiale Sainte-Croix de Montélimar, ce qui explique à la fois la belle qualité de l'orgue et l'importance quelque peu excessive de l'effet de résonance qui fait que les sons du grand trompettiste sont sans cesse baignés dans la traîne des précédents, alors que l'orgue est beaucoup moins marqué par ce phénomène

■ **Brahms** : *Concerto pour piano et orch. n° 2 en si bémol*. Alfred Brendel, p., Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado.

1 CD Philips 432 975-2. Enreg. numérique 1991.

Ce n'est pas le premier enregistrement du n° 2 par Brendel. Il l'avait déjà gravé avec Haitink. Il en donne avec Abbado, grand chef d'opéra qui sait ce que chanter veut dire, une interprétation romantique et sensible à souhait. Brahms suscita beaucoup de controverse. De nombreux compositeurs, et non des moindres, répondaient à l'avance par la négative à la célèbre question de Françoise Sagan : Lalo, Fauré, Paul Dukas, Poulenc, Hugo Wolf notamment lui déniaient tout pouvoir expressif. Et pourtant, quand on entend par exemple le 3^e mouvement Andante par ces interprètes avec au violoncelle solo l'excellent Georg Faust, on ne peut être d'accord avec Paul Dukas quand il écrit de la musique de Brahms : « Cela est d'un art désabusé ». La postérité a tranché. Un beau disque.

CHANT

■ **Kiri Sidetracks** : « *The Jazz Album* », Kiri Te Kanawa, sop. André Previn, piano, Mundell, Lowe, guit., Ray Brown, contrebasse.

1 CD Philips 434-092-2. Enreg. numérique 1991.

Illustre soprano d'opéra, Kiri Te Kanawa ne dédaigne pas de s'aventurer dans la comédie musicale et la musique de jazz, de même que son compère chef d'orchestre et pianiste Previn. Ils se sont associés avec deux authentiques vedettes du jazz tantôt accompagnée par le piano, tantôt par le trio. Kiri interprète 15 chants où



l'on trouve Kurt Weill, Fats Waller, Jimmy van Heusen, Johny Mandel, Richard Rodgers et quelques autres parmi lesquels Kosma et ses « Feuilles mortes ». La cantatrice a privilégié le charme (et l'intreprète de la Comtesse des *Noces* ou de Pamina de *La flûte enchantée* en a à revendre) par rapport à la fantaisie : il y a un léger décalage entre son classicisme et les instrumentistes, y compris Previn très « jazzy ».

Une vidéo VHS Pal existe du film tourné lors de l'enregistrement de ce disque (Kiri and André Together on Broadway. Philips Classics 070 148 3).

■ **Audran** : *Le Grand Mogol*. Annick Simon, Lina Dachary, Bernard Plantey, Aimé Doniat, Jacques Pruvost, Gaston Rey. Chœur et Orchestre Lyrique de l'O.R.T.F., dir. Marcel Cariven.

2 CD Musidisc « Gaieté Lyrique ». Enreg. 1969.

Edmond Audran est célèbre pour « La Mascotte », toujours présente sur les scènes lyriques, mais plusieurs titres sont très connus si on ne les joue plus guère : *Gillette de Narbonne*, *Miss Helyett*, *La Cigale et la Fourmi*, *La Poupée*, par exemple et *Le Grand Mogol* que voici, créé triomphalement à Marseille en 1877 puis à Paris en 84. Audran avait de qui tenir : son père était un ténor d'opéra-comique notoire. Le grand spécialiste du lyrique léger qu'était Cariven mène l'équipe des habitués de la Radio Nationale avec précision et musicalité. Parmi les airs les mieux venus : celui de Mignapour à l'acte I « Si j'étais un petit serpent » le duo « dans ce beau palais de Delhi », et « dans nos guinguettes de Paris ».

■ **Isouard** : *Les rendez-vous bourgeois*. Poise : *La surprise de l'amour*. Lina Dachary, Linda Felder, Monique Stiot, Gérard Friedmann, Bernard Plantey, Joseph Peyron, Bernard Demigny, Jean Martin, Aimé Doniat. Orch. Lyrique O.R.T.F., dir. Jean Doussard (1), J.-Cl. Hartemann (2).

1 CD Musidisc « Gaieté Lyrique ». Enreg. 1971 et 1968.

Nicolas Isouard (1775-1818) est plus connu sous son pseudonyme de Nicolo. Il appartient à la lignée des musiciens français héritiers du XVIII^e siècle de Philidor et de Mon-



Photo : Don Hunstein

Léonard Bernstein

signy. Contemporain de Boïeldieu, il écrit une musique fluide et charmante qui mérite les honneurs de cette collection basée sur les émissions radio-lyriques. Ferdinand Poise (1828-1892), élève d'Adam, contemporain de Victor Massé, sait mettre les voix en valeur et a de l'invention mélodique, son orchestre sent son époque sans grande audace. Tout cela a un côté rétro assez agréable, et en tous cas, une incontestable utilité musicologique.

LES COMMÉMORATIONS

■ **Léonard Bernstein** : « The Royal Edition » (Sony Classical).

Un monument en cours d'édification à la gloire du grand maestro américain récemment disparu (119 CD en prévision sur 2 ans!). Nous avons écouté le CD promotionnel SXK 47645, comportant, outre la 5^e *Symphonie* par le New York Philharmonic, un commentaire parlé de Bernstein sur les ébauches écrites et rejetées par Beethoven : il les joue au piano et les incorpore orchestrées dans les passages adéquats de la *Symphonie*, exécutés par le Columbia Symphony Orchestra, ce qui est très démonstratif. La collection bénéficie du concours de l'excellent aquarilliste qu'est le Prince de Galles.

■ **Le Centenaire d'Arthur Honegger** : dans la nouvelle collection Praga.

Volume 1 : *La tragédie humaine : cris du monde*, oratorio profane sur un poème de René Biezt. Helena Tattermuhova, sop., Vera Soukupova, alto, Jaroslav Matjner, bar. Chœur Philharmonique de Prague, dir. Antonin Sidlo, Orch. Symph. de Prague, dir. Serge Baudo. *Symphonie n° 3 « Liturgique »*, Orch. de la Radio de Prague, dir. Mario Klemens.

1 CD Le Chant du Monde « Praga » PR 250 000. Enreg. 1975 et 1979).

Honegger, témoin de son temps, dit à propos de ses *Cris du Monde* : « Les uns y voyaient une épreuve communiste, les autres un hymne révolutionnaire. En réalité, j'y exprime la révolte de l'individu contre la foule qui l'écrase : sujet d'actualité »... En effet, écrite après la grande dépression de 1929, cet oratorio profane n'est pas gai, et ces voix

qui viennent d'un peu partout Voix du matin, des Autres, de la Mer et de la Montagne, des espaces, des villes inconnues, Voix de femmes, de la Nuit) et qui invitent à « pleurer avec nous » disent la misère du monde. La présente version (en tchèque) est soignée et expressive. La 3^e *Symphonie* parle une langue musicale très proche des écoles slaves, et on comprend le parti qu'en tire Klemens, chef tchèque doté d'un beau sens dramatique. (N.B. : Il n'y a que 7 pages numérotées, alors que la plaquette en indique 11.)

Volume 3 : *Le Musicien de Chambre* : Hommage à Ravel pour piano. Miroslav Langer.

Sonatine pour deux violons. Vaclav Snitil, Bohuslav Purger. *Sonate Vcelle et piano*. Stanislav Apolin. Vc, Josef Hala, p. *Sonate alto piano*. Karel Spelina, a. Josef Hala, p. *Quatuor à Cordes n° 2*. Quatuor Martinu. *Concerto da camera* pour flûte, cor, anglais et orch. à cordes. Josef Jelinek, fl., Jiri Kaniak, c.a. Orch. de Ch. de Prague, dir. Frantisek Vajnar.

1 CD Le Chant du Monde « Praga » 250 002. Enreg. 1967 à 1991 (Sonate alto : numérique).

La musique de chambre d'Honegger est peu connue, moins que certaines pages symphoniques (*Symphonie liturgique*, *Pacific 231*, *Rugby*) ou que ses oratorios (*La Danse des morts*, *le Roi David*, *Jeanne au bûcher*). Il est bien qu'à l'occasion du centenaire de sa naissance on rende hommage à cet héritier de Debussy et de Fauré. Les altistes, notamment, qui se plaignent à juste titre du manque de répertoire, peuvent s'intéresser à la *Sonate alto piano* qui leur permet de faire valoir tour à tour virtuosité, intériorité et fantaisie. Le *quatuor à cordes n° 2* n'est pas sans références à Bartok, notamment dans l'Allegro Marcato, et le Quatuor Martinu en donne une lecture vivante, davantage que les solistes des sonates, un peu en grisaille. Efficace interprétation du beau *Concerto da Camera*.

■ **L'éternelle jeunesse d'un Bicentenaire. Rossini** (1792-1868). *Signé Rossini* : Extraits de : *Le Barbier de Séville*, *La Cenerentola*, *La Pie Voleuse*, *Sémiramis*, *Guillaume Tell*, *l'Échelle de Soie*, *Petite Messe Solennelle*, *Stabat Mater*, « *Péchés de Vieillesse* » (La *Passaggiata*, Un petit train de plaisir, La chanson du Bébé, Toast pour le Nouvel An, Duo des chats, La Danza).

2 CD EMI Classics CZS 7 67397 2.

Né à Pesaro en 1792, dans un milieu d'artistes, il est célèbre à 24 ans : « Tancrède », « l'Italienne à Alger » en 1813, et dès 1816 « Le Barbier de Séville » le portent aux nues. Puis c'est, également en 1816 « Othello », « Cenerentola », « La Pie Voleuse » en 1817, « Moïse » en 1818, « La Dame du Lac » en 1819, « Sémiramis » en 1823.

En 1824, il s'installe à Paris, devient directeur du Théâtre italien et Intendant général de la Musique Royale. Mais, après « Guillaume Tell » opéra écrit en français, en 1829 (il a donc 37 ans) il n'écrira plus que le « Stabat Mater », une « Petite Messe Solennelle » et des pièces pour la voix ou pour le piano, dont beaucoup portent des titres humoristiques et qui sont négligées, à tort tant elles sont riches d'invention mélodique et harmonique, par exemple : Chœur de chasseurs démocrates, Album pour les Enfants dégourdis, ou encore cet « Ave Maria » écrit pour une cantatrice qui n'avait que deux notes dans la voix ! et bien sûr le célèbre « Duo des Chats ».

« Duo des Chats » que Mady Mesplé et Jane Berbie, accompagnées par Jeanine Reiss, miaulent pour leur plaisir et le nôtre. Beaucoup de comique aussi chez le Bébé chantant incarné par Cathy Berberian, dont il est dommage qu'on ne comprenne pas tous les mots. Admirable est l'interprétation du superbe « Toast pour le nouvel an » et de la « Passaggiata » par le chœur de Chambre de Stockholm. Ces œuvres de derrière les fagots sont loin de sentir le fagot et l'occasion du bicentenaire montre combien Rossini avait de cordes à son arc. Belle version orchestrale de « La Danza » par Franck Pourcel, mais on eût sans doute préféré l'interprétation de quelque grand ténor italien... Il y a aussi, par Giulini, Muti, Marriner, des ouvertures célèbres, et côté voix d'opéra Gobbi, Gruberova, Ramey, Callas June Anderson, Gedda, Pilar Lorengar, Caballé.

Avec une virtuosité toute lisztienne, Cicollini vous entraîne dans « un petit train de plaisir », extrait de l'Album pour les Enfants dégourdis!... Décidément « Le Barbier » est le bel arbre qui cache la belle forêt. On comprend la grande admiration que vouaient les grands de la musique du XIX^e siècle, à commencer par Verdi, au maestro de Pesaro.

Manifestations

FESTIVALS

20-21 juin 1992	Forbach (57)	Festival international de la Musique	70 ^e anniversaire de l'harmonie. M. G. Lerch, 25, rue d'Emmersweiler, 57600 Forbach
20-21 juin 1992	Hettange-Grande (57)	Festival international	La Lyre, M. J.-L. Racamaric, 5, rue du Luxembourg, 57330 Hettange Grande
21 juin 1992	Cravant (45)	Festival de musique	M. Roger Belleteste, 6, rue de la Cendrillonnière, 45190 Cravant.
21 juin 1992	Folschviller (57)	Festival de Musique	Harmonie Sainte Barbe, M. Albert Egloff, 9, rue des Jardins, 57730 Folschviller
21 juin 1992	Savigny-en-Véron (37)	Festival inter-régional	Jacques Rousseau, 14, rue de Gogue, 37420 Beaumont en Véron
21 juin 1992	Reugny (37)	Festival de musique	Nicole Tondeux, Beauregard, 37380 Reugny
27 juin 1992	Beaume-les-Dames (25)	Festival de Musique des Quatre-Vallées	M. Daniel Scheid, Hôtel de ville, 25110 Beaume les Dames. Tél. : 81 84 07 13
27 et 28 juin 1992	Veauche (42)	Festival du Sud du département	M. C. Desgoulanges, 19, avenue Paccard, 42340 Veauche
28 juin 1992	Annemasse (74)	Festival du Faucigny	M. Raymond Blondaz, avenue de Marlioz, 74190 Chedde Passy
28 juin 1992	Gomelange (57)	Festival de musique	80 ^e anniversaire de l'Espérance, M. J.-C. Muller, 6, impasse du Gros-Chêne, 57220 Gomelange
28 juin 1992	Volmerange-les-Mines (57)	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. F. Thil, 41, rue du Cimetière, 57330 Volmerange
28 juin 1992	Nazelles-Negron (37)	Festival de musique du canton d'Amboise	Patrice Caraty, 22, rue de la Commanderie, 37530 Poce sur Cisse
28 juin 1992	Chemille-sur-Deme (37)	Festival de musique	Gérard Lebert, rue Racotterie, 37370 Chemille sur Deme
Du 3 au 5 juillet 1992	Distroff (57)	Festival international de musique	L'Union, M. M. Berettoni, 11, rue des Fours-à-Chaux, 57134 Distroff
5 juillet 1992	Poule-les-Écharmeaux (69)	Festival	Jean Rollet, Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
5 juillet 1992	Villereversure (01)	Festival des Musiques du Groupement Bresse-Revermont	M. Jean-Michel Guillermin, 01250 Villereversure. Tél. : 74 30 69 75
5 juillet 1992	Crotelles (37)	Festival de musique du canton de Chateaufort	Maurice Pelletier, 37380 Crotelles
5 juillet 1992	Genille (37)	Festival de musique	Jean Thibault, 3, rue du Général-de-Gaulle, 37460 Genille
Du 9 au 14 juillet 1992	Riom-ès-Montagnes (15)	Festival international « Fanfarama 92 »	M. J.-J. Dubois, 17, place du Monument, 15400 Riom ès Montagnes
10 au 12 juillet 1992	Castelnaudary (11)	Festival de musique internationale	Union musicale « Sans souci », M. Grimaud, 2, rue V.-Auriol, 11400 Castelnaudary. Tél. : 68 23 06 39
6 septembre 1992	Nogent-sur-Vernisson (45)	Festival de musique	M. Jean Cheron, 40, rue de Moulinards, 45290 Nogent sur Vernisson

12 et 13 septembre 1992	Ottange (57)	Festival international de musique	Harmonie municipale, M. R. Aveline, 27, rue de la Liberté, 57710 Tressange
Du 2 au 4 octobre 1992	La Grande-Motte (34)	Rassemblement des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse de Châtelguyon.	M. Lucien Mouraille, 3 A, rue de Loye, 30000 Nîmes. Tél. : 66 38 03 57.
24 octobre 1992	Strasbourg (67)	Festival du 135 ^e anniversaire de l'association des Chorales d'Alsace	M. Gérard Foltz, 3, rue du Falkenstein, 67800 Hoenheim.
24 et 25 octobre 1992	Rodez (12)	Festival régional Midi-Pyrénées	Raymond Robin, président de la F.D.S.M.A., rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56

CONCOURS

21 juin 1992	Saint-Étienne (42)	Concours national de musique réservé aux accordéons, plectres, chorales, symphonies	M. Rolland de Franscheschi, accordéoniste de Saint-Étienne, 20, rue des Francs-Maçons, 42100 St Étienne. Tél. : 77 25 03 47
21 juin 1992	Compiègne (60)	Concours Festival national de musique pour orchestres d'harmonies, fanfares et batteries-fanfares	M. Jean Neumann, président fédéral, 17, rue Adrien-Maitre, 60120 Breteuil sur Noye. Tél. : 44 07 01 81
27 et 28 juin 1992	Mulhouse (68)	31 ^e Concours international de claviers (piano, orgue, accordéon)	M. R. Vorburger, 79 a, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse. Tél. : 89 59 50 37
5 juillet 1992	Roye (80)	Concours d'ensembles instrumentaux et big bands, concours de classement	F.M.S., 61, rue Saint-Fuscien, 80000 Amiens.
4 octobre 1992	Halluin (59)	Concours national Festival pour chorales et symphonies	M. le président de la F.R.S.M. Nord-Pas-de-Calais, 121, rue Barthélémy-Delespaul, 59000 Lille. Tél. : 20 52 32 82
29 et 30 mai 1993	Fontenay-le-Comte (85)	Concours national pour orchestres d'harmonie, fanfares, batteries-fanfares et big bands	M. le président Daniel Coirier, 2, rue de la Charoulière, 85200 St Michel Le Cloucq. Tél. : 51 69 12 77
30 mai 1993	Tarbes (65)	Concours national de musique pour harmonie, fanfares, batteries-fanfares et big bands	F.D.S.M. des hautes-Pyrénées, M. Alain Seres, 2, rue de Loubéry, 65460 Bours. Tél. : 62 37 61 79.
6 juin 1993	Oyonnax (01)	Concours pour Orchestres d'Harmonie toutes catégories	M. Bernard Guyennon, Conservatoire de Musique, Centre culturel Aragon. Tél. : 74 73 58 13

STAGES

Du 8 au 17 juillet 1992	Montluel, La Saulsaie (01)	Stage instrumental (niveau D 2 acquis)	M. Hubert Truffaz, Le Vionnais, 01630 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10
Du 14 au 25 juillet 1992	Savigny (69)	Stage de Direction monitorat	José Henri Cayrol, Fédération musicale du Rhône, 235, rue Vendôme, 69003 Lyon
Du 17 au 27 juillet 1992	Montluel, La Saulsaie (01)	Stage instrumental (niveau P 2 acquis)	M. Hubert Truffaz, Le Vionnais, 01630 Thoiry. Tél. : 50 41 21 10
Du 20 juillet au 1 ^{er} août 1992	Bonne-sur-Ménage (74)	Stage départemental (Élémentaire-Brevet)	M. Joseph Lanovaz, 29, route du Chonnay, 74500 Évian.
5 au 8 août 1992	Belley (01)	Stage pour batteries fanfares	M. André Patermo Brens, 01300 Belley. Tél. : 79 81 90 86

Du 30 août au 6 septembre 1992	Aubrac (12)	Stage de restructuration de l'Orchestre d'Harmonie Junior départemental	M. Serge Hugonnet, avenue de Verdun, 12200 Villefranche de Rouergue. Tél. : 65 45 35 16
Du 25 au 1 ^{er} novembre 1992	Publier (74)	Stage (Préparatoire)	Fédération du Chablais, M. Joseph Lanovaz, 29, route de Chonnay, 74500 Évian.

CONGRÈS

20 septembre 1992	Châteaudun (28)	Congrès départemental de l'Eure-et-Loir	M. J. Hurier, 9, rue du Feu-de-Saint-Jean, 28190 Courville sur Eure. Tél. : 37 23 78 17
20 septembre 1992	Ouzouer (45)	Congrès départemental du Loiret	M. Raoul Chaussard, 5, rue A.-Régner, 45240 La Ferté St Aubin
27 septembre 1992	Mehun-sur-Yèvre (18)	Congrès départemental du Cher	M. Didier Bizy, rue J.-Louis-Charles-Garnier, 18000 Bourges
27 septembre 1992	Vendôme (41)	Congrès départemental du Loir-et-Cher	M. Roger Guillet, 223, boulevard Albert-Prencer, 41000 Blois
3 octobre 1992	La Primagube (12)	Assemblée générale de l'Aveyron	M. le président Raymond Robin, rue de la 4 ^e -République, 12300 Decazeville. Tél. : 65 63 67 56
4 octobre 1992	Moutiers (73)	Assemblée générale de la Savoie	M. le président Maurice Adam, 96, rue du Nivolet, 73000 Chambéry. Tél. : 79 62 51 05.
11 octobre 1992	Ingersheim (68)	Congrès de l'Association des sociétés chorales d'Alsace	Mlle Laurence Higelin, 52, rue du Vieux-Muhl-bach, 68000 Colmar
11 octobre 1992	Le Teil (07)	Assemblée générale de l'Ardèche	M. le président René Isaac-Tourré, Les Bouchets, 07120 St Alban Auriolles. Tél. : 75 39 75 49
11 octobre 1992	Mirambeau (17)	Assemblée générale du Poitou-Charentes	Marcel Héléne, 42, rue de Montmorillon, 86300 Chauvigny.
18 octobre 1992	Bourges (18)	Assemblée générale du Centre	M. J. Hurier, 9, rue du Feu-Saint-Jean, 28190 Courville sur Eure. Tél. : 37 23 78 17.
18 octobre 1992	Forbach (57)	70 ^e congrès de la Fédération lorraine (à l'Hôtel de Ville)	M. Roland Boitel, président fédéral, 151, avenue Poincaré, 57800 Freyming Merlebach
24 octobre 1992	Saint-Étienne (42)	Assemblée générale de la Loire	M. le président Joseph Freycenon, 33, rue Charles-Floquet, 42000 St Étienne. Tél. : 77 37 63 30
24 et 25 octobre 1992	Saint-Marcellin (38)	Assemblée générale du Dauphiné	M. le président Louis Levrangi, Le Polychrome, avenue Jules-Ravat, 38500 Voiron. Tél. : 76 05 48 78
25 octobre 1992	Ardentes (36)	Congrès départemental de l'Indre	M. Gérard Borgeais, 10, allée G.-Flaubert, 36000 Châteauroux
25 octobre 1992	Tours (37)	Congrès départemental de l'Indre-et-Loire	M. André Aubert, 14, rue Luc-Arnoult, 37210 Vernou sur Brenne
25 octobre 1992	Saint-Sorlin-en-Valloire (26)	Assemblée générale de la Drôme	M. le président Roland Vacher, Centre d'animation, B.P. 306, 26503 Bourg lès Valence Cedex. Tél. : 75 42 29 62
25 octobre 1992	Grand Bornand (74)	Assemblée générale de la Haute-Savoie	M. le président Paul Baratay, chez M. Paul Delzant, 5, rue Louis-Armand, 74000 Annecy. Tél. : 50 23 72 02

PETITES ANNONCES

Occasions

Harmonie de Saint-Symphorien-d'Ozon, vend 70 tenues, bon état, toutes tailles : veste et cravate bleu marine, pantalon gris, pour tous renseignements. Tél. : 78 02 70 46.

Harmonie de Montbéliard (25200) vend lot de 63 tenues comprenant : une veste, un pantalon bleu roi, avec casquette. Tél. : 81 90 38 82.

Vends cor double Alexander *si b/fa* aigu bon état prix à débattre. Tél. : 73 51 09 25. Laisser message répondeur.

Vends costumes : vestes beige, jupes et pantalons bruns, photo sur demande, prix sacrifiés, téléphoner le soir au 81 35 74 19.

Piano Pleyel, 1/2 queue, n° 94277 à vendre. Très bon état, prix à débattre. Tél. : (16-1) 48 05 00 67.

Vends cor anglais Lorée 1986, très bon état. Téléphoner à M. Gachassin : 62 95 22 95.

Vends tuba contrebasse démontable A. Courtois, *si b* 3 pistons ou échange contre similaire de marque B.S. Téléphoner à M. Ruez : (16-1) 47 35 91 22.

Harmonie de Voves (28) vend un cor alto *mi b* Amati de 1987, prix : 2 500 F. Tél. : 37 99 03 29.

Vends clarinette basse Selmer 22 A avec étui, cordelière, pique, bec Vandoren. État neuf, Françoise Flajoliet, 5, rue de Paris, 78100 St Germain en Laye. Tél. : (16-1) 34 51 31 27.

Vends cor harmonie *fa/si b* Holton descendant révisé avec étui, housse. Tél. : (16-1) 34 69 88 55 ou écrire à M. Rigole, 5, rue Montmorency, 95560 Monsoult.

Vends traité orchestration Dondeyne et Robert, état neuf. Tél. : 47 57 43 07.

Fanfare Villié-Morgon vend tenues, vestes et pantalons bleu marine, bon état, prix à débattre. Tél. : 74 69 15 87.

Cse double emploi, musicien vend sax. soprano Selmer, super action 80, série 2, verni, gravé, clés argentées, complet, peu servi, état neuf. A saisir. Tél. : (16-1) 42 37 68 86.

Vends trombone Bach, modèle 36, très bon état, prix intéressant. Tél. : 50 58 58 23.

Recherche

Particulier achète piccolo Yamaha faire offre au 35 70 72 58.

Recherche matériel de « Amitié et confiance » d'Émile Kuhn, éd. Evette et Scheaffer pour deux hautbois et harmonie ou autres matériels un ou deux hbts et harm. Tél. : 82 33 11 95.

Particulier recherche lots inst. anciens réformés, etc., pour récup. pièces cuivres, bois. Remise en état. Petits prix. Tél. : (16-1) 30 40 82 21. M. Coulet, 7, rue des Écoles, 95320 St Leu la Forêt.

Recherche tous instruments de musique, fanfares, harmonies, violons, violoncelles, contrebasses, archets, même en mauvais état. Patrick Delpierre, 5 et 7, villa Biron, 93400 St Ouen. Tél. : (16-1) 40 11 25 94.

Offres d'emploi

Cause décès, harmonie Sancheville (Eure-et-Loir) recherche chef de musique, conviendrait à retraité pouvant assurer quelques cours. Tél. : 37 44 00 27 ou 37 44 02 09.

École de musique recrute professeur de cuivres et formation musicale, chant choral pour septembre 1992. Professeur pouvant s'occuper d'ateliers musicaux jouer dans l'orchestre d'harmonie et différents ensembles. Tél. : 46 48 31 26.

Harmonie Midi-Pyrénées 40 exécutants recherche pour son école de musique musicien retraité pouvant assurer cours de cuivres et solfège, étudie toutes propositions pour tous renseignements. Téléphoner au : 63 57 49 59 ou 63 57 30 81.

Ville de Saint-Gervais (Haute-Savoie) recherche une personne chargée de l'enseignement musical et de la direction de l'harmonie municipale. Conditions de recrutement à étudier. Lettre motivée avec C.V. et photo à M. le maire, B.P. 43, 74170 St Gervais.

Recherche pour rentrée 1992, directeur harmonie/école de musique/solfège/cuivres, jeune dynamique esprit associatif, ville sud-est, adresser C.V. au journal qui transmettra sous n° 326.

Harmonie 40 musiciens, 2^e division, jeune, ambitieuse, cherche chef rémunéré pour le 1^{er} septembre, région lyonnaise. Tél. : 72 26 61 91 ou 78 91 28 36.

Directeur école de musique intervenant en milieu scolaire, grande expérience, recherche par voie de mutation poste similaire, écrire au journal qui transmettra sous n° 329.

La ville de Lamballe, Côtes d'Armor, recrute pour septembre 1992, un professeur de saxophone-solfège. Poste à temps complet (20 heures). Mutation possible. Envoyer candidature et C.V. à l'école de musique, mairie, 22400 Lamballe. Tél. : 96 31 00 61.

Les écoles de musique Bourg-d'Oisans et des Deux-Alpes (Isère) recrutent pour la rentrée 1992-1993 un professeur de flûte traversière (lauréat de conservatoire ou école nationale) vacataire, rémunéré sur la base d'un assistant d'enseignement artistique au premier échelon, à temps plein, résidence souhaitée sur le canton. Candidatures à adresser dans les meilleurs délais au G.E.A.O., B.P. 13, 38520 Bourg d'Oisans. Tél. : 76 80 02 66.

Concours

Avis de concours pour le recrutement d'un directeur d'école de musique. L'École intercantonale de musique de la Lyre Vald'Is, région Is-sur-Tille (Côte-d'Or), assoc. loi 1901 recrute par voie de concours son directeur chargé de la coordination des actions musicales, expérience souhaitée. Temps complet, échelle indiciaire des assistants musicaux. Date du concours : début juillet 1992. Date limite de dépôt des candidatures : 20 juin 1992. Prise de fonctions : rentrée scolaire

1992-1993, envoyer lettre de candidature avec C.V. complet, photo et prétentions. Renseignements, dépôt des candidatures à M. Roger Jacques, rue Henri-Dunant, 21120 Is sur Tille. Tél. : 80 95 30 78 de 13 heures à 14 heures et de 19 heures à 20 heures. Pré-sélection sur dossier.

Demandes d'emploi

Directeur école de musique et harmonie compositeur diplômé d'état percussion, animateur en milieu scolaire DUMI, 3 médailles d'or, recherche emploi. Tél. : 91 43 23 57.

Ex-soliste de la musique de l'air, titulaire de deux médailles d'or C.N.R., D.E.U.G. musicologie, exp. écoles de musique et harmonies. Étudie toutes propositions direction pour emploi similaire. Écrire au journal qui transmettra sous n° 324.

Professeur solfège et cuivre directeur d'école de musique et harmonie, étudie toutes propositions pour un emploi similaire. Tél. : 92 45 26 04.

le spécialiste de l'écusson personnalisé!



PEYRACHE
É C U S S O N S

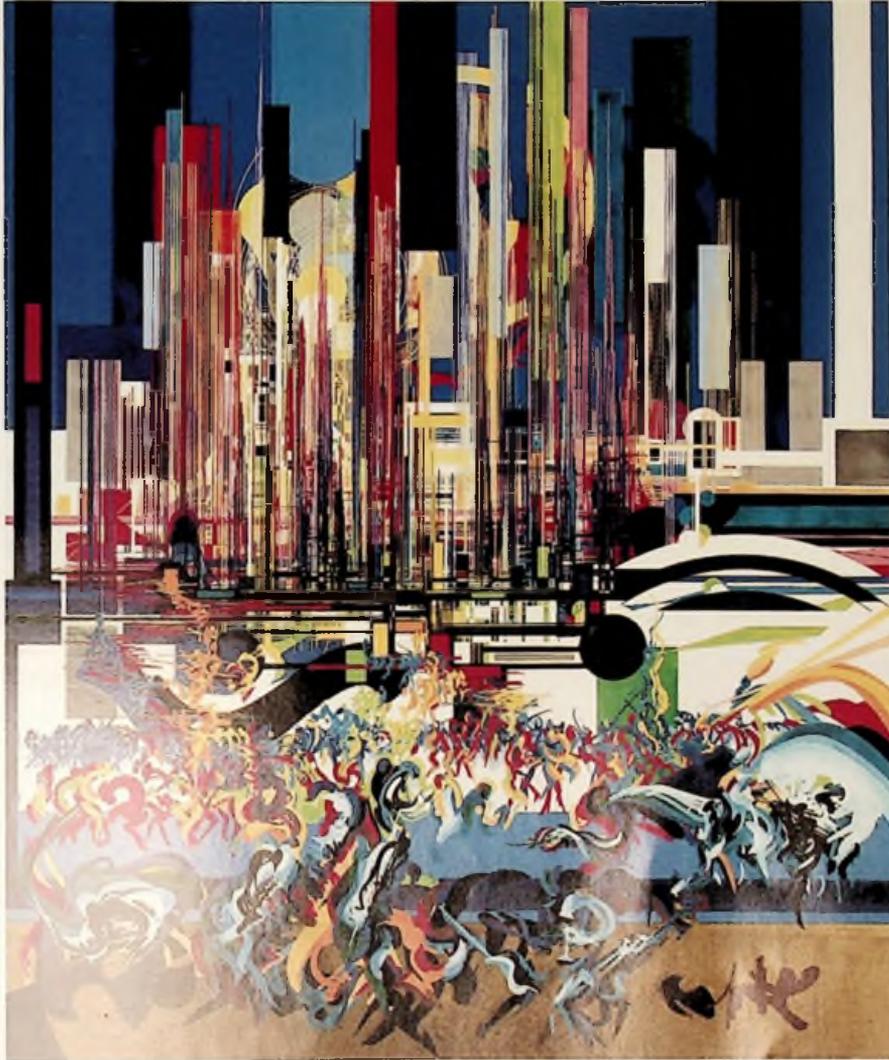
les atouts de votre identité!

- Quantité minimum 100 pièces
- Broderie jusqu'à 6 couleurs
- Devis gratuit sur simple demande

PEYRACHE SA - ZI "ROBERT" - B.P. 14 - 43140 ST DIDIER EN VELAY
TEL : 71 61 02 91 - FAX : 71 66 25 29

ARFV ST-ETIENNE RC 85 B 252

Inoubliable Été **92**



92 LA PLUS GRANDE FANFARE DU MONDE

Samedi 4 et Dimanche 5 juillet 1992



ENTRÉE LIBRE

47 29 33 33



L'ARCHE
DE LA
FRATERNITÉ

COLOMBES - LE PLESSIS-ROBINSON - NANTERRE - VILLENEUVE-LA-GARENNE ET LA DEFENSE



Editions Robert Martin

106, Grande rue de la Coupée
71850 CHARINAY-LES-MACON
TEL : 85 34 45 81
FAX : 85 29 96 16

Bach

Bergerault
FRANCE



Couesnon

Courtois

glotin
FRANCE

HAUTBOIS
RIGOUTAT



Paiste



Vandoren

YANAGISAWA

YAMAHA

Zildjian

Votre Partenaire

GRAND CHOIX

D'INSTRUMENTS

ET D'ACCESSOIRES

SERVICE APRÈS-VENTE

RÉGLAGES, RÉPARATIONS

CATALOGUES
SUR DEMANDE

QUINTON